



## Driss Lachguar : *La crise sanitaire a mis à nu bon nombre de dysfonctionnements*

*Le Premier secrétaire de l'USFP appelle le gouvernement à redoubler d'efforts pour étendre la couverture sociale à tous les Marocains d'ici 2022*

Page 2

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9147

Mercredi 21 Octobre 2020

# Casa surfe entre prolongation et prorogation

## *Pourquoi faire ?*

L'Alliance du Pacifique réitère son appui au Plan d'autonomie au Sahara  
*Organisation d'une réunion avec la participation de Habib El Malki et du CISAP*



Page 3

Saad Dine El Otmani devant la Chambre des représentants  
*Le Maroc négocie avec trois nouvelles sociétés pour l'acquisition de futurs vaccins anti-Covid*



Page 5

Le PLF 2021 propose une batterie de mesures fiscales pour accompagner la relance de l'économie



Page 15

Le Raja frappé de plein fouet par la Covid-19



2<sup>ème</sup> finale de suite pour la RSB

Page 30



Lire page 4

# Driss Lachguar : *La crise sanitaire a mis à nu bon nombre de dysfonctionnements*

*Le Premier secrétaire de l'USFP appelle le gouvernement à redoubler d'efforts pour étendre la couverture sociale à tous les Marocains d'ici 2022*

## Actualité



Après Marrakech, le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, s'est rendu à Agadir où il a présidé une rencontre régionale à laquelle ont pris part les membres du Conseil national du parti dans la région de Souss-Massa et les secrétaires provinciaux de la même région.

Dans son allocution en l'occasion, le Premier secrétaire a évoqué, chiffres à l'appui, la crise économique et sociale dans notre pays induite par les répercussions de la pandémie de la Covid-19, soulignant au passage les efforts énormes consentis par l'Etat pour faire face à cette crise sanitaire sans précédent en mobilisant des fonds pour soutenir les entreprises en détresse, ainsi que les différentes couches sociales dont le pouvoir d'achat et les conditions de vie ont été impactés par les mesures prises par les pouvoirs publics pour endiguer cette pandémie.

Pourtant, cette dernière a mis à nu, comme l'a souligné le dirigeant socialiste, nombre de dysfonctionnements, car un grand nombre de personnes ne bénéficient pas de la couverture sociale, appelant le gouvernement à redoubler d'efforts pour étendre la couverture sociale à tous les Marocains d'ici 2022.

«Nous devons tirer des leçons des répercussions de la pandémie de la Covid-19 afin de fortifier, immuniser et renforcer notre économie, préserver le pouvoir d'achat des citoyens, assurer la stabilité de

leurs emplois dans le secteur privé et éviter à notre pays une catastrophe économique», a-t-il souligné lors de cette rencontre à laquelle ont pris part également les membres du Bureau politique (Badiia Radi, Nezha Abakrim et Mehdi Mezouari) et le secrétaire national de la Chabiba ittihadia, Abdellah Sibari.

«La situation deviendrait plus grave l'année prochaine si les répercussions de cette pandémie ne sont pas surmontées», a mis en garde Driss Lachguar. Et de préciser : «Les prévisions financières indiquent la possibilité d'une baisse des recettes en 2021, si la situation reste telle qu'elle est actuellement qui, conjuguée à la généralisation de la couverture sociale, la création de postes d'emplois, une augmentation de la protection sociale et la mise à égalité des travailleurs des secteurs privé et public en ce qui concerne les allocations familiales, débouchera sur des dépenses d'environ 60 milliards de dirhams si l'on y ajoute les dépenses de l'Etat en matière de santé, d'éducation et de gestion administrative quotidienne, qui s'élèvent à 30 milliards de dirhams».

Le dirigeant ittihadia a assuré que la pandémie de la Covid-19 n'a pas non seulement affecté négativement l'économie nationale et la vie sociale des citoyens, mais elle a également affecté la vie politique, notamment la vie interne des partis, car il était difficile pour certains d'entre eux de tenir à temps leurs

congrès et leurs conseils nationaux au vu de ces circonstances exceptionnelles marquées par la propagation de l'épidémie.

Il a, par ailleurs, affirmé que le Bureau politique de l'USFP, malgré ces difficultés, a pu tenir, sans interruption, ses réunions pour débattre de diverses questions et problèmes, en tenant bien entendu à respecter toutes les mesures de prévention édictées par les autorités sanitaires compétentes.

L'USFP s'est également distingué par son évaluation et son diagnostic de la crise actuelle et il a été le seul parti à avoir présenté dès le début de la crise sanitaire un document important intitulé «Plateforme d'orientation pour l'encadrement du dialogue ittihadia concernant la conjoncture actuelle», contenant des propositions claires et une vision globale pour remédier aux répercussions négatives de la crise sanitaire.

Driss Lachguar a aussi affirmé que l'USFP a appelé à une augmentation de l'impôt sur le revenu et la fortune qui serait une contribution de solidarité dans cette conjoncture exceptionnelle. Cela permettrait de collecter environ 5 ou 6 milliards de dirhams.

Le parti de la Rose a également appelé à rechercher d'autres ressources dans le but de ramener les dépenses de l'Etat à 30 milliards de dirhams, au lieu de 60 milliards de dirhams.

Les propositions de l'USFP ne sont pas limitées aux champs social

et économique, mais le parti a également appelé à une réforme politique et notamment la réforme des lois électorales pour garantir une participation massive de la population au processus électoral et, ce qui est plus important, à une répartition équitable des sièges en fonction du nombre des voix obtenues par chaque parti politique.

«Comment est-il concevable qu'un parti obtienne 100 sièges après avoir obtenu un million de voix, alors qu'un autre parti obtient un demi-million de voix et n'obtient que 20 sièges ? Le fait que le quotient électoral ait été calculé sur la base de voix valides exprimées au lieu du nombre des inscrits sur les listes électorales a affecté plusieurs partis», a-t-il expliqué. Et le dirigeant socialiste d'ajouter que les propositions du parti de la Rose visent également à renforcer la représentation des femmes et à lutter contre la corruption électorale par le recours à la charité ou par le biais de l'argent en proposant un durcissement des sanctions, en criminalisant certains actes et en corrigeant certains dysfonctionnements juridiques.

Selon Driss Lachguar, l'USFP a également appelé à mettre fin à la rente quelle que soit sa nature (y compris la retraite des parlementaires, le cumul des rémunérations) et à la non-utilisation des voitures de l'Etat lors des élections ou l'instrumentalisation de la religion, des mosquées et des cours d'alphabétisation à des fins électoralistes.

Par ailleurs, le Premier secrétaire a exhorté les instances du parti dans la région à ouvrir le dialogue avec tous les Ittihadis de Souss-Massa et à s'ouvrir aux nouvelles compétences, en particulier les jeunes et les acteurs associatifs et économiques honnêtes qui pourraient constituer une valeur ajoutée au parti.

Il a également appelé tous les Ittihadis à resserrer leurs rangs et à fédérer leurs efforts en prévision des prochaines échéances.

Toutes les interventions des participants à cette rencontre régionale ont salué la teneur de l'allocution de Driss Lachguar, soulignant que les Ittihadis de la région de Souss-Massa sont prêts à relever avec détermination les défis des prochaines échéances électorales.

Les interventions de Moustapha El Moutawakkil Assahili, Abdesslam Rejouani, Belkhir Massous, Brahim Aderdour, Mohammad Jabri, Fouad Faraji, Hafid Aklakal, Mohammad Bououd, Abdelkrim Madoun et d'autres ont, pour leur part envoyé des messages aux militants des autres régions et à la direction du parti pour les rassurer sur le fait que les Ittihadis de Souss-Massa auront un rôle majeur à jouer lors des prochaines échéances.

Il y a lieu de souligner que le secrétaire régional de Souss-Massa-Draâ a rendu public à ce propos un communiqué que nous publions dans nos prochaines éditions.

**Mourad Tabet**

# L'Alliance du Pacifique réitère son appui au Plan d'autonomie au Sahara

*Organisation d'une réunion avec la participation de Habib El Malki et du CISAP*

L'Alliance du Pacifique a réitéré, lundi, son appui à l'initiative d'autonomie au Sahara proposée par le Maroc et au processus politique mené sous l'égide exclusive des Nations unies.

Lors d'une réunion virtuelle, organisée à l'initiative de l'ambassade du Maroc à Santiago du Chili, avec la participation de la Commission interparlementaire de suivi de l'Alliance du Pacifique (CISAP) et du président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, les intervenants ont réaffirmé l'appui de la CISAP à l'initiative "sérieuse et crédible" d'autonomie au Sahara marocain, exprimant le soutien de la Commission aux différentes résolutions du Conseil de sécurité dans ce sens notamment les résolutions 1754 et 2494.

En outre, la CISAP a émis le vœu de renforcer davantage les mécanismes de coopération et de dialogue politique entre l'Alliance du Pacifique et la Chambre des représentants "en établissant une relation permanente, des activités communes et un échange d'expériences", selon le texte de la Déclaration finale de cette réunion, présidée par Habib El Malki et le député chilien Miguel Angel Calisto, président pro tempore de la CISAP.

De même, les participants à cette réunion ont dit "regretter profondément les souffrances des victimes de la pandémie du Covid-19", tout en réaffirmant "leur volonté de travailler ensemble pour surmonter la crise sanitaire, économique et sociale". Ils ont également affirmé "leur soutien aux initiatives des États pour faire face à la pandémie, appelant à la coordination des solutions et des bonnes pratiques".

Outre Habib El Malki et Angel Calisto,



ont pris part à cette réunion les sénateurs colombiens José Luis Pérez, Paola Holguín et Luis Eduardo Díaz, la députée mexicaine Mariana Rodríguez et le sénateur José Ramón Enríquez (Mexique), le parlementaire péruvien Alexander Lozano, les députés équatoriens Patricio Donoso et Elizabeth Cabezas en plus de l'ambassa-

trice du Maroc au Chili Kenza El Ghali.

Créée le 28 avril 2011 en vertu de la Déclaration de Lima, l'Alliance du Pacifique, dont le Maroc est membre observateur, est une communauté économique régionale comptant 225 millions d'habitants.

L'Alliance, qui représentait 38% des in-

vestissements étrangers en Amérique latine en 2017, vise à promouvoir l'intégration régionale, la croissance, le développement et la compétitivité des économies des pays membres afin d'avancer progressivement vers l'objectif de la libre circulation des marchandises, des services, des capitaux et des personnes.

## Le Maroc et le Royaume-Uni se félicitent de leur coopération militaire

Le ministre délégué chargé de l'Administration de la défense nationale sur instructions Royales, Abdelatif Loudiyi, a reçu lundi le général de corps d'armée, Sir John Lorimer, haut conseiller à la Défense britannique, chargé de la région MENA.

Au cours de cet entretien, les deux responsables se sont félicités des relations historiques d'amitié et de coopération militaire entre les deux Royaumes et des possibilités de les renforcer davantage, particulièrement en matière d'interopérabilité et d'échange d'expérience et d'expertise entre les deux forces

armées, indique un communiqué de l'Administration de la défense nationale, cité par l'agence de presse MAP.

La coopération militaire maroco-britannique est régie par un accord-cadre de coopération militaire et technique et un accord sur le statut des forces (SOFA), précise la même source. Par ailleurs, des commissions militaires mixtes se tiennent alternativement à Rabat et à Londres pour se pencher sur les différents aspects de la coopération militaire entre les Forces armées des deux Royaumes, conclut le communiqué.

## Les syndicats boudent le ministère du Travail et de l'Insertion professionnelle

*Seule une organisation syndicale a répondu favorablement à l'appel au dialogue lancé par ce département*

Le ministère du Travail et de l'Insertion professionnelle a affirmé qu'il restera ouvert au dialogue avec les syndicats représentés au sein du département dans le cadre du dialogue social, ainsi qu'à la concertation avec les associations actives dans le secteur selon les formules en vigueur.

Dans un communiqué publié lundi, le ministère a indiqué qu'il poursuivra ses initiatives envers les partenaires sociaux, estimant que la coopération et le dialogue sérieux, responsables, fructueux et soucieux de l'intérêt public constituent un moyen essentiel de promouvoir les conditions du département et de ses

cadres.

Dans le cadre de son engagement initial en faveur de l'adoption du dialogue et de la coopération avec ces partenaires, et de la mise en œuvre de l'accord du 25 avril 2019, le ministère a invité les syndicats les plus représentatifs aux réunions du dialogue social sectoriel de février 2020, mais n'a reçu aucune réponse de la part des concernés, précise le communiqué.

Le ministère a de nouveau pris l'initiative d'inviter les différents syndicats représentatifs et associations actives du secteur au dialogue au cours du mois de juin 2020, en vue de consacrer une réunion aux

syndicats et une autre aux associations, a ajouté la même source.

Seul un syndicat a répondu à l'invitation et tenu une réunion avec le ministère qui a exposé les différents efforts qu'il déploie en vue d'améliorer les conditions de travail en son sein et de soutenir les services de l'association des œuvres sociales et d'autres associations.

La réunion, qui s'est déroulée dans un climat positif, a été l'occasion de prendre connaissance des revendications dudit syndicat et d'écouter ses suggestions concernant la promotion de la situation des fonctionnaires du ministère, a rapporté la même source.



# Casa surfe entre prolongation et prorogation

## *Pourquoi faire ?*



**A** Casablanca, les semaines se suivent et se ressemblent depuis cette soirée du dimanche 6 septembre, lorsque l'Exécutif a décidé d'instaurer des mesures restrictives dans le cadre de la lutte contre la propagation du Sars-Cov2. Un mois et demi plus tard, cette décision prise par les comités de veille et de suivi de la préfecture de Casablanca sur la base des recommandations de la commission scientifique spécialisée, a été prolongée une énième fois. En l'occurrence, un couvre-feu de 22h00 à 5h00 du matin, la fermeture de toutes les issues de la ville, l'obligation d'être muni d'une autorisation spéciale pour toute entrée ou sortie, ainsi que la fermeture des marchés de proximité à 15h00, celle des cafés et des commerces à 20h00, sans oublier la fermeture des restaurants à 21h00.

Mais de toute évidence, la stratégie mise en place peine à porter ses fruits. La propagation du virus s'accélère. Si l'on se base sur les derniers bilans épidémiologiques fournis par le ministère de la Santé, près de la moitié des nouveaux cas sont recensés dans la région Casablanca-Settat, idem pour les personnes qui ont malheureusement succombé au nouveau coronavirus. Dans un pays où le nombre de cas actifs ne cesse d'augmenter pour atteindre les 26.652 cas dont 523 sont dans un état grave ou critique et 52 sous intubation, le gouvernement n'a pas l'air de s'en émouvoir outre mesure. Peut-être parce que le taux d'occupation des lits de réanimation

Covid-19 n'est que de 26%. Cela dit, au rythme où vont les choses, ce taux risque inévitablement de s'élever, d'autant que les autorités sanitaires n'ont pas l'air de vouloir changer de fusil d'épaule. Elles s'acro-

chent à un plan inefficace comme s'acrotche l'ormeau à son rocher. Pourtant, on verse clairement de l'eau dans du sable.

D'ailleurs, pas plus tard que lundi, le chef du gouvernement a persisté et signé. « Les mesures adoptées pour faire face à la pandémie de Covid-19 ont démontré leur efficacité dans le cadre des efforts visant à enrayer la détérioration de la situation épidémiologique dans plusieurs régions du Royaume », a-t-il affirmé lors de la séance mensuelle des questions de politique générale à la Chambre des représentants (voir page 5). Mais comme à l'accoutumée, les contradictions sont légion dans les discours de l'Exécutif. Car comment expliquer que, d'une part, le chef du gouvernement assure que les mesures prises sont efficaces et, de l'autre, avoue que « des cas de contamination ne se stabilisent pas et nous ne parvenons encore pas à faire aplatir la courbe ».

Bref, vous l'aurez certainement compris, la situation est loin d'être maîtrisée, en particulier dans la région et la préfecture de Casablanca, où il suffit de flâner dans ses artères pour s'apercevoir que la vie a repris son cours, comme avant, avec une fâcheuse tendance de ses citoyennes et citoyens à ne pas appliquer avec rigueur les mesures sanitaires et les gestes barrières. Car, encore faut-il le rappeler, le masque est inefficace quand le nez est à découvert. On dit ça, on ne dit rien.

En tout cas, à l'évidence, l'Exécutif se trouve à la croisée des chemins. En ce mo-

ment, les décisions prises sont clairement dictées par des considérations économiques. Ce qui n'est pas totalement infamant. Mais on ne peut pas nier que les considérations sanitaires passent au second plan, même si le chef du gouvernement tente de nous convaincre de l'inverse. « Le gouvernement assume ses responsabilités et ne peut en aucun cas mettre en péril la santé et la sécurité des citoyens », rassurait-il lundi entre les murs de l'Hémicycle.

Mais en même temps, pour changer de stratégie, il n'y a pas trente mille solutions. Sur le Vieux Continent, où la pandémie a déjà fait 250.000 morts et contaminé 40 millions de personnes dans le monde, dont plus de 2,5 millions ces sept derniers jours, le chiffre le plus élevé sur une semaine, plusieurs pays ont récemment durci les mesures sanitaires. Outre le couvre-feu instauré en France, en Slovaquie et en Belgique, l'Irlande est devenu le premier pays à réinstaurer un confinement strict. « L'ensemble de la population irlandaise sera reconfinée à partir de la nuit du mercredi au jeudi 22 octobre pour faire face à la pandémie de Covid-19 », a annoncé lundi le premier ministre Micheal Martin. Difficile d'imaginer le gouvernement marocain opter une seconde fois pour une mesure aussi drastique à Casablanca notamment, mais la proposition du Haut-commissariat au plan d'instaurer un confinement d'un jour par semaine pendant six semaines est une piste à creuser en profondeur.

chady chaabi



*Près de la moitié  
des nouveaux cas sont  
recensés dans la région  
de Casablanca-Settat*

## Saad Dine El Otmani devant la Chambre des représentants

# Le Maroc négocie avec trois nouvelles sociétés pour l'acquisition de futurs vaccins anti-Covid



Les mesures adoptées pour faire face à la pandémie de Covid-19 ont démontré leur efficacité dans les efforts visant à enrayer la détérioration de la situation épidémiologique dans plusieurs régions du Royaume, a affirmé lundi à Rabat le chef du gouvernement Saad Dine El Otmani.

En réponse à une question

centrale sur "la politique gouvernementale à la lumière de l'évolution de la situation épidémiologique" lors de la séance mensuelle des questions de politique générale à la Chambre des représentants, il a souligné que certaines mesures s'avèrent nécessaires en dépit de leur coût. "Le gouvernement assume ses responsabilités et ne

peut en aucun cas mettre en péril la santé et la sécurité des citoyens", a-t-il expliqué.

Il a, néanmoins, précisé que "les cas de contamination ne se stabilisent pas et nous n'arrivons pas encore à faire aplatiser la courbe", faisant observer qu'en dépit de l'augmentation des infections, le système de santé n'épargne aucun effort pour

maintenir sous contrôle la situation et enrayer la propagation du virus, en coopération avec les autorités compétentes.

Le chef du gouvernement a également annoncé que des négociations sont en cours avec trois nouvelles sociétés pour l'acquisition d'un vaccin anti-Covid-19 dès qu'il sera mis sur le marché international, affirmant que les négociations en question interviennent dans la foulée des deux conventions signées avec deux producteurs de vaccins, en concrétisation des mesures préventives adoptées par le Royaume conformément aux directives Royales pour enrayer l'épidémie.

Le gouvernement est déterminé à mettre à disposition un vaccin sûr et efficace pour faire en sorte que le Maroc soit l'un des premiers pays au monde à s'en doter, a-t-il ajouté.

Tout en jugeant difficile d'avancer une date concernant la mise sur le marché d'un vaccin, le chef du gouvernement a exprimé le souhait de voir une telle solution médicale disponible vers la fin de l'année en cours ou au début de l'année prochaine.

## Campagne de répression des infractions aux mesures sanitaires à Taroudant

Une campagne répressive a été menée samedi, à Taroudant dans le cadre des mesures entreprises pour lutter contre la propagation de la Covid-19.

Ainsi, les autorités compétentes ont procédé à la fermeture de quatre cafés et trois magasins n'ayant pas respecté les mesures de distanciation sociale et le port obligatoire des masques, apprend-on auprès de la province.

De même, quelque 70 procès-verbaux ont été rédigés suite à la violation des mesures préventives en vigueur. La campagne s'est déroulée au niveau des quartiers et lieux publics pour s'assurer du respect de l'état d'urgence sanitaire.

A cette occasion, les autorités locales ont rappelé l'impératif de respecter les mesures visant à préserver la santé publique, précisant dans ce sens que la commission provinciale de veille et les commissions locales poursuivent leurs campagnes pour faire face à la propagation de la pandémie.

## Installation de la Commission des droits de l'Homme de Fès-Meknès

Les membres de la commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) de Fès-Meknès ont été installés dans leurs fonctions, lundi à Fès, par la présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Amina Bouayach.

Composée de 21 membres, la CRDH de Fès-Meknès comprend des universitaires, des médecins, des magistrats, des avocats, des oulémas, des journalistes professionnels, des représentants de l'institution du Médiateur et des associations, ainsi que des observatoires régionaux des droits de l'Homme et des acteurs dans le domaine de la protection et de la promotion des droits humains.

La présidente du CNDH a mis en avant l'importance du rôle que les CRDH sont appelées à jouer auprès des citoyens et des autorités, notant que l'action de ces structures se décline sur deux niveaux.

Le premier consiste en la connaissance du terrain, la rencontre des gens, l'écoute et l'identification des probléma-

tiques, tandis que le second est relatif aux règles organisant ces problématiques et leur traitement en relation avec les engagements internationaux en la matière, a-t-elle précisé.

Elle a aussi mis l'accent sur les multiples actions, les interventions et les propositions du CNDH dans divers domaines, citant entre autres la réflexion sur le modèle de développement et le registre social, ainsi que d'autres problématiques de terrain, et ce conformément à la Constitution et aux recommandations ratifiées par le Maroc dans le cadre de la mise en œuvre de ses engagements internationaux.

Mme Bouayach est, par ailleurs, revenue sur les visites effectuées par les membres de la CRDH de Fès-Meknès dans des établissements pénitentiaires, ajoutant que cette commission est un «mécanisme de proximité avec les citoyens, qui est à leur disposition pour les écouter et les aider à identifier les problèmes en matière des droits de l'Homme».

Au volet de la santé, la prési-



dente du CNDH a rappelé le lancement du projet «Effectivité du droit à la santé au Maroc : Vers un système de santé basé sur l'approche fondée sur les droits de l'Homme», visant à plaider en faveur d'une stratégie sanitaire nationale intégrée, transversale, inclusive et convergente, à même de garantir le droit à la santé pour tous et d'agir sur les inégalités sociales et

territoriales qui entravent la jouissance de ce droit par tous.

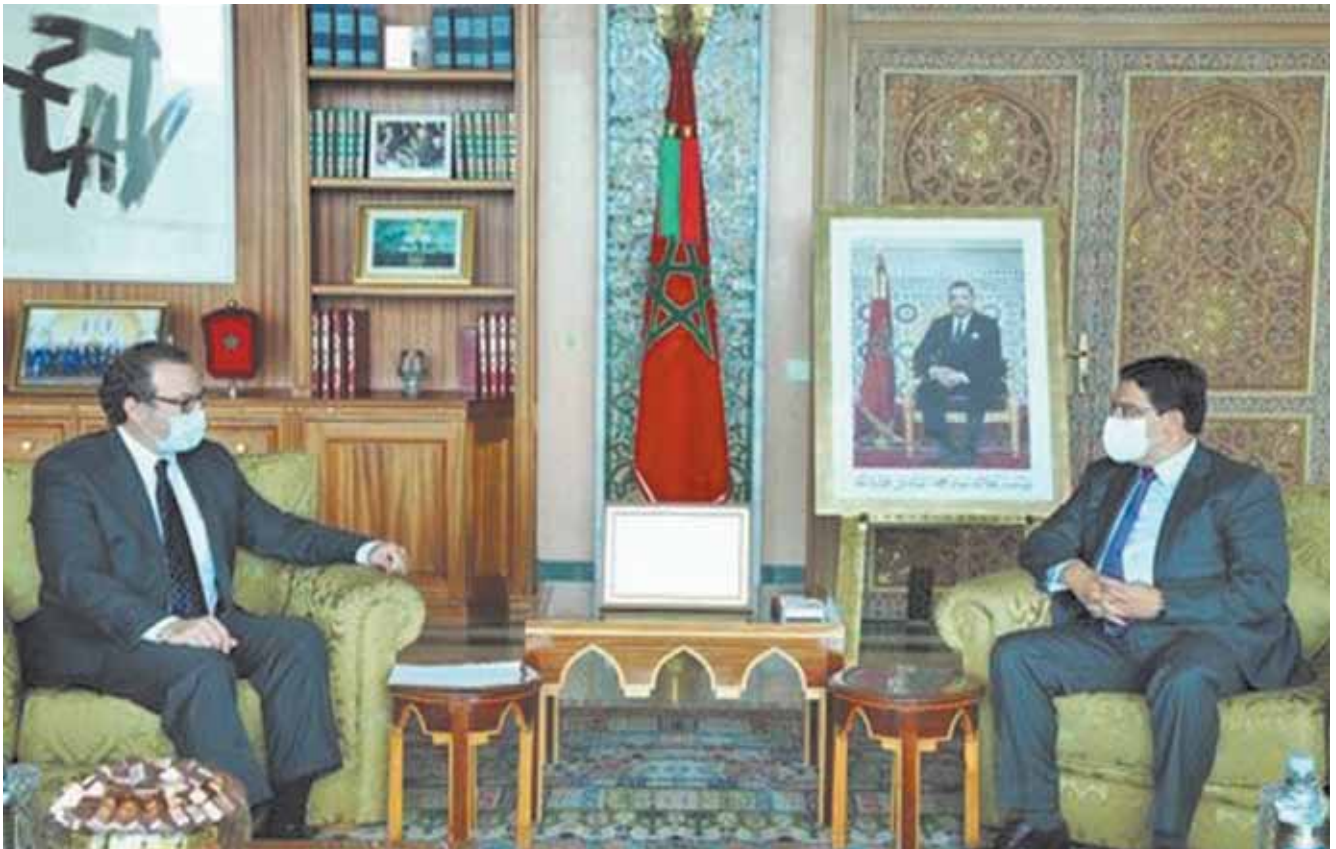
De son côté, le président de la CRDH de Fès-Meknès, Abderrahman El Amrani, a souligné l'importance de cette rencontre destinée à compléter les structures de la Commission, précisant qu'il s'agit d'un pas fondamental pour entamer les actions de terrain, avec la participation de toutes les commissions».

Les CRDH ont pour missions notamment d'assurer le suivi et le contrôle de la situation des droits de l'Homme au niveau régional, de recevoir les plaintes relatives aux allégations de violations des droits de l'Homme qui leur sont adressées et de mettre en place le programme et les projets du CNDH dans le domaine de promotion des droits humains.



# Les Etats-Unis saluent le leadership de S.M le Roi dans les questions d'intérêt commun

*David Schenker met en exergue le soutien continu du Royaume aux efforts onusiens en Libye*



Les Etats-Unis saluent le leadership continu et précieux de SM le Roi Mohammed VI dans les questions d'intérêt commun telles que la paix au Moyen-Orient, ainsi que la stabilité, la sécurité et le développement dans cette région et sur l'ensemble du continent africain, a affirmé, lundi à Rabat, le secrétaire d'Etat adjoint américain aux Affaires du Proche-Orient, David Schenker.

Le Royaume est un "partenaire étroit" des Etats-Unis dans un ensemble de questions liées à la sécurité, sachant qu'il participe chaque année à plus de 100 opérations militaires américaines dont l'opération "African Lion", a souligné David Schenker dans une déclaration à la presse à l'issue de sa rencontre avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Dans le cadre de sa visite récente dans le Royaume, le secrétaire américain à la Défense Mark Esper avait signé une feuille de route décennale (2020-2030) de coopération militaire bilatérale, qui constitue un "symbole de notre coopération stratégique à long terme", a-t-il poursuivi.

A ce titre, David Schenker a rappelé

que le Maroc est le seul pays africain à être associé aux Etats-Unis dans le cadre d'un accord de libre-échange, précisant que le Royaume, porte d'entrée au continent, abrite plus de 150 sociétés américaines qui offrent d'importantes opportunités d'emploi.

Les deux pays vont célébrer l'année prochaine le 15ème anniversaire de l'entrée en vigueur de cet accord qui a contribué à l'intensification des échanges bilatéraux, a-t-il enchaîné.

Les deux pays fêteront également, l'année prochaine, le 200ème anniversaire de l'amitié maroco-américaine et commémoreront le deuxième centenaire de la Légation américaine à Tanger qui demeure le plus ancien bâtiment diplomatique américain au monde, a fait savoir le responsable américain qui était accompagné par l'ambassadeur des Etats-Unis au Royaume du Maroc, David T. Fischer.

Il a souligné que ses entretiens avec Nasser Bourita étaient une occasion d'examiner les moyens en faveur du renforcement du "partenariat stratégique" entre les deux pays, déjà ancré sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI, notant que les deux pays œuvrent de concert pour faire face à la pandémie du coronavirus (Covid-19).

A cet égard, il a rappelé que le gouvernement américain a fourni au Maroc une aide de plusieurs millions de dollars pour soutenir ses efforts dans la lutte contre la pandémie, notamment à travers l'assistance des systèmes de laboratoires, l'amélioration de la détection et de la surveillance des cas atteints de la Covid-19 et l'assistance des experts techniques.

David Schenker a, par ailleurs, informé que dans le cadre de l'engagement de long-terme des Etats-Unis envers le Maroc, il sera procédé à la construction de l'un des édifices diplomatiques les plus modernes, à savoir un nouveau consulat général à Casablanca d'un budget de 312 millions de dollars, qui "incarne une autre réalisation dans l'histoire de notre amitié ancestrale qui sera davantage ancrée dans le futur".

Il a aussi affirmé que les Etats-Unis d'Amérique apprécient le soutien continu du Maroc aux efforts de l'ONU en Libye.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de ses entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, David Schenker a indiqué que son pays s'attend à des résultats positifs du

dialogue inter-libyen, mené sous les auspices de l'ONU en vue de former un nouveau gouvernement de transition et d'ouvrir la voie à la tenue des élections.

Les Etats-Unis soutiennent avec force le dialogue politique inter-libyen, facilité par l'ONU en tant que moyen pour parvenir à une solution politique globale négociée au conflit libyen, a-t-il relevé.

Le responsable américain a, par ailleurs, salué la "générosité" du Royaume à travers la mise en place d'un hôpital de campagne à Beyrouth dont les prestations ont bénéficié à plus de 50.000 Libanais, suite à l'explosion survenue en août dernier à la capitale libanaise.

Reflet d'une alliance solide et ancienne, le partenariat stratégique entre le Maroc et les Etats-Unis englobe une multitude de volets diplomatique, de défense et économique, ainsi que les échanges culturels et humains.

Plusieurs instruments ont été mis en place par les deux parties pour permettre à ce partenariat de déployer son plein potentiel, notamment le Dialogue stratégique, le Conseil consultatif de défense, l'accord de libre-échange, outre les deux compacts du Millenium Challenge.

# Jair Bolsonaro : *Le Maroc est un partenaire stratégique pour le Brésil* Nasser Bourita : *La sécurité alimentaire et la chaîne logistique, deux piliers pour un partenariat stratégique entre Rabat et Brasilia*

Le Maroc est un partenaire "stratégique" pour le Brésil, a affirmé, lundi, le président de ce pays sud-américain, Jair Bolsonaro, qui s'est félicité de l'"important rapprochement politique" entre les deux pays.

Jair Bolsonaro, qui intervenait par visioconférence lors du Forum économique Brésil-Pays arabes, a souligné que le Maroc est un fournisseur "essentiel" d'engrais et de fertilisants pour l'agro-business brésilien, rappelant l'accord de facilitation des investissements signé en 2019 entre le Royaume et le Brésil.

"Le Maroc, avec lequel nous vivons un rapprochement politique important, constitue un partenaire stratégique pour le Brésil et pour notre agriculture, en ce qu'il est un fournisseur incontournable d'engrais", a-t-il dit.

D'autre part, le président brésilien a estimé que les relations entre le Brésil et les pays arabes vivent leur "meilleur moment historique". "La qualité des relations politiques nous permettent d'ouvrir de nouveaux espaces de coopération dans des secteurs stratégiques comme la science, la technologie, l'innovation et l'énergie", a-t-il insisté.

La coopération a eu des retombées positives sur le développement et l'investissement, a ajouté Jair Bolsonaro, saluant la dynamique marquant les investissements arabes au Brésil. "Les échanges se sont intensifiés même durant la pandémie du nouveau coronavirus pour renforcer ces relations et nous avons pris des mesures pour encourager la coopération économique post-pandémique", a indiqué le chef d'Etat brésilien, pour qui les réformes économiques prises par son pays contribueront à drainer davantage d'investissements.

Il a dans ce sens exprimé sa volonté de "profiter de l'énorme potentiel qui reste à explorer dans les secteurs les plus divers et ouvrir de nouveaux espaces de dialogue et de coopération" avec ces pays.

La cérémonie d'ouverture de ce forum, organisé en ligne en raison des restrictions liées à la pandémie, a été notamment marquée par la participation du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita. Lequel a déclaré que la sécurité alimentaire et la chaîne logistique sont les deux piliers essentiels pour un partenariat stratégique entre le Maroc et le Brésil.

"Dans le cadre de la vision de clarté et d'ambition prônée par SM le Roi Mohammed VI en matière de politique étrangère, le Maroc aspire à devenir un partenaire de référence du Brésil en Afrique et en Méditerranée", a-t-il affirmé.

Nasser Bourita a précisé que le Maroc est le premier exportateur mondial de



fertilisants et d'engrais phosphatés, le groupe OCP jouissant d'un positionnement hautement compétitif au sein de l'agro-business du Brésil, au moment où ce dernier est une puissance agricole de notoriété mondiale, ce qui nécessite une plus grande sécurisation de l'approvisionnement des intrants d'engrais et de fertilisants pour son agriculture.

Aussi, le Maroc dispose de l'un des ports les plus importants au monde, celui de Tanger Med, 35ème port à conteneurs au monde et 1er port à transbordement en Méditerranée. Relié à 186 ports des 5 continents, le complexe portuaire contient une zone franche logistique de 400.000 m2 qui pourrait être exploitée dans le cadre d'une coopération maroco-brésilienne, en tant que plateforme logistique et commerciale, a-t-il souligné.

Selon le ministre, une exploitation optimale de ces deux créneaux permettra aux opérateurs marocains et brésiliens d'opérer un saut qualitatif dans les relations bilatérales historiques et de fructifier toutes les opportunités offertes.

A cette occasion, le ministre s'est félicité du niveau des relations entre le Maroc et le Brésil, exprimant l'ambition du Royaume de hisser ce niveau de coopération à la hauteur des grandes potentialités des deux pays.

"Le Maroc a fait, sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI, le choix stratégique de promouvoir un projet sociétal d'ouverture et de modernité", dont la projection internationale a permis au pays de "développer une relation spéciale avec l'OCDE, de progresser en permanence dans le classement Doing Business, d'attirer davantage d'investisse-

ments étrangers directs, de consolider son positionnement compétitif dans plusieurs segments de l'industrie internationale, comme l'automobile et l'aéronautique et de renforcer son leadership africain en matière de connectivité maritime, outre la promotion du secteur touristique, l'amélioration des indicateurs de la transformation digitale et la consolidation de la bonne image de marque du label Maroc", a expliqué M. Bourita.

Cette dynamique d'ouverture est, de surcroît, sous-tendue par une série d'accords de libre-échange avec plusieurs partenaires, parallèlement à une grande ouverture économique sur l'Afrique, a-t-il ajouté, notant que le Maroc présente un climat d'affaires très attractif, grâce à l'intégration dans son ordonnancement juridique des "meilleures pratiques" de ses partenaires internationaux comme l'OCDE, la Banque mondiale et le Forum économique mondial.

Par ailleurs, le chef de la diplomatie marocaine a mis en avant la politique d'ouverture prônée par le Brésil, "un choix qui converge avec le type d'interaction que nous voulons pour nos deux pays, une interaction s'articulant autour de la transparence des règles commerciales et de l'équité en termes de conditions d'accès au marché".

Nasser Bourita a rappelé dans ce sens sa visite à Brasilia en juin 2019, marquée par la signature avec son homologue brésilien de plusieurs conventions dans les domaines judiciaire, économique et commercial, citant notamment l'accord de facilitation des investissements et la convention de non double imposition sur les services aériens et maritimes.

Pour lui, ce cadre juridique offre le meilleur climat d'affaires pour les opérateurs économiques marocains et brésiliens, afin qu'ils augmentent les flux commerciaux entre les deux pays, réalisent des joint-ventures et concrétisent des investissements conjoints au Maroc, au Brésil et pour d'autres marchés en Méditerranée, en Afrique et en Europe.

La cérémonie d'ouverture de ce forum, organisé en ligne en raison des restrictions liées à la pandémie, a été marquée par la participation, outre le président brésilien, du président de la Chambre de commerce arabo-brésilienne, organisatrice de l'événement, Rubens Hannun, et du secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Abou Al-Gheith.

Organisé sous le thème "L'avenir est maintenant", l'événement, qui se tient du 19 au 22 courant, se tient en collaboration avec l'Union des Chambres arabes et le soutien de la Ligue arabe.

Le forum vise à promouvoir et à renforcer les relations commerciales et culturelles entre le Brésil et les pays arabes, en proposant une réflexion sur la manière dont ces relations peuvent se développer et se renforcer de manière durable.

Au programme de cet événement, figuraient plusieurs panels abordant notamment les thèmes : "L'avenir est maintenant : perspectives pour le Brésil et les pays arabes dans le nouveau scénario mondial", "Un nouvel ordre de commerce international?", "Sécurité alimentaire: un partenariat stratégique entre le Brésil et le monde arabe?" et "Gouvernance environnementale, sociale et d'entreprise : pertinence dans le contexte actuel".





## L'Irlande et le Pays de Galles reconfinent



**L'**Irlande et le Pays de Galles sont devenus lundi les premiers territoires en Europe à se résoudre à un confinement face à la deuxième vague de nouveau coronavirus, tandis que la Belgique et la Slovénie décrétaient un couvre-feu et l'Italie donnait un nouveau tour de vis.

Les restrictions se durcissent en Europe pour tenter de freiner la pandémie qui y a déjà fait 250.000 morts et a contaminé 40 millions de personnes dans le monde, dont plus de 2,5 millions ces sept derniers jours, le chiffre le plus élevé sur une semaine. En Irlande, l'ensemble de la population sera reconfinée à partir de la nuit de mercredi à jeudi, a annoncé son Premier ministre Micheal Martin.

La mesure entrera en vigueur mercredi à minuit (23H00 GMT) pour six semaines, a-t-il précisé, tout en soulignant que les écoles resteraient ouvertes. L'ensemble des commerces non-essentiels devront fermer, les bars et les restaurants ne pourront servir que de la nourriture à emporter. "On demande à tout le monde dans le pays de rester chez soi", a lancé Micheal Martin, dont les compatriotes ne pourront sortir de chez eux pour faire de l'exercice que dans un rayon de cinq kilomètres autour de leur lieu de résidence.

Le Pays de Galles sera quant à lui soumis à compter de vendredi à un confinement de deux semaines, la mesure la plus dure instaurée au Royaume-Uni depuis la première vague de Covid-19 du printemps.

A partir de 18H00 (17H00 GMT), les plus de trois millions d'habitants de cette province britannique seront appelés à "rester à la maison", a expliqué le Premier ministre gallois Mark Drakeford, ajoutant que la durée de ce "pare-feu" est la plus courte qui puisse être introduite pour être efficace.

Les commerces non-essentiels devront fermer, conduisant à une situation comparable au confinement instauré au Royaume-Uni à partir du 23 mars au moment de la première vague.

Avec plus de 8.000 morts recensés en sept jours, l'Europe, où le seuil des 250.000 décès a été franchi dimanche, connaît son plus lourd bilan sur une semaine depuis la mi-mai, conduisant de nombreux pays à multiplier les mesures sanitaires.

En Belgique, cafés et restaurants sont désormais fermés pour quatre semaines et un couvre-feu est entré en vigueur lundi de minuit à 05H00 pour essayer d'endiguer la "montée en flèche" de l'épidémie. "On ne se sent pas considérés et ça me fait mal au cœur", a lâché, la voix brisée par l'émotion, Angelo Bussi, un restaurateur bruxellois rencontré dimanche soir par l'AFP.

Lundi, ce pays de 11,5 millions d'habitants recensait 222.253 cas, un chiffre qui a plus que doublé sur un mois, et 10.413 morts, ce qui en fait l'un des plus endeuillés d'Europe en proportion de sa population.

En France, qui a eu 146 morts en 24 heures, les grandes métropoles, dont Paris, sont soumises à un couvre-feu de 21H00 à 06H00 depuis le week-end dernier. Le nom-

bre des malades de Covid-19 en réanimation a dépassé lundi les 2.000 personnes, un seuil jamais atteint depuis mai.

Un couvre-feu est outré en vigueur aussi mardi en Slovaquie : les deux millions d'habitants de ce pays membre de l'UE n'auront pas le droit de sortir entre 21H00 et 06H00.

Pays voisin, l'Autriche a renforcé lundi ses mesures : les rassemblements devront être restreints à six personnes à l'intérieur et à douze personnes à l'extérieur.

En Italie, de nouvelles restrictions entrent également en vigueur lundi pour les bars et les restaurants, l'interdiction des fêtes et des foires locales et des sports collectifs amateurs. Les restaurants devront afficher leur capacité d'accueil maximale, fermer à minuit et n'accepter au maximum que six personnes par table.

Les bars fermeront à 18H00 s'ils ne peuvent servir leurs clients à table.

L'Italie, qui faisait figure d'exception vertueuse, affronte une hausse inquiétante des contagions : elle a pour la première fois dépassé les 10.000 nouveaux cas quotidiens vendredi. En Espagne, la ville de Burgos (Nord) rejoindra dans la nuit de mardi à mercredi la liste de plus en plus longue des municipalités partiellement bouclées.

La région de Navarre subira le même sort à partir de jeudi. En Suisse, le pays d'Europe où la maladie a progressé le plus vite la semaine passée (+146%), le masque devient obligatoire dans les lieux publics fermés. En République tchèque, qui a le plus fort taux de contamination et de décès

pour 100.000 habitants en Europe, le gouvernement a demandé à l'armée de bâtir un hôpital de campagne à l'extérieur de Prague.

À Varsovie, le stade national, construit pour l'Euro-2012 de football, va se transformer en partie en hôpital provisoire. La pandémie a fait au moins 1.114.499 morts dans le monde depuis fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP lundi. Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 219.676 décès. Ils sont suivis par le Brésil (153.905 morts), l'Inde (114.610) et le Mexique (86.167).

Face à l'inquiétant rebond en Europe et aux Etats-Unis, le chef des urgences sanitaires à l'OMS, Michael Ryan, a conseillé lundi aux autorités de placer "les cas contacts en quarantaine".

Aux Etats-Unis, Donald Trump s'en est une nouvelle fois pris au docteur Anthony Fauci, une figure respectée aux Etats-Unis et un membre de la cellule de crise de la Maison Blanche sur le coronavirus. "Les gens disent : « Laissez-nous tranquilles ». Ils en ont marre. Marre d'entendre Fauci et tous ces idiots", a-t-il ajouté. "Ce type est un désastre".

Certains pays allègent néanmoins les restrictions. L'Arabie saoudite a ouvert dimanche aux fidèles le site le plus sacré de l'islam pour la première fois et a augmenté à 15.000 par jour le nombre des pèlerins autorisés pour la "omra" dans la ville sainte de La Mecque.



# Et si la Chine votait Trump ?

Une guerre commerciale et technologique doublée d'un combat diplomatique quotidien: malgré un premier mandat Trump calamiteux pour elle, la Chine pourrait voir d'un bon oeil une réélection du président américain, misant sur un déclin irréversible de son grand rival stratégique.

Officiellement, Pékin n'a pas de préférence entre Donald Trump et Joe Biden. Mais certains commentateurs misent sur le président sortant pour qu'il affaiblisse son pays et l'Occident, accélérant à l'inverse la montée espérée de la Chine au rang de première puissance mondiale.

Les Chinois "espèrent que vous serez réélu car vous rendez l'Amérique excentrique et donc haïe dans le monde entier", lançait en mai sur Twitter le rédacteur en chef du quotidien nationaliste Global Times, Hu Xijin, en s'adressant au président américain. "Vous renforcez l'unité de la Chine".

Les relations bilatérales sont tombées sous Donald Trump au plus bas depuis l'établissement des relations diplomatiques en 1979. Dans une ambiance de guerre froide, Washington a fermé fin juillet un consulat de Chine sur son sol, tandis que Pékin lui rendait la pareille quelques jours plus tard.

Qin Gang, vice-ministre des Affaires étrangères, assure: "Nous nous moquons de savoir qui est à la Maison Blanche".

Ce que nous voulons, c'est une relation calme et meilleure avec les Etats-Unis". Tout en rappelant jeudi devant des journalistes européens: "Les relations sino-américaines étaient problématiques aussi avec les démocrates sur beaucoup de sujets".

Le président républicain a fait de la Chine l'une des cibles de sa campagne et enragé ses dirigeants en parlant de "virus chinois" à propos du nouveau coronavirus. Diplomatiquement, Donald Trump est "incontrôlable et insaisissable" pour Pékin, observe le sinologue Philippe Le Corre, de la Harvard Kennedy School aux



Etats-Unis. Mais "l'intérêt d'une réélection de Trump est dans la poursuite quasi-automatique de sa politique 'America First' ('l'Amérique d'abord)', qui coupe en partie Washington de ses alliés traditionnels", explique-t-il à l'AFP. "Il est évidemment cohérent d'imaginer que les élites chinoises se réjouissent de l'affaiblissement des Etats-Unis, qui sont le grand rival." Et ces dernières se frottent les mains face aux divisions occidentales.

"L'un des objectifs stratégiques de Pékin est d'affaiblir l'Alliance atlantique, qui est partie à la dérive sous l'administration Trump", relève Theresa Fallon, qui dirige à Bruxelles le Centre d'études Russie-Europe-Asie (Creas). Dès l'arrivée au pouvoir de Donald Trump en janvier 2017, son homologue chinois Xi Jinping a cherché à projeter l'image d'un dirigeant responsable, plaidant à Davos pour le libre-échange, sous les applaudissements des milieux d'affaires affolés par le protectionnisme du président américain.

Plus récemment, le numéro un chinois s'est attiré des compliments pour

avoir annoncé que son pays, premier pollueur de la planète, commencerait à réduire ses émissions de CO2 avant 2030 -- contrastant avec la dénonciation de l'accord de Paris par Washington. Et alors que Donald Trump a annoncé le retrait des Etats-Unis de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Xi Jinping a promis de faire d'un éventuel vaccin chinois contre la Covid-19 "un bien public mondial".

Mais à terme, "la relation pourrait s'améliorer si la pandémie est rapidement maîtrisée aux Etats-Unis et que la Chine achète davantage de produits" américains, comme elle s'y est engagée en début d'année, prédit le politologue Zhu Zhiqun, de l'Université Bucknell aux Etats-Unis. Dans cette perspective, "il n'est pas inconcevable que Trump et Xi raniment leur amitié".

D'autant que le régime communiste n'a guère à attendre si Joe Biden entre à la Maison Blanche. "Biden héritera des droits de douane et je doute qu'il les lève unilatéralement", observe Bonnie Glaser,

du Centre pour les études stratégiques et internationales à Washington. "Pékin devra probablement céder à d'autres exigences américaines s'il veut la levée de ces surtaxes" imposées par Donald Trump sur des produits chinois importés, estime-t-elle.

Et sur le front technologique, "quel que soit le vainqueur, les Etats-Unis ne reviendront pas sur leur décision d'exclure les équipements Huawei de leurs réseaux" d'Internet mobile, déclare-t-elle à l'AFP.

Washington accuse le géant chinois des télécoms d'espionnage potentiel. Plus gênant peut-être pour Pékin, les démocrates sont habituellement plus fermes que les républicains en matière de droits de l'Homme.

L'ancien vice-président pourrait aussi accroître la pression face à la reprise en mains de Hong Kong. "Biden serait une mauvaise nouvelle pour Pékin parce qu'il favoriserait très rapidement une coalition de pays qui sont sur la même longueur d'onde face à la Chine", prévoit Philippe Le Corre.

## Moscou prêt à un gel russo-américain du nombre de têtes nucléaires



La Russie s'est dite prête mardi à un "gel" conjoint avec les Etats-Unis du nombre de leurs têtes nucléaires pour prolonger d'un an le traité de désarmement New Start, un accord qui risque d'expirer faute de compromis. "La Russie propose de prolonger (le traité) pour un an et est prête conjointement avec les Etats-Unis (...) à « geler » sur cette période le nombre de têtes nucléaires que chacun pos-

sède", a indiqué le ministère russe des Affaires étrangères dans un communiqué.

Ce gel ne doit s'accompagner "d'aucune autre exigence supplémentaire de la part des Etats-Unis" et permettrait de "gagner du temps" afin de poursuivre les consultations bilatérales sur le futur du contrôle des armements nucléaires, ajoute la diplomatie russe.

La prolongation d'un an du traité New Start

avec "gel" des arsenaux nucléaires était l'une des propositions formulées par Washington, et qui avait été dans un premier temps rejetée comme "inacceptable" par Moscou. Vendredi dernier, le président russe Vladimir Poutine avait proposé de prolonger l'accord actuel pendant au moins un an mais "sans condition", une offre qui avait été balayée par les Etats-Unis.

Ce revirement de Moscou pourrait changer la donne alors que les négociations sur le renouvellement de cet important traité de désarmement nucléaire sont dans l'impasse depuis de nombreux mois, le texte actuel expirant début 2021. Le traité New Start, conclu en 2010, maintient les arsenaux des deux pays bien en deçà de leur niveau de la Guerre froide, limitant à 700 le nombre de lanceurs nucléaires stratégiques déployés et à 1.550 le nombre de têtes nucléaires.

Une disparition de ce dernier grand accord bilatéral régissant une partie des arsenaux des deux adversaires géopolitiques, négocié à l'époque des présidents Barak Obama et Dmitri Medvedev, laisse craindre la résurgence d'une course aux armements.

## Condoléances



Suite au décès de Mme Khadija Tahsaoui, survenu le 13 octobre courant à cause d'une crise cardiaque aux Etats-Unis, famille, proches et amis présentent leurs sincères condoléances à ses enfants Nadia, Rabia, Fouzia, Houda, Dalila, Imane, Abderrahim, Yassine, Abdelaâdim ainsi qu'à ses sœurs et à ses petits enfants.

Puisse Dieu avoir l'âme de la défunte en sa Sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous re-tournons.

# La Suède bannit à son tour les équipements des chinois Huawei et ZTE

La Suède va bannir par mesure de sécurité nationale les nouveaux équipements des groupes chinois Huawei et ZTE de son nouveau réseau télécoms 5G, et ceux déjà installés devront être retirés d'ici au 1er janvier 2025, a annoncé mardi l'autorité chargée des appels d'offres. Ce bannissement est la conséquence d'une

ne nouvelle loi adoptée au début de l'année et de l'évaluation des autorités militaires et du renseignement visant à "garantir que l'utilisation des fréquences ne mette pas en danger la sécurité de la Suède", écrit l'Autorité suédoise des télécoms (PTS) dans un communiqué.

La patrie d'Ericsson, principal concurrent de Huawei, imite ainsi la décision britannique prise en juillet de bannir le groupe chinois, alors que plusieurs pays européens lui ferment peu à peu la porte sur leurs réseaux télécoms ou envisagent de le faire, dans le sillage de sanctions américaines.

En France, l'équipementier chinois ne fera pas l'objet d'une interdiction totale du marché de la 5G, mais les opérateurs utilisant déjà Huawei auront des autorisations d'exploitation limitées à huit ans. "Les nouvelles installations dans les fonctions centrales pour l'usage radio des bandes de fréquence doivent être menées sans les fournisseurs Huawei ni ZTE", écrit l'autorité suédoise dans un communiqué.

"Si des infrastructures existantes dans les fonctions centrales devaient être utilisées pour offrir des services dans les fréquences concernées, les produits de Huawei et ZTE devront être enlevés le 1er janvier 2025 au plus tard", ajoute l'autorité. Si ces fonctions centrales du réseau sont "dépendantes de personnel ou de fonctions situées à l'étranger, ces dépendances doivent être éliminées et si nécessaires remplacées par du personnel ou des fonctions en Suède", précise



enfin l'autorité.

Huawei est devenu en quelques années le leader mondial des équipements de réseaux télécoms (antennes, etc.), avec une avance notable sur la 5G, et devance désormais en parts de marché le suédois Ericsson

et le finlandais Nokia. ZTE figure lui aussi parmi les principaux fournisseurs mondiaux.

Quatre opérateurs ont été retenus pour le round d'enchères suédois pour des fréquences 2,3 et 3,5 gigahertz destinées au

futur réseau 5G: l'ex-opérateur historique Teli, ainsi que Hi3G Access (plus connu sous sa marque commerciale "3", Net4Mobility (Telenor/Tele2), et le distributeur audiovisuel Teracom, indique PTS. Les enchères doivent débuter le 10 novembre.

## Athènes demande à l'UE d'examiner la suspension de l'union douanière avec Ankara



Le chef de la diplomatie grecque, Nikos Dendias, a envoyé une lettre au commissaire européen chargé de l'élargissement Oliver Varhelyi lui demandant l'examen de la suspension éventuelle de l'union douanière entre l'Union européenne (UE) et la Turquie, a indiqué mardi l'Agence de presse grecque, Ana.

Dans sa lettre, Nikos Dendias souligne qu'Ankara "continue de violer unilatéralement" l'union douanière UE-Turquie en adoptant des mesures qui ne sont pas prévues dans cet accord, selon l'Ana.

Le ministre a demandé à l'UE d'examiner la prise des mesures adéquates soulignant "le comportement infractionnel à plusieurs reprises" de

la Turquie contre l'UE, selon la même source. Les relations greco-turques ont connu une nouvelle tension ces dernières semaines après l'envoi par Ankara de son navire d'exploration gazière Oruç Reis dans le sud de l'île grecque de Kastellorizo, une zone en Méditerranée orientale revendiquée par la Grèce.

En août, ce navire est resté presque un mois dans cette zone avant de se retirer début septembre. A l'issue du sommet européen vendredi dernier, le président du Conseil européen Charles Michel a critiqué la reprise de l'exploration gazière turque en Méditerranée orientale et rappelé que l'Union européenne avait prévu d'évaluer la situation en décembre en vue d'éventuelles sanctions.



Salah Koubaa, vice-doyen chargé de la recherche et de la coopération à l'Université Hassan II de Casablanca

## *La priorité donnée à l'agriculture dans le discours Royal représente les prémises d'un modèle de développement équilibré dans lequel le rural et l'urbain forment un tout cohérent*

# Entretien

Salah Koubaa, vice-doyen chargé de la recherche et de la coopération à l'Université Hassan II de Casablanca, a accordé un entretien à la MAP sur l'importance qui doit être donnée à l'agriculture et au développement rural dans la dynamique de relance économique comme annoncée dans le discours de S.M le Roi adressé, vendredi 9 octobre, au Parlement à l'occasion de l'ouverture de la 1ère session de la 5ème année législative de la 10ème législature.



**La nouvelle stratégie de développement est-elle une alternative au PMV ?**

Le Plan Maroc vert (PMV) a été lancé en 2008 avec des objectifs précis pour redynamiser l'agriculture au Maroc. A l'instar des autres stratégies sectorielles lancées, sous les Hautes orientations de Sa Majesté le Roi, pour l'émergence économique du pays, le PMV a permis de métamorphoser l'agriculture.

Cependant, certaines défaillances ont été constatées et il fallait intervenir pour ajuster les trajectoires de développement de ce secteur et optimiser son potentiel. D'où le lancement d'une nouvelle stratégie, "Génération Green 2020-2030", qui vise d'abord à renforcer les acquis, apprendre et capitaliser sur l'expérience du PMV.

Il s'agit d'une stratégie de consolidation avec un focus particulier sur la création de nouvelles activités génératrices d'emplois et de revenus notamment en faveur des jeunes en milieu rural. La finalité ultime est de permettre l'émergence d'une classe moyenne agricole qui constituera à terme le fer de lance du développement rural du Maroc.

**Quelles sont les nouvelles filières de valorisation de la production agricole ?**

Toutes les filières agricoles sont concernées parce qu'elles peuvent et doivent réussir. Le potentiel est énorme. Il faut savoir mobiliser les ressources et

trouver le dosage optimal permettant d'atteindre les objectifs stratégiques.

La stratégie "Génération Green", comme le PMV, traduit un changement de paradigme qui désormais se base sur la vision globale et la cohérence de ses composantes. L'agriculture moderne et l'agriculture solidaire sont toutes les deux au cœur de cette vision.

Pour les filières, il s'agit notamment des filières forestières à travers particulièrement la création d'un nouveau modèle participatif pour associer les populations à la gestion, au développement des espaces forestiers et à la promotion et la modernisation de ces espaces.

**Comment concilier la complexité du régime des terres collectives avec les impératifs d'une agriculture moderne ?**

Les orientations du Souverain visent à promouvoir la petite entreprise agricole en permettant aux jeunes du monde rural d'entreprendre dans un écosystème agricole non-inhibiteur.

Cette forte volonté Royale s'explique par les opportunités énormes qu'offre le rural au Maroc. Il faut donc mobiliser les ressources disponibles, notamment les terres collectives qui doivent sortir de leur léthargie.

Le gouvernement doit légiférer et jouer son rôle de mobilisateur de toutes les ressources en léthargie notamment les millions d'hectares des terres collectives. Permettre aux ménages du rural

d'accéder à la propriété foncière va certainement entraîner des effets de prospérité partagés.

En plus de cette mobilisation des ressources, il est important de réfléchir sur de nouvelles formes organisationnelles des exploitations agricoles au Maroc qui tiennent compte des particularités des terres collectives.

**S.M le Roi a parlé de l'agriculture comme un secteur-clé de l'économie marocaine à la lumière des nouvelles réalités imposées par la crise du coronavirus. Cette affirmation est-elle le signal d'un retour aux fondamentaux historiques de l'économie du Maroc comme pays essentiellement agricole? Cela va-t-il affecter les autres stratégies industrielles sectorielles qui sont montées en puissance au cours des deux dernières décennies ?**

Historiquement, l'agriculture est un des secteurs clés de l'économie nationale. C'est un secteur prioritaire, mais cela ne signifie pas qu'il va prendre le devant par rapport à d'autres secteurs émergents tels que l'automobile et l'aéronautique. Ces derniers relèvent des métiers mondiaux du Maroc (3M) et positionnent notre économie sur des chaînes de valeur globales.

L'agriculture est visée de manière particulière dans ce contexte pour relancer l'économie nationale parce qu'elle affecte directement le développement du monde rural qui représente plus de

48% de la population totale.

Il s'agit, par conséquent, d'un secteur clé qui a joué un rôle d'amortisseur de chocs mais aussi d'assureur des approvisionnements en produits agroalimentaires durant la crise sanitaire. La priorité donnée à l'agriculture dans le discours Royal représente aussi les prémises d'un modèle de développement équilibré dans lequel le rural et l'urbain forment un tout cohérent.

**Le Fonds Mohammed VI pour l'investissement a manifestement tous les attributs d'un Fonds souverain. Comment sera-t-il géré? Quel est le périmètre de ses interventions et comment seront évaluées ses performances?**

La vision Royale pour la relance économique est claire et dotée de ressources importantes dans le cadre du Fonds Mohammed VI pour l'investissement. Les orientations du Souverain et les ressources allouées représentent une feuille de route pour sortir rapidement de la crise.

Le Fonds créé par le Souverain est un modèle de par son mode de bonne gouvernance, de gestion, d'efficacité et de transparence.

Doté de 15 milliards de dirhams, le Fonds va permettre de booster les principaux domaines de l'économie nationale : l'industrie, l'innovation, l'agriculture, le tourisme, les infrastructures et toutes activités à fort potentiel.

Mots flechés

Par Abou Salma

**Jeux & Loisirs**

AVERS	LOUPE	COURIR TRÈS VITE	FINISH	BAILLEUR DE FONDS	FILS AÎNÉ DE NOÉ	PRONOM FAISAN	ÉCHEC COMPLET
PERROQUET		EN ESPAGNE		POÉSIE SCANDÉE	PRONOM		
COR		L'AMI DU PEUPLE				RADIUM FORT EN THÈME	
		VIEILLE CITÉ					
UN RISQUE POUR LES MINEURS	FÉRU POINT DE VUE			DE BAS EN HAUT: COUP DE CORNE	QUARTIER DE RABAT		CENT MÈTRES CARRÉS
		HAUTAÏNE	À L'ENVERS: VENT DU NORD				
SODIUM MAUVAISE MÈRE					SOLIDE		
ALUMINIUM HALTE ROUTIÈRE		LETTRES D'OBAMA	QUARTIER D'OSLO	DE BAS EN HAUT: LAQUAIS	COURBÉE		
						CACHÉ VÉHICULE TOUT TERRAIN	RÂPEUX
COURT LES RUES PENDANT LA NUIT				QUARTIER D'AGABA	RECUEIL	DIVINITÉ ÉGYPTIENNE	
CARDINAUX		EST TRADUIT EN ANGLAIS	ARTICLE		ARTICLE LETTRES DE KENITRA		PRONOM
CEYLAN JADIS VENUES AU MONDE						PARTIE DE PLAISIR	
			CASSEUR				

Solution mots flechés d'hier

COULÉE	F	POSTE D'OBSERVATION	POILUS	H	AFFAIRE CONCLUSE	T	TÊTE DE ROBOT	P	NOM DE GUÈRE	BALAI	FAUSSE NOTE
MANGE-TOUT	O	M	N	I	V	O	R	E	EN ACCÈS	A	C
NICKEL DOIGTÉ	N	I	R	P	O	U	PRAME NIPPON	N	O		
A	D	R	E	S	S	E	EN SCÈNE	Foyer	LETTRES DE LORAND	PANDY	U
VEILLES	U	A	LE BOUT DE LA LANGUE	U	E	MUSIQUE AFRO-CUBAÏNE	S	A	L	S	A
S	E	D	JEU DE DÉS	T	R	I	C	T	R	A	C
LUBES VIKINGS	P	O	D	E	DE BAS EN HAUT: SUPER	ARCHITECTE AMÉRICAIN	CHANSON MESSAGE SABLE	R	A	P	ARTICLE INDEFINI
B	A	R	MINÉE MÉTAL	S	A	P	E	E	ROULÉ	E	U
LOUP	V	CASSE-TÊTE CHINOIS	PARTIE D'UNE COMPRIÈRE	R	E	R	GRECQUE	ARTICLE INDEFINI	UN		
BOBO	E	G	R	A	T	I	G	N	U	R	E
PARTIE DE ZÉRO	R	O	EN RODAGE	MORCEAU D'ARIN	X	FORME D'AVOIR	ROMAINS	U	QUARTIER D'OSLO	ARTICLE ESPAGNOL	PRONOM
A	S	LE RÊVE AMÉRICAIN	D	R	E	A	M	FILS AÎNÉ DE NOÉ	S	E	M
CRACK LANCÉE	E	L	A	N	AMOUR PROPRE	I	D	Y	L	L	E

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouthier  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumein Warrach

**Secrétaire**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laarak

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaïb Sahmoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdalkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma  
**Téléphone:**  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrébines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE 130 / 64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**www.ojd.ma**



### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**HORIZONTELEMENT**

- 1- Ils s'y connaissent en fruits comestibles
- 2- Solitude
- 3- Panorama - Renvoi - Préposition latine
- 4- Indicateur - Semblant sortir du plan
- 5- Impératrice - Dévêtu
- 6- Reproductive
- 7- Eut le cran - Règle - Unité de luminosité
- 8- Rouspète - Ville de France
- 9- Note - Mettent
- 10- Péché capital - Sorti

**VERTICALEMENT**

- 1- Ichtyoïde
- 2- Saule vannier - Robuste
- 3- Parole - Indifférent
- 4- Principe visqueux - Porte grain
- 5- Largeur d'étoffe - Respire - défini
- 6- Négligé - Victoire de Napoléon
- 7- Fâcheux - Au pied!
- 8- Tête de liste - Mitigés
- 9- Bilan - Attaches
- 10- Limoge - Gardé pour soi

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	L	E	G	A	L	E	M	E	N	T
2	A	C	I	D	I	T	E		E	O
3	M	O	T	U	S		I	L	O	T
4	P	U		L	I	B	R	E		E
5	A	L	I	T	E	E		S	A	M
6	D	E	V	E	R	S	E		E	
7	A	R	E		E	S	S	O	R	E
8	I		T	R		O	O		E	S
9	R	E	T	I	E	N	N	E	N	T
10	E	T	E	T	E	S		U	T	E

### Grilles de sudoku

*Facile*

3				1	7			6
7	5		4			1	3	
	8	4		6				
		8				6		9
		5	6		8	3		
6	2					7		
				8		9	7	
	6	7			9		1	2
2			7	5				4

*Moyen*

6				2			5	3
			8	1			9	7
					5			
				3		2	8	
7	4			6			3	1
	6	3		8				
			1					
5	2			9	8			
4	1			7				5

*Difficile*

3		1			7		6
8				7			
	4	2			1		
				6			5
	4	9		1	6	2	
5			9				
		6			8	9	
			7			6	
2	8			9		1	

*Expert*

		7						
8	2		9					
6	5		4	7	1			
7						8	9	
			2		9			
	3	1						4
			1	4	5		6	2
				2		7	1	
						3		

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

*Facile*

9	1	5	7	3	4	6	2	8
2	4	3	1	6	8	5	7	9
6	8	7	9	2	5	1	3	4
1	5	8	6	4	2	7	9	3
7	3	2	8	5	9	4	6	1
4	6	9	3	1	7	8	5	2
3	7	6	4	9	1	2	8	5
5	9	4	2	8	6	3	1	7
8	2	1	5	7	3	9	4	6

*Moyen*

1	7	8	6	2	5	3	9	4
2	4	6	1	9	3	8	7	5
9	5	3	8	4	7	2	6	1
5	6	1	4	3	2	9	8	7
4	3	2	7	8	9	1	5	6
8	9	7	5	6	1	4	3	2
6	8	5	3	1	4	7	2	9
3	1	9	2	7	6	5	4	8
7	2	4	9	5	8	6	1	3

*Difficile*

2	8	4	7	6	9	3	5	1
3	9	5	1	8	2	7	4	6
6	1	7	3	4	5	2	9	8
5	4	1	2	7	8	6	3	9
7	2	6	5	9	3	1	8	4
8	3	9	6	1	4	5	2	7
1	5	8	4	3	6	9	7	2
9	6	2	8	5	7	4	1	3
4	7	3	9	2	1	8	6	5

*Expert*

8	2	3	4	1	6	5	7	9
4	9	5	8	2	7	1	3	6
7	1	6	9	3	5	2	8	4
3	4	9	2	6	8	7	1	5
5	7	2	1	9	4	8	6	3
1	6	8	5	7	3	9	4	2
2	5	7	6	4	1	3	9	8
9	3	4	7	8	2	6	5	1
6	8	1	3	5	9	4	2	7

# Economie

L'ONMT donne un coup d'accélérateur à son plan de relance touristique national

Dans le cadre de son plan de relance du tourisme national, l'Office national marocain du tourisme (ONMT) a organisé deux voyages de familiarisation au départ du Royaume-Uni et de l'Espagne en faveur de professionnels du tourisme. Ces voyages de familiarisation ont pour objectif de mettre en relation les acteurs touristiques espagnols et britanniques avec leurs homologues marocains, en vue de les rassurer sur les dispositions sanitaires prises par le Maroc et d'accélérer la relance touristique, indique lundi un communiqué de l'ONMT.

Ces actions marquent la reprise des Fam Trips, afin de rassurer les prescripteurs sur les dispositions sanitaires prises par le Maroc pour la reprise des activités touristiques, précise l'Office, notant que les deux voyages ont mis en relation les créateurs d'expérience marocains avec les professionnels espagnols et britanniques, afin d'actualiser et approfondir leurs connaissances de la destination Maroc et leur faire découvrir les nouvelles infrastructures mises au service du tourisme, rapporte la MAP. Ces visites ambitionnent de promouvoir le tourisme marocain dans la région de l'Andalousie et au Royaume-Uni, et bénéficient de la couverture de médias espagnols et britanniques, relève la même source.

En compagnie de leurs homologues marocains, les hôtes espagnols ont exploré la région Nord, à travers un programme riche dans les villes de Tanger, Tétouan et la bande côtière Tamuda Bay, fait savoir le communiqué, notant qu'un passage à Rabat à bord du TGV Al Boraq leur a permis de découvrir cette nouvelle infrastructure, moderne et pratique, mise au service du tourisme marocain.

De leur côté, les professionnels britanniques ont visité les villes d'Essaouira, Marrakech, le village de Sidi Kaouki et le désert d'Agafay. Ces voyages de familiarisation inaugurent une série d'activités de promotion organisées à court terme par l'ONMT sur les marchés espagnol et britannique, touchant à la fois la profession touristique et le grand public, indique encore le communiqué, ajoutant que l'Office prévoit le lancement d'une plateforme nommée B2Marruecos, pour l'organisation de workshops virtuels visant à réactiver l'activité touristique au départ de l'Espagne, la participation à des webinaires B2B au Royaume-Uni et au WTM, l'organisation de voyages et de rencontres avec la presse ainsi que le renforcement des activités digitales et des actions de relations publiques génératrices de buzz. Ces opérations s'inscrivent dans le droit fil de la stratégie globale mise en œuvre par l'ONMT pour relancer le tourisme, un secteur vital pour l'économie nationale, à travers la reconquête des grands marchés émetteurs de touristes vers le Maroc, conclut le communiqué.

## Maroc Telecom améliore sa résilience en dépit d'une conjoncture difficile



Malgré un contexte économique particulièrement difficile, marqué par la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, Maroc Telecom a affiché des résultats résilients au troisième trimestre 2020.

En effet, bien que le Résultat net ajusté part du Groupe (RNPG) soit en retrait de 2,6%, les résultats du groupe de télécommunications au 30 septembre font état d'un accroissement de 4,3% du parc global; d'une amélioration de 0,2 pt du taux de marge d'EBITDA ajusté; d'une bonne résilience des activités à l'international et de la poursuite de la croissance des activités Fixe au Maroc.

En détail, le parc du Groupe s'est accru de 4,3% sur un an pour atteindre 70,5 millions à fin septembre 2020. Cette progression s'explique principalement par la hausse du parc des filiales (+7,3%), du parc Fixe (+6,7%) et Haut Débit Fixe (+10,4%) au Maroc, selon le top management de Maroc Telecom.

En hausse de 0,7% (-1,2% à base comparable), le chiffre d'affaires du groupe a atteint 27.498 millions de dirhams durant les neuf premiers mois de l'année 2020.

Soulignons que l'augmentation du CA est liée à la bonne résilience des activités à l'international qui compense partiellement le retrait du chiffre d'affaires au Maroc pénalisé par les effets de la crise sanitaire liée à la Covid-19.

En légère baisse de 0,3% (-0,8% à base comparable), à fin septembre 2020, le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) ajusté du Groupe s'est, pour sa part, élevé à 14.361 millions de dirhams.

Cette variation s'explique par « la progression de 6,7% (+5,0% à

base comparable) de l'EBITDA ajusté des activités à l'international qui compense en partie la baisse de l'EBITDA ajusté au Maroc », a relevé Maroc Telecom dans un communiqué ajoutant que le taux de marge d'EBITDA ajusté a progressé de 0,2 pt à base comparable, pour s'établir à 52,2%.

Quant au résultat opérationnel (EBITA) ajusté du Groupe, il ressort de même source qu'il s'est inscrit en baisse de 3,1% (-2,6% à base comparable) en raison de la hausse des amortissements. Il s'est ainsi établi à 8.714 millions de dirhams au cours de cette même période.

Dans le registre des baisses, on note aussi le recul du Résultat Net ajusté part du Groupe de 2,6% (-1,4% à base comparable) pour ressortir à 4.526 millions de dirhams.

A fin septembre toujours, et en raison d'une gestion efficace des investissements, adaptée au contexte de la crise actuelle, les Capex (hors fréquences et licences) sont ressortis en baisse de 38,5%, apprend-on.

Il est à noter, en revanche que

les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO) ajustés ont progressé de 22,4% (+21,2% à base comparable) suite à la baisse des Capex pour s'élever à 11.221 millions de dirhams. Et d'ajouter qu'à la même période, la dette nette consolidée du Groupe a représenté 1,0x fois son EBITDA annualisé.

Soulignons qu'à l'occasion de la présentation des résultats de Maroc Telecom au 30 septembre 2020, Abdelslam Ahizoune, président du directoire, a déclaré : « Dans ce contexte de crise sanitaire mondiale et de durcissement de la concurrence, la stratégie de diversification à l'international, initiée par Maroc Telecom depuis plusieurs années, démontre à nouveau son succès. Les actifs à l'international permettent en effet au Groupe d'améliorer sa résilience dans cette conjoncture difficile ». A ce propos, Maroc Telecom a indiqué que les activités du Groupe à l'international continuent de faire preuve de résilience et génèrent un chiffre d'affaires quasiment stable à fin septembre 2020 (-0,1% à base comparable) et +4,4% à variation courante par rapport à 2019. La Data Mobile continue de soutenir les activités.

Au niveau de ses activités au Maroc, sur les neuf premiers mois de l'année 2020, il apparaît que les revenus de celles-ci ont chuté de 3,6% du fait du recul du chiffre d'affaires Mobile pour s'établir à 15.729 millions de dirhams.

« Privé de revenus importants liés au tourisme et aux MRE, le segment Mobile continue de subir les effets de la crise du Covid-19 notamment sur l'entrant international et le roaming », a noté Maroc Telecom assurant toutefois que cette baisse a été atténuée par l'accroisse-

ment du chiffre d'affaires Fixe qui augmente de 2,0% sur les neuf mois (+3,0% sur le seul troisième trimestre 2020). De son côté, l'EBITDA ajusté s'est contracté de 4,0% par rapport à l'an dernier, à 8.971 millions de dirhams alors que son taux de marge s'est élevé à 57,0%, en légère baisse de 0,3 pt. L'EBITA ajusté a de son côté accusé une baisse de 5,0% sur une année atteignant 6.056 millions de dirhams, tandis que son taux de marge s'est établi à 38,5%, en retrait de 0,6 pt.

Pour leur part, les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO) ajustés au Maroc ont connu une hausse de 9,8%.

S'agissant du parc Mobile, il a atteint 19,7 millions de clients au 30 septembre 2020, s'inscrivant ainsi en baisse de 2,8% sur une année. Quant à celui du Fixe, il ressort qu'il s'est amélioré de 6,7% sur un an, à près de 2 millions de lignes. Le parc Haut Débit a, de son côté, progressé de 10,4%, pour atteindre 1,7 million d'abonnés. « Maroc Telecom a fait preuve d'une grande capacité d'adaptation pour faire face aux effets de la crise, et ce à travers l'adoption, dès le début de la pandémie, de plans d'optimisation des coûts et d'une gestion optimisée des investissements », s'est réjoui Abdelslam Ahizoune.

En dépit de la conjoncture, il assure que le Groupe va poursuivre la modernisation de ses infrastructures et de ses services « afin d'offrir aux clients la meilleure qualité et la plus large couverture au niveau de tous les pays de présence ». Et de conclure que Maroc Telecom se positionne comme un catalyseur de la digitalisation et de la lutte contre la fracture numérique.

Alain Bouithy



Bonne résistance des résultats du groupe au 30 septembre 2020



## "Citroën Ami", un véhicule 100% électrique dédié à la distribution du courrier-colis

Le Groupe PSA et Barid Al-Maghrib ont procédé, lundi à Casablanca, à la signature d'un accord pour développer une version adaptée de 225 Citroën Ami - 100% électrique pour le réseau de distribution courrier-colis.

Fabriqué dans l'usine de Kénitra, Citroën Ami - 100% électrique, qui sera dédié au réseau de distribution courrier-colis à travers le Maroc, constitue l'un des 6 modèles de l'offensive électrique lancée par Citroën en 2020. Avec son autonomie de 75 km, ses 45 km/h, sa recharge complète en 3h sur une prise domestique standard, Ami a été pensé pour faciliter son usage au quotidien.

Intervenant à cette occasion, le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique, Moulay Hafid Elalamy, a souligné que ce véhicule innovant et accessible à tous est un premier pas de l'industrie de la mobilité électrique urbaine au Maroc.

Citroën Ami s'inscrit dans le cadre de la vision du Royaume de développer une industrie à forte valeur ajoutée guidée par le principe de développement durable, a fait savoir le ministre, notant que cet accord traduit la politique gouvernementale, faisant de la commande publique un levier de développement des écosystèmes industriels créant de l'emploi et développant l'export.

Pour sa part, Samir Cherfan, directeur de la région Afrique et Moyen-Orient du groupe PSA, a relevé que ce véhicule est le fruit de la collaboration entre les équipes centrales et marocaines du Groupe PSA pour le design, l'ingénierie, les achats et la production. C'est une pierre de plus à l'édifice du Groupe PSA dans le Royaume et dans la région Moyen-Orient/Afrique. "Riche de plus de 100 ans d'histoire et de véhicules anticonformistes iconiques, Citroën propose avec Ami une solution de mobilité individuelle qui permet

de se déplacer de manière protégée dans un objet fermé, 100% électrique et compact", a souligné M. Cherfan. De son côté, le directeur général du Groupe Barid Al-Maghrib, Amin Benjelloun Touimi, a indiqué qu'il s'agit de la première opération innovante de mise en service de 225 unités électriques (4 roues) spécialement conçues pour la distribution, par les facteurs, du courrier et des colis dans les agglomérations du Royaume. A travers cette initiative, Barid Al-Maghrib s'engage, dans le cadre de son plan de développement durable, à concrétiser ses ambitions en matière de réduction de son empreinte environnementale pour une mobilité propre et durable, a-t-il ajouté.

Entreprise citoyenne au service du public, Barid Al-Maghrib positionne la protection de l'environnement au cœur de sa stratégie de développement et d'évolution de ses métiers.

## Le PLF 2021 propose une batterie de mesures fiscales pour accompagner la relance de l'économie

Une batterie de mesures fiscales a été proposée dans le cadre du projet de loi de Finances 2021 (PLF2021), en vue d'accompagner la relance de l'économie marocaine et contrecarrer les répercussions de la pandémie de Covid-19.

Selon la note de présentation de ce projet, publiée lundi, les propositions de mesures fiscales à insérer dans le PLF2021 s'articulent autour de cinq axes, à savoir l'encouragement et l'accompagnement de l'in-

vestissement, l'amélioration des régimes d'imposition des petits contribuables, la lutte contre la fraude fiscale, la clarification de certaines dispositions fiscales et l'amélioration des relations entre le contribuable et l'administration fiscale, rapporte la MAP.

Parmi les mesures phares de ce projet figure l'institution d'une contribution sociale de solidarité sur les bénéfices et les revenus au titre d'un seul exercice (2021).

Cette contribution, qui s'inscrit dans le cadre des efforts de mobilisation de ressources en faveur des populations démunies et de renforcement de la solidarité sociale, concernera notamment les sociétés soumises à l'IS à l'exclusion des sociétés exonérées de l'impôt sur les sociétés de manière permanente, des sociétés exerçant leurs activités dans les zones d'accélération industrielle et des sociétés de services bénéficiant du régime fiscal prévu pour CFC.

Il s'agit également des personnes physiques soumises à l'IR au titre des revenus, de source marocaine, professionnels, agricoles et fonciers ainsi qu'au titre des revenus salariaux et revenus assimilés.

Pour limiter les effets néfastes des factures fictives, il est proposé aussi dans le PLF 2021 de compléter

les dispositions de l'article 146 du CGI afin de préciser que lorsque l'administration constate l'émission d'une facture par ou au nom d'un fournisseur qui ne satisfait pas aux obligations de déclaration et de paiement prévues par le CGI et l'inexistence d'une activité effective, la déduction correspondante à cette facture n'est pas admise.

Afin d'encourager l'embauche des jeunes sans emploi par toutes les entreprises quelle que soit la date de leur création, il est proposé d'instituer une mesure prévoyant d'exonérer de l'IR pendant 24 mois, les salaires versés aux personnes âgées de 30 ans au plus lors de leur premier recrutement, à condition que leur contrat de travail soit à durée indéterminée.

Les mesures proposées dans le cadre du PLF2021 consistent également en l'augmentation ou la réduction des droits d'importation sur certains produits.

Il s'agit ainsi de la réduction de la quotité d'importation de 40 à 2,5% sur la cyclosérine, un antibiotique antituberculeux utilisé dans le traitement des différentes formes de tuberculose. En absence d'une production locale de ces produits, et dans le but de maintenir un prix de vente adéquat, il est proposé de ré-



duire ce tarif. Le projet propose une baisse des droits d'importation applicable aux pneumatiques (autobus, camions, tracteurs routiers, véhicules et engins agricoles, engins de génie civil) de 40% à 17,5% même pour ceux montés sur jante.

En revanche, il est proposé dans ce texte l'augmentation de la quotité du droit d'importation applicable à la fibre destinée au remboursement de 2,5% à 17,5%, du fait que l'application d'un droit de douane de 2,5% sur le produit fini de polyester discontinu constitue une entrave au développement de la production nationale et réduit sa compétitivité.

Pour les cartouches Toner, une proposition porte sur l'augmentation des droits de douane de 2,5% à 17,5% pour améliorer la compétitivité de l'industrie nationale de recyclage et production des cartouches, qui est une activité prometteuse.

Il s'agit aussi de l'augmentation de la quotité du droit d'importation applicable à certains produits finis de tissus d'ameublement de 17,5% à 40% pour protéger la production nationale contre les importations massives. En vue de soutenir le secteur des transports, de la manutention industrielle et améliorer la sécurité routière, il est proposé de maintenir le droit d'importation au taux de 40% sur les pneumatiques des véhicules de tourisme ainsi que des motos et des bicyclettes.

Une augmentation est également prévue de la quotité du droit d'importation applicable aux produits du chocolat et des préparations alimentaires contenant du cacao de 17,5% à 40%, pour renforcer la compétitivité de la branche nationale de production de chocolat et des préparations alimentaires contenant du cacao.

**Institution d'une contribution sociale de solidarité sur les bénéfices et les revenus au titre d'un seul exercice**

## La plateforme industrielle Tanger-Med classée deuxième zone économique spéciale dans le monde

La plateforme industrielle Tanger-Med a été classée 2e zone économique spéciale dans le monde par le FDI Intelligence du Financial Times.

Selon le classement des zones économiques les plus attractives au monde pour l'année 2020 "FDI's Global Free Zone of the Year", Tanger Med Zones est consacrée 2ème zone économique mondiale après "Dubai Multi Commodities Center", aux Emirats Arabes Unis, alors qu'elle était classée 5ème en 2019, indique le groupe Tanger-Med dans un communiqué. Le rapport compare près de 100 zones économiques selon des benchmarks internationaux et mesure l'adéquation de leur offre face aux attentes des investisseurs, rapporte la MAP.

La 3ème place de ce classement mondial re-

vient à "Katowice Special Economic Zone" en Pologne, et la 4ème place à "Waigaoqiao Free Trade Zone" en Chine, précise-t-on.

"C'est la première fois qu'une zone africaine occupe une place élevée dans ce classement mondial, ce qui témoigne de la formidable montée en puissance du réseau des zones d'activités développées par Tanger Med, le plus important complexe industriel-portuaire en Afrique, situé sur le Détroit de Gibraltar", souligne le communiqué.

Le complexe portuaire marocain a obtenu à cette occasion d'autres importantes distinctions dont le 1er prix mondial "Large Tenant" pour la catégorie grands projets d'investissements, la mention de spécialiste mondial du secteur automobile "Specialism Award in Automotive" grâce

au dynamisme d'un écosystème automobile fort d'une centaine d'équipementiers installés, et le 1er prix africain pour les PME's "Free Zone of the Year for SME's" grâce à l'offre infrastructurelle et aux opportunités commerciales offertes pour cette catégorie d'entreprises, ajoute la même source. Tanger Med Zones est développée sur une superficie de 2.000 HA et comprend six zones d'activités orientées autour des métiers de l'automobile, de l'aéronautique, de la logistique, du textile et du commerce. Elle compte plus de 1.000 entreprises représentant un volume d'affaires annuel à l'export de 85 milliards de dirhams en 2019 et génère à ce jour près de 80.000 emplois.

Cette plateforme de compétitivité régionale, adossée au 1er complexe portuaire en Afrique

et en Méditerranée, dispose d'atouts importants et garantit une proposition de valeur en phase avec les attentes des acteurs mondiaux. Elle s'est démarquée par la qualité de ses services intégrés, l'infrastructure aux standards internationaux et sa position géographique unique offrant aux investisseurs un pont maritime de 14 km vers l'Europe et une connectivité maritime vers plus de 180 ports et 70 pays, ajoute le groupe Tanger-Med.

Cette consécration vient renforcer davantage le positionnement compétitif de la plateforme industrielle Tanger Med dans la reconfiguration des chaînes d'approvisionnement mondiales en particulier dans l'espace euro-méditerranéen en perspective post Covid-19, conclut le communiqué.

## Le musée de Dar El Bacha

*Une fenêtre sur la culture marocaine multifacette*



L'un des espaces emblématiques de la ville de Marrakech à visiter, le musée des confluences Dar El Bacha ne cesse de jouer un rôle pionnier ces dernières années, en insufflant une dynamique soutenue, à même d'enrichir la scène culturelle et muséale de la cité ocre.

En quelques années seulement après son ouverture, plus précisément en 2017, le musée Dar El Bacha a réussi à faire parler de lui et à s'ériger, sans nul conteste, en un lieu incontournable pour les touristes aussi bien nationaux que ceux en provenance d'autres lieux, venus massivement découvrir les différentes facettes d'une culture marocaine tout aussi authentique et séculaire que singulière.

Située au cœur de la Médina de Marrakech et figurant sur la liste des meilleurs espaces à visiter, cette structure muséale a été, dès le départ, créée dans l'objectif de mettre en lumière l'identité marocaine, ainsi que tous les apports qui ont forgé cette civilisation des plus anciennes et combien ancrée dans une histoire tout aussi riche que passionnante.

La singularité de cet espace muséal chargé d'histoire réside dans le fait que

Dar El Bacha était, dès le départ, une "demeure seigneuriale" datant du début du 20<sup>ème</sup> siècle, et qui était construite dans les règles et les détails les plus précis de l'architecture marocaine. Un intérêt si particulier pour le cachet architectural atypique 100% "made in Morocco", de quoi en être fier du moment qu'il illustre le savoir-faire des artisans marocains sans négliger les éléments décoratifs largement inspirés d'Europe.

Ce joyau architectural de toute beauté a été récupéré par la Fondation nationale des musées du Maroc (FNM), qui, dans l'immédiat, a entrepris sa restauration, avec beaucoup de talent et un professionnalisme inouï et ce, appuyée en cela par des mécènes généreux. La finalité étant d'en faire un musée des confluences, qui aura la mission de témoigner de la richesse de la culture marocaine et ses multiples composantes.

Son luxueux décor, ses belles façades ouvragées, ses boiseries et plafonds en cèdres, ses zelliges inspirés de l'architecture arabo-andalouse font de lui un espace muséal idéal pour l'organisation de tout genre de manifestation de nature à per-

mettre une véritable plongée dans l'art, la mode ou encore la photographie.

Une fois la porte de ce musée franchie, un détail des plus impressionnants capte le regard : le préambule de la Constitution marocaine de 2011 soigneusement placé comme pour rappeler à tout un chacun parmi les visiteurs curieux de découvrir la sécularité et l'authenticité de cette grande Nation, ainsi que les différents affluents qui forgent l'identité nationale.

Ce préambule, qui est une apologie de la diversité et un hymne aux mélanges, revendique l'apport des différents héritages et affluents (africain, musulman, arabe, hébraïque et méditerranéen) qui ont nourri et continuent de nourrir l'identité marocaine. De quoi renseigner le visiteur sur les vraies considérations ayant dicté la création de ce musée, celles de mettre en valeur le caractère exceptionnel du Maroc et la richesse, la diversité et la singularité de son histoire et de sa civilisation.

Cette structure muséale est scindée en un espace d'exposition qui permet d'accéder à une mine de données historiques

et archéologiques démontrant les différentes facettes de la culture marocaine, un autre espace dédié à l'art islamique où sont exposés avec soin et attention des écritures, des tablettes et différents objets relatifs aux sciences et au savoir de la civilisation islamique.

Si ce musée se présente donc comme une "porte d'entrée" à la culture et à la civilisation millénaire du Royaume, il n'en demeure pas moins qu'il contribue, sans nul doute, à valoriser une composante fondamentale du patrimoine marocain, celle des métiers de l'artisanat, ce savoir-faire ancestral des artisans marocains au fil des siècles, qui mérite promotion et préservation pour les générations montantes.

Le musée des confluences comporte également un espace réservé à la collection universelle de Patty Cadby Birch, en hommage à cette philanthrope américaine et citoyenne du monde, qui aimait le Maroc et qui a fait don de 1 million de dollars pour restaurer le minbar de la Koutoubia et a légué 1.500 objets, qui constituent aujourd'hui un "trésor" indéniable appartenant à ce musée.

## Netflix lance une collection de films "Made in Liban"

Netflix a lancé lundi une collection de films baptisée "Made in Lebanon", pour donner "un aperçu des luttes, des espoirs et des rêves des Libanais", au moment où le pays traverse depuis un an une grave crise politico-économique. Il s'agit d'une sélection de 19 films, dont quatre de Maroun Baghdati, le plus international des réalisateurs libanais jusqu'à sa mort prématurée à 43 ans après la fin de la guerre civile (1975-1990). Il s'agit de ses films les plus célèbres, "Hors la vie" (qui fait écho à la crise des otages occidentaux au Liban), "Petites guerres", "Whispers", "We are all for the Fatherland" et "Beyrouth O Beyrouth". "C'est la première fois que ces films restaurés sont diffusés sur un service de streaming dans le monde, 30 ans après la dernière diffusion internationale en VHS", indique Netflix.

D'autres réalisateurs y sont représentés, notamment ceux du

Franco-Libanais Philippe Aractingi, avec "Bosta", "Listen", "Sous les bombes" et "Héritages", un mélange de fiction et d'autobiographie où le réalisateur raconte à ses enfants son expérience de la guerre, son exil, son retour à la patrie.

De nombreux films tournent autour des "événements", euphémisme utilisé par les Libanais pour évoquer le conflit qui a fait 150.000 morts et des milliers de disparus, mais d'autres ne traitent pas strictement de la guerre, comme "Le Déjeuner" de Lucien Bourjeily.

Le réalisateur, et par ailleurs un des voix de la révolte anti-corruption qui a éclaté il y a un an au Liban, raconte l'histoire d'une famille qui ne s'est pas rassemblée depuis deux ans et qui se retrouve pour le déjeuner de Pâques, qu'un incident vient perturber.

Netflix, qui creuse son sillon dans le cinéma de patrimoine avec des films de Truffaut et de Go-



dard, "met en lumière la richesse du patrimoine culturel du pays et la créativité des talents libanais", selon le communiqué.

Les films des figures de proue du nouveau cinéma libanais, Na-

dine Labaki et Ziad Doueiri ("West Beirut", "L'attentat", "L'insulte") ne figurent pas dans cette collection sur Netflix France.

En revanche, la région Mena peut visionner "Caramel", "Et

maintenant on va où?", "Capharnaüm", les trois longs métrages de Labaki, ainsi que "West Beirut" de Doueiri (prix François Chalais au Festival de Cannes 1998), ainsi qu'une quinzaine d'autres films.





## Le “coup” électoral de Floride au coeur d’un documentaire de HBO

Deux semaines après une élection très serrée, une foule en colère dénonçant un “coup d’Etat” fait irruption dans un bâtiment officiel pour intimider un groupe de scrutateurs en train de compter les derniers bulletins de vote qui vont décider du prochain président américain. Malgré les craintes de son réalisateur, cette scène du documentaire “537 voix” qui sort sur HBO n’est pas une prédiction de ce qui attend les Etats-Unis le mois prochain. Il s’agit d’un retour sur les événements qui ont réellement secoué la Floride après un scrutin très contesté, en 2000. “537 voix” rappelle comment des manifestants républicains ont décidé d’influer sur l’issue du vote en pénétrant de force dans un immeuble gouvernemental à Miami, pour protester contre le recomptage à la main d’une dizaine de milliers de bulletins. Ce nouveau décompte, qui aurait pu

faire basculer l’élection en faveur du candidat démocrate de l’époque, Al Gore, n’avait pas été à son terme et c’est finalement George W. Bush qui avait été déclaré vainqueur en Floride, avec seulement 537 voix d’avance. En remportant cet Etat, il avait par la même occasion décroché les clés de la Maison Blanche.

Pour le réalisateur Billy Corben, le même scénario pourrait bien se reproduire à grande échelle dans la foulée de l’élection du 3 novembre prochain. “Il est impossible de dire combien de Miami en aura, et combien d’Etats seront comme la Floride en 2000. C’est une perspective vraiment effrayante”, déclare-t-il à l’AFP.

En raison notamment de la pandémie de Covid-19, le vote par correspondance, pratique très répandue aux Etats-Unis, a explosé et pourrait entraî-

ner d’importants retards dans la proclamation du vainqueur de l’élection présidentielle. Et des experts, comme ceux du Transition Integrity Project, mettent en garde contre une période de “chaos” politique et juridique qui pourrait en résulter. Le président Donald Trump a déjà préparé le terrain. Il martèle depuis des semaines, sans aucun élément concret, que ses adversaires démocrates utilisent ce mode de vote pour détourner des voix ou brouiller les urnes.

M. Trump s’est en outre refusé à déclarer qu’il accepterait le résultat de l’élection et a appelé ses partisans à se rendre dans les bureaux de vote et à “protéger” les urnes, ravivant les craintes de violences. Le leader républicain au Sénat, Mitch McConnell, a tenu à rassurer les citoyens que le vainqueur de l’élection, quel qu’il soit, entrera bien en fonction le 20 janvier, comme prévu.

Bouillon *de culture*

### Jeff Bridges

L’acteur américain Jeff Bridges, 70 ans, a annoncé lundi soir sur Twitter souffrir d’un lymphome, un type de cancer contre lequel il va entamer un traitement. “Y a du nouveau” (“New shit has come to light”): c’est par une réplique empruntée à “The Dude”, l’inébranlable et hirsute personnage qu’il incarnait dans “The Big Lebowski”, film culte des frères Coen, que Jeff Bridges a fait passer la nouvelle à ses nombreux fans. “On m’a diagnostiqué un lymphome. Bien que ce soit une maladie grave, je m’estime heureux d’avoir une formidable équipe médicale et le pronostic est bon”, poursuit-il. “Je débute un traitement et je vous tiendrai au courant de mon rétablissement”, conclut Jeff Bridges, sélectionné à sept reprises pour les Oscars qui l’ont sacré “meilleur acteur” en 2010 pour son rôle dans “Crazy Heart”. Dès l’année suivante, il était de nouveau en lice pour sa performance dans le western “True Grit”.

Jeff Bridges est récemment apparu dans “Sale temps à l’hôtel El Royale” (2018) et tourne actuellement une série télévisée pour la chaîne FX, “The Old Man”, adaptation d’un roman d’espionnage dans lequel il joue un agent de la CIA à la retraite qui tente d’échapper à son passé.



## Banksy revendique une nouvelle œuvre murale à Nottingham

Le célèbre artiste de rue britannique Banksy a revendiqué samedi sur les réseaux sociaux le dessin d’une fillette jouant du hula hoop avec un pneu de vélo, apparu récemment sur le mur d’un salon de coiffure de Nottingham.

En postant une photo de l’œuvre sur son compte Instagram, l’artiste a mis fin aux spéculations sur sa paternité, qui allaient bon train depuis son apparition mardi sur le mur de briques rouges dans cette ville du centre de l’Angleterre.

Devant le pochoir en noir et blanc, un vélo avec un pneu manquant a été attaché à un poteau, qui ne s’y trouvait pas avant l’œuvre murale, selon la gérante du salon de coiffure, Surinder Kaur, 42 ans. “Tout le monde est très excité, et beaucoup, beaucoup de gens viennent voir le dessin”, a-t-elle raconté à l’agence britannique Press Association. “Malheureusement, je ne possède pas ce bien immobilier, je le loue”, a-t-elle ajouté, alors que les œuvres de l’artiste de street art originaire de Bristol atteignent parfois des millions aux enchères.

Selon elle, les autorités locales ont recouvert l’œuvre d’un film plastique transparent pour la protéger.





# Il faut en finir avec la pauvreté

# Horizons



Le 17 octobre a marqué la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. La commémoration de cette journée suggère que la manière de mettre fin à la pauvreté n'est pas un concept ésotérique. Au contraire, le fait même de sa célébration indique que la recette pour en venir à bout est, à tout le moins, une théorie déjà établie. Bien qu'elle puisse faire l'objet d'une évaluation plus poussée, sa méthodologie centrée sur les personnes est déjà éprouvée de la manière la plus univoque qui soit, et elle est aussi bien comprise que ne l'est la brutalité d'un déni massif du potentiel de notre humanité.

Le processus de planification d'actions visant à éradiquer les conditions de pauvreté est synonyme d'expérience de conception de développement durable ou d'entreprises dans des sociétés qui connaissent une longue espérance de vie. En bref, nous – le public de tous bords – devons, ensemble, planifier en tenant compte de la grande diversité des facteurs qui influent et sont influencés par le changement social.

Les forces intentionnelles et non intentionnelles en présence qui sont exprimées par les sociétés, et qui se manifestent du fait même du monde naturel, qui provoquent la croissance ou la disparition d'une intervention dans la promotion de notre bien-être général, sont pertinentes dans les différents domaines où nous cherchons à nous améliorer. Par exemple, quelles sont les implications économiques et environnementales d'une entreprise agricole ? Quelles sont les répercussions politiques de l'éradication de l'analphabétisme des femmes ? Quelles sont les dimensions culturelles qui entravent ou libèrent l'in-

novation chez les jeunes ? Quelles sont les évaluations techniques et financières de l'activité de transformation des produits des coopératives rurales ? Que nous a appris l'histoire sur l'avenir lorsque nous mettons en place des projets d'eau potable qui nous débarrassent des maladies hydriques et des pertes de vie infantile ?

Si nous voulons, à terme, mettre en place des projets qui pourront porter un coup fatal à la pauvreté, nous devons envisager le développement sous tous ces angles et dans toutes ces dimensions. Plus important encore, comment mettre en œuvre ce type de planification dimensionnelle à multiples facettes, sachant qu'aucune personne ou agence ne peut à elle seule tenir compte de tous ces points de vue dans sa mise en œuvre visant à identifier une action sociale efficace ? Il faut que les personnes dont la pauvreté est censée être éradiquée et qui sont ciblées pour être les bénéficiaires du changement participent à leur propre évaluation de ce qui sera le mieux pour elles, en impliquant le dialogue inclusif entre les femmes et les hommes, toutes les catégories d'âge et tous les secteurs. Individuellement, ils se combinent en de nombreux points de vue nécessaires pour parvenir à une conception équilibrée des projets de lutte contre la pauvreté par et pour la population.

J'ai espoir que les personnes qui vivent des situations de pauvreté extrême, héritées du passé et transmises vers l'avenir, se réjouiront un jour de voir l'aide au développement internationale et nationale appliquée pour réaliser les priorités qu'elles déterminent par leurs propres procédures d'analyse, de discussion et de recherche de consensus. On

peut sonner le glas de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté sans qu'un certain nombre de réalités essentielles ne deviennent des acquis. L'une de ces réalités étant que la question de l'allocation des fonds de développement est une affaire communautaire, et qu'elle n'est pas l'apanage de parties extérieures qui tirent les ficelles. En outre, les Objectifs de développement durable du monde seront enfin un jalon sur la voie de leur propre réalisation, lorsque leur composition sera la somme de tous les besoins définis par les communautés locales et les quartiers de la planète.

Étant donné que la majeure partie de la pauvreté sur terre touche les populations rurales, nous devons reconnaître que les associations de producteurs de denrées alimentaires doivent également être les transformateurs de leur générosité. Les capacités des producteurs doivent être investies dans l'infrastructure physique de l'utilisation efficace de l'eau, dans l'amélioration de la culture et de leurs capacités, et dans la création de coopératives en partenariat qui permettent d'atteindre le marché et la durabilité. Dans de nombreux pays, la majorité des filles des zones rurales ne vont pas à l'école secondaire, mais elles peuvent et doivent être « des greniers à blé » pour elles-mêmes et pour les blocs de nations dont elles font partie. La pauvreté rurale est en réalité une parodie, car elle se manifeste là où il existe le plus grand potentiel de croissance partagée et prospère.

Cette Journée internationale est inextricablement liée aux droits de l'Homme, et il s'agit là d'une vérité qui n'est pas nécessairement intuitive. Com-

ment pouvons-nous en effet manifester le changement dans nos cœurs alors qu'on ne nous a jamais demandé quelle pouvait être notre vision personnelle de notre avenir ? Comment pouvons-nous courageusement faire valoir nos propres intérêts alors qu'ils ont été niés et non reconnus pendant la plus grande partie de notre vie ?

Il est tellement difficile et peut-être injuste de s'attendre à ce que nous parlions directement au pouvoir – qui domine aussi bien dans les hameaux que dans la gestion des affaires du monde – alors que les groupes qui l'exercent le font depuis des lustres. L'éradication de la pauvreté doit commencer par le démantèlement des inhibitions et des doutes qui nous empêchent d'affirmer notre confiance en nous-mêmes, et doit plutôt conduire à la remise en question et à la redéfinition des relations qui oppriment et contrôlent. C'est alors, lorsque nous nous engageons dans la planification du développement, que nous devenons plus forts dans notre découverte et notre réalisation des opportunités qui feront disparaître la pauvreté une bonne fois pour toutes et qui donneront lieu à nos meilleurs jours sur terre.



Par Yossef Ben-Meir  
Président de la Fondation du Haut Atlas

# Mustapha Mezian, *un miraculé qui fait revivre les couleurs et les formes*

Portrait



**R**ien ne prédestinait cet informaticien à une vocation d'artiste-peintre, sauf que le destin en a décidé autrement. A sa sortie de coma, suite à un terrible accident de la route, il s'est découvert une passion pour les couleurs et les formes géométriques, peut-être dans une tentative de recoller les morceaux d'une vie antérieure dont il ne garde que de petits bouts de souvenir.

C'est avec un sourire de bébé tracé sur les lèvres, un regard innocent et timide que ce miraculé, qui a échappé à une morte certaine à l'âge de 18 ans, reçoit les passionnés qui sont venus à la découverte de son exposition "Voyage intérieur", installée à la galerie Mined'art.

Derrière le choix des couleurs vives, des ondulations et des formes géométriques se cache un

vécu, particulièrement terrible qui a mené Mustapha Mezian vers le monde de la peinture qui deviendra alors un reflet d'un propre intérieur et une forme de thérapie.

Dans un entretien à la MAP, l'artiste peintre explique que ses œuvres sont le fruit d'une "nouvelle naissance" et d'une "réincarnation". Il raconte qu'en 2002, il était victime d'un accident de la route qui le plonge dans un coma. À son réveil, c'est une nouvelle vie qui s'offre à lui.

"Je ne me souviendrai que de peu de chose de ma vie passée. J'ai vu naître en moi une passion qui m'était jusqu'alors inconnue: la peinture", confie-t-il, qui garde des marques physiques visibles de cet événement tragique.

En pleine convalescence, la peinture devient pour Mustapha Mezian synonyme de thérapie et un

outil d'expression autre que la parole. "Lorsque je peins, je suis en transe (...) La peinture est une source d'évasion".

L'année 2005 marque un tournant décisif dans la vie de l'artiste. Guidé par son pinceau, ce passionné d'informatique réalise d'emblée, d'une manière totalement spontanée, une œuvre qui marquera le début de sa carrière artistique et ce n'est autre que son propre portrait.

"Il me semble que c'était une manière pour moi d'exorciser mes démons, mes peurs et mes angoisses qui sont des tâches sombres de ma vie", indique-t-il. "J'associe les couleurs vives aux formes à la fois ondulatoires et géométriques et la couleur devient alors une manière pour moi de célébrer la vie que je redécouvre de nouveau", a notamment souligné l'artiste.

Mustapha Mezian ne se consacre à temps plein à la peinture qu'à partir de l'année 2018, où il crée notamment sa signature artistique, en s'inspirant de l'œuvre des monstres sacrés des arts plastiques qui le fascinent, comme Melihi, Kandinsky ou encore Miro.

Bien qu'autodidacte, Mustapha Mezian baigne néanmoins dès son enfance dans le monde de l'art, en immersion dans l'atelier de sa tante qui n'est autre que la célèbre Meriem Mezian, peintre marocaine de renommée internationale.

Pour sa première exposition individuelle, l'artiste emmène le contemplateur dans un univers cosmique prédominé par la présence de la couleur. Il s'agit d'une invitation à l'évasion et au voyage intérieur. "Les couleurs vives m'inspirent la vie", ne cesse-t-il de répéter.



**BK WORLD LOGISTIQUE -SARL CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 Septembre 2020 à Casablanca - il a été établi les statuts d'une société SARL aux caractéristiques suivantes :  
DENOMINATION : " BK WORLD LOGISTIQUE " - SARL

OBJET : Le Transport national et international de toutes marchandises  
SIEGE SOCIAL : ANASI 27 Imm.B N° 19 Sidi Berboussi AhleLaghlam - Casablanca

CAPITAL SOCIAL : Cent Mille dirhams ( 100 000 ) et divisé en Mille parts sociales d'une valeur nominale de cent ( 100 ) dirhams chacune numéroté de 1 à 1 000. Le capital social est réuni entre les mains de deux associés comme suit :  
M. BAKRI Mostafa: 500 PARTS  
M. BAKRI Rachid : 500 PARTS  
Soit au total ... 1 000 PARTS

• GERANCE: M. BAKRI Mostafa et M. BAKRI Rachid, gérants pour une durée illimitée et peuvent engager la société par une signature séparée  
DÉPOT LEGAL : Le dépôt légal est effectué au CRI de la Wilaya de Casablanca .  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
LA GERANCE

N° 8525/PA

**AL HILAL TRANSPORT SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIEE UNIQUE AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL: 56 RUE IBN OUANNANE HAY SMARA AIN SEBAA CASABLANCA AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE**

Aux termes d'un PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31/08/2020 il a été décidé la dissolution anticipée de la société AL HILAL TRANSPORT SARL AU - Mr BOURAS HAMID désigné liquidateur.  
- Le siège social de la société désigné lieu de liquidation  
Le dépôt légal effectué auprès du secrétariat greffier du tribunal de commerce de Casablanca en date du 12/10/2020 S/N 749278 RC 383225.

N° 8530/PA

Royaume Du Maroc  
Ministère l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Université Hassan 1er - Settat

l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Berrechid  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 04/ENSAB/2020 (Séance à huis clos)

Le jeudi 12 novembre 2020 à 10h30. Il sera procédé dans les bureaux de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Berrechid à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour objet : Achat de Matériel Informatique destinés à l'Ecole Nationale des Sciences

Appliquées de Berrechid, lancé en lot unique:

- Lot n° 1 : Achat de Matériel Informatique (PC portables);

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Berrechid, il peut être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante :www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000 DH (Dix Mille Dirhams);  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrages est fixée à la somme de : 504.000,00 DH TTC (Cinq Cent Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 4, 6 et 10 du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du service des marchés de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Berrechid.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés public (www.marchespublics.gov.ma).

La documentation exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée dans le bureau des marchés de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Berrechid au plus tard le mercredi 11 novembre 2020 à 16h.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.  
N° 8531/PA

PROVINCE DE KHOURIBGA  
CERCLE DE BEJAAD  
CAIDAT OULED Y  
ET B.BATAOU  
COMMUNE BENI ZRANTEL  
Avis d'appel d'offres ouvert

Séance publique (marchés n° : 01 et 02 et 03/BZ/2020)  
Le 16 Novembre 2020 à 11 heures, il sera procédé au siège de la commune de Beni Zrantel à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres de prix :

- Location des biens des deux souks hebdomadaires Tlat Beni Zrantel et Sebtl Takbalte et les deux abattoirs du commune Beni Zrantel au titre d'exercice 2021 du :01/01/2021 à 31/12/2021.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service régie communale, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état w w w .marchés publics. gov. ma.  
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé aux concurrents qui le demandent dans les conditions Prévus de l'article 19 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20.03.2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certaines

dispositions relatives à leurs contrôles et leurs gestions.

Les cautionnements provisoires et l'estimation sont fixés comme suit :

• Marché n° 01/BZ/2020: Souks à bestiaux de Tlat Beni Zrantel et Sebtl Takbalte

- cautionnement provisoire (30000,00) dirhams.  
- Estimation: 225000.00 dirhams.

• Marché n° 02/BZ/2020 : Droits de stationnement et d'entrée aux souks et Droits de stationnement des véhicules de Tlat Beni Zrantel et Sebtl Takbalte et Fondouk Sebtl Takbalte

- Cautionnement provisoire: (20000,00) dirhams.  
- Estimation global: 65500.00 dirhams (droits de stationnement et d'entrée au souks: 56000.00dhs et droits de stationnement des véhicules et Fondouk : 9500.00 dhs).

• Marché n° 03/BZ/2020: Les deux biens d'abattoirs de Tlat Beni Zrantel et Sebtl Takbalte

- cautionnement provisoire (20000,00) dirhams.  
- Estimation: 83000.00 dirhams.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29et31 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20.03.2013) précité.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la régie communale.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre chez le président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 25, 26, 27 et 29 du décret n° 2.12.349 précité, à savoir :

\* Dossier administratif :  
- Caution provisoire.  
- Cahier de décharge.  
- Déclaration sur l'honneur comprenant le nom du concurrent, adresse et compte bancaire légalisée.  
- CNSS délivré de moins d'un an.

- Attestation fiscale délivrée de moins d'un an par le percepteur.  
- Photocopie de la CIN  
- Registre de commerce  
- Attestation de moyen humain et technique.  
\* Dossier financier

- Acte d'engagement comportant le montant de location.  
N.B : pour toutes autres informations contacter le service concerné de la commune.  
Tel : 0667267998  
N° 8532/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION CASABLANCA - SETTAT  
PROVINCE DE SETTAT  
CERCLE DE BEN AHMED  
JANOUBIA  
CAIDAT DE RAS EL AIN  
COMMUNERAS EL AIN  
CHAOUIA  
Avis d'appel d'offres ouvert 01./ras/2020  
Le mercredi 18 novembre 2020 à 10 heures du matin, il sera procédé dans les bu-

reaux de la commune rurale de ras el Ain Chaouia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la location du souk hebdomadaire (sauf l'abattoir) de la commune ras el ain Chaouia province de Settat au titre de l'année 2021.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la régie des recettes de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marches de l'état www .marchés publics .gov . ma le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à les articles 19 et 20 du décret n° 02 .12. 349 du jourmada al aoula 1434 (20 mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marches de l'état ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 29 du décret n° 02 .12. 349 du jourmada al aoula 1434 (20 mars 2013) précité.

Les concurrents peuvent :  
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune.

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

les pièces justificatives à fournir sont :  
1) dossier administratif comprenant :  
- déclaration sur l'honneur  
- demande de location avec indication du lots à louer et doit

comporter:  
nom du demandeur, son domicile son numéro de compte postal ou bancaire et tous les autres renseignements complémentaires.  
- la ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.

- une note indiquant les moyens humains que compte employer le concurrent pour la gestion des lots.  
- photocopie de la carte d'identité nationale.  
- le récépissé du cautionnement provisoire sous forme espèce ou d'un cheque certifié ou attestation bancaire d'un montant 154.858,00dhs.)cent cinquante quatre mille huit cent dhs)

Certifiant les droits de la commune sera remettre aux concurrent qui n'ont pas bénéficié de la location sous forme d'une attestation écrite ou se considérée une partie du montant des quatre derniers mois de location après la signature du contrat de location et régularisation de la situation administratif et financiers avec la commune.

- le récépissé du cautionnement provisoire relatif à la propriété et la préservation sous forme espèce ou d'un cheque certifié d'un montant de : 10.000,00dhs(dix mille dhs)  
- l'attestation certifiant que

le concurrent est en situation fiscale régulière.

- le cahier des charges signé et légalisé toutes les pages par le concurrent  
- attestation délivrée par la CNSS.

-attestation d'immatriculation au registre du commerce.

- certificat de résidence des personnes physiques  
- statut et p.v de la dernière assemblée générale concernant les personnes morales sachant que le dossier de toute société dont le propriétaire ou le responsable est redevable à la commune, les collectivités locales ou l'état sera refuse même s'il s'agit d'une autre société dont il est responsable

- 2) dossier financier comprenant :  
- lettre d'engagement indiquant le montant de l'offre proposée de la location mensuelle en lettres et en chiffres du lot en l'objet en incluant les impôts et taxes (t.t.c) toute offre ne comprenant pas les pièces indiquées en haut annulée.

Observation Si les offres sont infructueuses,elles se rapporteront à la date ultérieure jusqu'au nouvelle annonce.

N° 8533PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION CASABLANCA - SETTAT  
PROVINCE DE SETTAT  
CERCLE DE BEN AHMED  
JANOUBIA  
CAIDAT DE RAS EL AIN  
COMMUNE RAS EL AIN  
CHAOUIA

Avis d'appel d'offres ouvert n°02./ras/2020

Le mercredi 18 novembre 2020 à 11 heures du matin, il sera procédé dans les bureaux de la commune de ras el Ain Chaouia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la location de l'abattoir communal de la commune rurale ras el Ain Chaouia province de Settat au titre de l'année 2021.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à les articles 19 et 20 du décret n° 02 .12. 349 du jourmada al aoula 1434 (20 mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marches de l'état ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 29 du décret n° 02 .12. 349 du jourmada al aoula 1434 (20 mars 2013) précité.

Les concurrents peuvent :  
- soit le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la régie des recettes de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www . Marchés publics.gov.ma

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune.

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
- soit les remettre au prési-

dent de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont :

1) dossier administratif comprenant :  
- déclaration sur l'honneur  
- demande de location avec indication du lots à louer et doit

Comporter :  
Nom du demandeur, son domicile son numéro de compte postal ou bancaire et tous les autres renseignements complémentaires.  
- la ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.

- une note indiquant les moyens humains que compte employer le concurrent pour la gestion des lots et la société qu'il représente.  
- photocopie de la carte d'identité nationale.

- le récépissé du cautionnement provisoire concernant la location de l'abattoir espèce ou sous forme d'un cheque certifié ou attestation bancaire d'un montant 23.790 ,00 dhs (vingt trois mille sept cent quatre vingt dix dhs) certifiant les droits de la commune sera remettre aux concurrent qui n'ont pas bénéficié de la location sous forme d'une attestation écrite ou sera considérée une partie du montant des trois derniers mois de location après la signature du contrat de location et régularisation de la situation administrative et financier avec la commune.

- le récépissé du cautionnement provisoire relatif à la propriété et la préservation sous forme espèce ou d'un cheque certifié d'un montant de : 5.000,00 dhs (cinq mille)  
- l'attestation certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.  
- le cahier des charges signé et légalisé toutes les pages par le concurrent  
- attestation délivrée par la CNSS  
-attestation d'immatriculation au registre du commerce.

- certificat de résidence des personnes physiques  
- statut et p.v de la dernière assemblée générale concernant les personnes morales  
-sachant que le dossier de toute société dont le propriétaire ou le responsable est redevable à la commune, les collectivités locales ou l'état sera refuse même s'il s'agit d'une autre société dont il est responsable

- 2) dossier financier comprenant :  
- lettre d'engagement indiquant le montant de l'offre proposée de la location mensuelle en lettres et en chiffres du lot en l'objet en incluant les impôts et taxes (TTC) mise dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant le nom du lot à louer ,le nom du concurrent et la date d'ouverture des plis

Toute offre ne comprenant pas les pièces indiquées en haut annulée.  
Observation

Si les offres sont infructueuses, elles se rapporteront à la date ultérieure jusqu'au nouvelle annonce

N° 8534/PA



Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle  
 et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
 Université Hassan I<sup>er</sup>  
 École Nationale des Sciences Appliquées Berrechid

**Avis de Concours de Recrutement**  
**d'un Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant**  
**(01 poste)**  
**Spécialité : Management - Logistique**  
**Session : 25 Novembre 2020**

Le Directeur de l'École Nationale des Sciences Appliquées de Berrechid, annonce l'organisation d'un concours de recrutement d'un Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant (01 poste), spécialité « Management - Logistique » de la session du 25 Novembre 2020.

Sont autorisés à participer à ce concours, les fonctionnaires d'États, titulaires d'un diplôme de doctorat, doctorat d'Etat ou tout diplôme reconnu équivalent dans la spécialité demandée.

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent s'inscrire sur la plateforme « e-concours.uhl.ca.ma » avant le 10 novembre 2020.

**Le Concours comporte deux épreuves :**


- ✓ Une épreuve porte sur l'étude du dossier scientifique et du parcours académique du candidat par le jury désigné.
- ✓ Un entretien oral des candidat(e)s présélectionné(e)s avec les membres du jury.

**Le Dossier de candidature est constitué de :**

- Une (01) demande adressée à Monsieur le Directeur de l'École Nationale des Sciences Appliquées de Berrechid ;
- Une (01) Attestation de travail récente (de moins de trois mois);
- Une (01) autorisation de participation au concours ;
- Cinq (05) exemplaires du curriculum vitae du candidat(e) ;
- Cinq (05) exemplaires certifiés conformes aux originaux des diplômes ;
- Cinq (05) exemplaires de la thèse de doctorat ;
- Cinq (05) exemplaires de l'ensemble des travaux de recherche individuel, ou en collaboration (articles, ouvrages, études, monographies, etc...);
- Deux (02) copies certifiées conformes de la carte d'identité nationale ;
- Une (01) enveloppe timbrée portant le nom et prénom ainsi que l'adresse du candidat(e) ;

**NB :**

- ✓ Pour les diplômes étrangers, le candidat est tenu de présenter une copie (01) de l'arrêté d'équivalence délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.
- ✓ Les dossiers de candidatures doivent être déposés avant l'entretien au service de Gestion des Ressources Humaines de l'École Nationale des Sciences Appliquées de Berrechid.
- ✓ **Les documents administratifs doivent être certifiés conformes aux originaux avant la date du 10 novembre 2020.**



Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Berrechid, Bd de l'Université B.P 218, Berrechid  
 Tél : 0522 32 47 58 – Fax : 0522 53 45 30 Site Web : www.esth.ac.ma

**N° 8526/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE DE TAROUDANNT**  
**COMMUNE D'EL GUERDANE**

**Avis d'appel d'offres ouvert**

Il sera procédé dans la salle des réunions à la commune d'El Guerdane à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix pour :

AO N°	Objet	Estimation du maître d'ouvrage en Dhs	Cautionnement provisoire en Dhs	Date et heure
23/BC/2020	<b>MATERIELS TECHNIQUES : ACQUISITION DE MATERIEL MEDICAL, AU PROFIT DE LA COMMUNE EL GUERDANE PROVINCE DE TAROUDANNT</b>	<b>371256,00</b> (Trois cent soixante et onze mille deux cent cinquante six Dhs)	<b>20,000,00</b> (vingt mille Dhs)	<b>16/11/2020 à 10 heures</b>

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au bureau des études et marchés de la Commune d'El Guerdane, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des études et marchés à la commune d'El Guerdane
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit soumissionner électroniquement via la plateforme du portail national des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

**N° 8529/PA**

وزارة الداخلية  
 عمادة المرفعة  
 قيادة لواءة أولاد بكوب  
 جامعة واداء  
 مدينة الصالح  
 قسم الشؤون الإدارية  
 مصلحة الموارد البشرية

**إعلان**

يعلن رئيس المجلس لجامعة ازاداة انه تقرر إجراء امتحانات الكفاءة المهنية يوم الأثنين 2020/12/14 بقاعة الاجتماعات بقر دار الجامعة الترابية لازاداة. لفائدة الموظفين المتخمين لمباراةة جامعة ازاداة وفق الجدول التالي :

رقم الترتيب	الاطار الاصلي	اطار الترقية	عدد المناصب المتحت بشأها
01	تقتي من الدرجة الثانية السلم 10	تقتي من الدرجة الأولى السلم 11	01
02	مساعد تقتي الدرجة الثالثة السلم 06	مساعد تقتي من الدرجة الثانية السلم 07	01


**شروط ولوج الامتحان** : يفتح امتحان الكفاءة في وجه الموظفين المتوفرين على ست (6) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الدرجة الحالية في اليوم المحدد لإجراء أول اختبار من الاختبارات المتصوص عليها في القرار التنتظي الجاري به العمل .

**المناصب المتبارى بشأها** : يحدد عدد المناصب المتبارى بشأها في حدود 13% من عدد الموظفين المستوفون للشروط النظامية في كل درجة .

**أجل ايداع ملف الترشيح** : على الراغبين في المشاركة إرسال طلباتهم إلى مصلحة الموظفين بالجامعة قبل يوم 2020/12/11 كآخر اجل لقبول طلبات الترشيح .

**N° 8527/PA**

المملكة المغربية  
 Royaume du Maroc

  
 وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
 قطاع المياه والغابات  
 Département des Eaux et Forêts  
 Direction Regionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du centre  
 Direction Provinciales Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Safi

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N°07/2020/DREFLCD-C/DPEFLCD.SAFI**  
**(SEANCE PUBLIQUE)**

Le Jeudi 12 Novembre 2020 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et forêts et de la lutte contre la Désertification de Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'Offres ouvert sur offres de prix pour l'exécution des travaux de production de cent quatre-vingt-dix mille (190.000) plants forestiers individualisés dans la pépinière forestière d'Ouir, Commune rurale Ayer, Cercle de Hrara, Province de Safi.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et forêts et de la lutte contre la Désertification de Safi et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Dix Mille Dirhams (10.000,00 Dh)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **quatre cent cinquante mille sept cent quatre-vingt Dirhams zéro centime (450.780,00 Dhs)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et forêts et de la lutte contre la Désertification de Safi.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les déposer par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

**Les concurrents doivent déposer dans le bureau de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Safi un échantillon du type de portoir rigide alvéolé qu'ils proposent pour la réalisation des travaux d'élevage des plants aussi bien que les fiches techniques descriptives de la tourbe commerciale et du matériau aérateur (en cas du choix de la perlite ou vermiculite), qui seront utilisés pour la production de plants avant le 11/11/2020 à 11 Heures limite pour le dépôt des échantillons ou autres.**

**Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation**

**Le dossier technique comprenant :**

Une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et classification des entreprises intervenant dans le secteur forestier

La catégorie minimale et les qualifications exigées sont :

Secteur	Qualification exigée	Catégorie
4	4,1	3

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique composé des pièces suivantes :

- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;
- Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'originale délivrées par les hommes d'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

**N° 8528/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE  
SERVICE PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT  
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DE RHAMNA

**AVIS RECTIFICATIF**  
**DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°30/2020**

Le Chef de service de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Rhamna, porte à la connaissance du public que l'appel d'offre N°30/2020 sous l'objet :

**TRAVAUX DE REALISATION DES FORAGES DANS LA PROVINCE DE RHAMNA**

A été rectifié, il devient :

**Au niveau de l'avis d'appel d'offre en Français :**

-La date d'ouverture est le 10/11/2020 à 10h30 au lieu du 02/11/2020 à 10h30 au Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna (Benguerir).

-L'estimation est **3 921 000,00** au lieu de **4 270 800.00dh**.

**Le dossier technique :**

**1) Pour les concurrents installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivants :

**Secteur : H                      Qualification : H.3                      Classe : 2**

**2) Pour les concurrents non installés au Maroc :**

Les candidats doivent fournir :

- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé
- Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'original, délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations similaires ont été exécutées, avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du ou (des) signataire(s).

N° 8539/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION DARAA -TAFILALET  
PROVINCE D'ERRACHIDIA  
PACHALIK MY ALI CHERIF  
COMMUNE MY ALI CHERIF  
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

**Avis d'examen d'aptitude professionnelle pour l'année 2020**

**Le Président de la Commune My Ali Chérif à Rissani ;**  
**Avis qu'il sera organisé un examen d'aptitude professionnelle pour l'accès aux Grades suivants :**

Grade d'origine	Nouveau grade	Conditions de participations à l'examen	Côte	Date dépôt dossier de candidatures	Date et lieu d'examen
Technicien 2 <sup>e</sup> grade	Technicien 1 <sup>er</sup> grade	Six (06) ans de service dans le grade d'origine au moins à la date au 1 <sup>er</sup> examen écrit	13%	06/11/2020	Le 08/11/2020 à partir de 09H au siège de la Commune
Rédacteur 3 <sup>e</sup> grade	Rédacteur 2 <sup>e</sup> grade				
Technicien 4 <sup>e</sup> grade	Technicien 3 <sup>e</sup> grade				
Adjoint Administratif 2 <sup>e</sup> grade	Adjoint Administratif 1 <sup>er</sup> grade				
Adjoint Administratif 3 <sup>e</sup> grade	Adjoint Administratif 2 <sup>e</sup> grade				
Adjoint Technique 3 <sup>e</sup> grade	Adjoint Technique 2 <sup>e</sup> grade				

N° 8535/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Wilaya région Dakhla oued Eddahab  
Province d'oued Eddahab  
Cercle el Argoub  
Commune territoriale d'Imlili

**Avis d'organisation d'un examen d'aptitude Professionnelle Au titre**

Le président du conseil communal IMLILI, annonce l'organisation d'examen d'aptitude professionnelle le : 28 et 29 novembre 2020 au siège de la commune pour l'accès aux différents grades selon le tableau ci-dessous :

Grade Actuel	Grade d'accès	Conditions de participation
Rédacteur 3 <sup>e</sup> me grade	Rédacteur 2 <sup>e</sup> me grade	Le concours est ouvert aux rédacteurs 3 <sup>e</sup> mes grade ayant six ans d'ancienneté dans le grade
Adjoint administratif 3 <sup>e</sup> me grade	Adjoint administratif 2 <sup>e</sup> me grade	Le concours est ouvert aux adjoints administratifs 3 <sup>e</sup> me grade ayant six ans d'ancienneté dans le grade
Adjoint technique 3 <sup>e</sup> me grade	Adjoint technique 2 <sup>e</sup> me grade	Le concours est ouvert aux adjoints techniques 3 <sup>e</sup> me grade ayant six ans d'ancienneté dans le grade

Les dossiers des concurrents doivent être déposés au bureau personnel avant le 16 novembre 2020.

N° 8536/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME  
Direction Régionale de l'Agriculture Du Souss-Massa  
Direction Provinciale de l'Agriculture  
TIZNIT

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS**  
**N° 31/2020(DPATZ/SMOP**  
**(SEANCE PUBLIQUE)**

Le **Lundi 16 Novembre 2020 à 10 H**, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux de Plantation de 674 Ha d'arganier à travers la province de Tiznit, répartis en 4 lots comme suit :**

- LOT N°1 : Travaux de Plantation de 140 Ha d'arganier à travers la C.T Reggada, cercle et Province de Tiznit.
- LOT N°2 : Travaux de Plantation de 140 Ha d'arganier à travers la C.T sidi Ahmed Oumoussa, cercle d'Anezi, Province de Tiznit.
- LOT N°3 : Travaux de Plantation de 134 Ha d'arganier à travers la C.T Arbaa Sahel, cercle et province Tiznit.
- LOT N°4 : Travaux de Plantation de 260 Ha d'arganier à travers la C.T Rassmouka, cercle et province Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot n° 1 : 70.000,00 (Soixante dix mille dirhams)
- Lot n° 2 : 70.000,00 (Soixante dix mille dirhams)
- Lot n° 3 : 70.000,00 (Soixante dix mille dirhams)
- Lot n° 4 : 150.000,00 (Cent cinquante mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot n° 1 : 3.864.000,00 (Trois millions huit cent soixante quatre mille dirhams)
- Lot n° 2 : 3.864.000,00 (Trois millions huit cent soixante quatre mille dirhams)
- Lot n° 3 : 3.698.400,00 (Trois millions six cent quatre vingt dix huit mille quatre cent dirhams)
- Lot n° 4 : 7.176.000,00 (Sept millions cent soixante seize mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation.

**Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :**

**\* Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

	Secteur	Qualification	Classe
Lot 1, Lot 2 et Lot 3	10	10.1	3
Lot 4	10	10.1	2

**\* Pour les concurrents non installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N° 8538/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION MARRAKECH – SAFI  
PROVINCE DE SAFI  
CERCLE DE HRARA  
CAIDAT OULED ZID  
COMMUNE BEDDOUZA

**Avis**

**LE Président du conseil communal de beddouza annonce à tous les fonctionnaires relevant de la commune ayant six ans d'ancienneté dans ces grades jusqu'à la date d'examen ( 21/12/2020 ) un examen pour l'aptitude professionnelle au titre de l'année 2020 pour accès au grade suivant :**

Grade	Grade d'examen	Nombre de poste	Date d'examen
Technicien 3 <sup>e</sup> me grade	Technicien 2 <sup>e</sup> me grade	01	21/12/2020
Adjoint administratif 3 <sup>e</sup> me grade	Adjoint administratif 2 <sup>e</sup> me grade	01	21/12/2020
Adjoint technique 3 <sup>e</sup> me grade	Adjoint technique 2 <sup>e</sup> me grade	01	21/12/2020
Adjoint administratif 2 <sup>e</sup> me grade	Adjoint administratif 1 <sup>er</sup> grade	01	21/12/2020

**Sera organisé au siège de la commune beddouza à partir de 09h date limite de déposer leur dossiers de candidature le 11/12/2020.**

N° 8537/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
D'ESSAOUIRA  
PACHALIK  
DE TAMANAR  
COMMUNE  
DE TAMANAR  
DIRECTION  
DES SERVICES  
BUREAU DES ETUDES  
ET MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 07/2020/CT

Le Lundi 16 Novembre 2020 à 10H du matin, Il sera procédé dans le bureau du président de la commune de Tamanar à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

TRAVAUX DE REVETEMENT EN AUTOBLOQUANT

- DES RUES ALMORABITINE ET SIDI MOHAMED BEN ABDELLAH  
- DE LA RUE RELIANT BOULEVARD MED V ET LYCEE ARGANE  
- ET DE LA RUE RELIANT BOULEVARD MED V ET SOUK COMMUNAL

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du président de la Commune de Tamanar, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 16 000,00 DH (Seize mille dirhams). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1.258.380,00 dhs (Un million deux cent cinquante huit mille trois cent quatre vingt dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,

29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la Commune de Tamanar.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain de marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 8542/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé  
Délégation provinciale  
EL KELAA DES  
SRAGHNA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT SUR  
OFFRES DE PRIX  
N° 07/2020

LE MERCREDI 09 DECEMBRE 2020 A 10 H, Il sera procédé, à la salle des réunions de la délégation du Ministère de la santé à la province D'EL KELAA DES SRAGHNA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : l'achat de services liés aux prestations de dialyse au profit des malades atteints d'insuffisance rénale chronique terminale (IRCT), relevant de la province EL KELAA DES SRAGHNA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés sis à la délégation d'EL KELAA DES SRAGHNA. Il peut être téléchargé

à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Le montant minimum : 5 856 000.00 DHS HT (cinq million huit cent cinquante six mille dhs HT)

\*Le montant maximum : 7 612 800.00 DHS HT (Sept million six cent douze mille huit cent dhs HT)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés à la délégation provinciale de la santé à EL KELAA DES SRAGHNA, soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics de l'Etat Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

N° 8543/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports  
Département de la Culture  
Service du Contrôle des Etablissements et des Salles Sportives  
- SEGMA-  
AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT  
N°01/2020

Le 16 Novembre 2020 à 12 H 00, Il sera procédé, dans le bureau de Chef de service du Contrôle des établissements et des salles sportives au 3ème étage du Ministère de la jeunesse et des sports sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux d'aménagement de la piscine couverte Al Massira à Marrakech.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service du Contrôle des Etablissements et des Salles Sportives - Ministère de la Jeunesse et des Sports, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoires est fixé à : Vingt Mille Dirhams 20 000,00 dhs  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Neuf cent quatre-vingt mille quatre cent vingt-quatre Dirhams 980 424,00dhs TTC

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
a - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de Chef de service du Contrôle des établissements et des salles sportives au (3ème étage) du Ministère de la jeunesse et des sports sis 51

Avenue IBN Sina Agdal Rabat  
b - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;

c - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

d-soit envoyer la soumission par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 8544/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports  
Département de la Culture  
Service du Contrôle des Etablissements et des Salles Sportives  
- SEGMA-  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°02/2020

Le 16 Novembre 2020 à 10 H 00, Il sera procédé, dans le bureau de Chef de service du Contrôle des établissements et des salles sportives au 3ème étage du Ministère de la jeunesse et des sports sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux d'entretien de la piscine couverte Al Massira à Marrakech.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service du Contrôle des Etablissements et des Salles Sportives - Ministère de la Jeunesse et des Sports, sis 51

Avenue IBN Sina Agdal Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoires est fixé à : Vingt Mille Dirhams 20 000,00 dhs

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Neuf cent quatre-vingt-quinze mille sept cent trente Dirhams 995 730,00dhs TTC  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
a - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de Chef de service du Contrôle des établissements et des salles sportives au (3ème étage) du Ministère de la jeunesse et des sports sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat

b - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;

c - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

d-soit envoyer la soumission par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 8545/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION MARRAKECH -SAFI  
PROVINCE DE RHAMNA  
CAIDAT LABRIKIYNE  
COMMUNE LABRIKIYNE

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS**  
N° :02/2020  
SEANCE PUBLIQUE

Le : 25/11/2020 à 12h, il sera procédé, dans le bureau du Président de la commune Labrikiyne à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° :02/2020

**RELATIF AUX TRAVAUX DE :**

Réalisation des conduites d'eau aux Douars : Oulad Al haj ,Chhida ,Sbitat ,Lkhabra,LhajraLbaida, Kaddour Ben Mhamed , Labridia ,OuladEnnoum et SoualehErmel .

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service desmarchés de la commune LABRIKIYNE, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchéspublic.gov.ma](http://www.marchéspublic.gov.ma).

Caution provisoire	Estimation des couts des prestation
<b>10.000,00 dhs</b> (Dix mille dirhams )	<b>288840,00 dhs</b> ( Cent quatre vingthuit mille huit cent quarantedhs ttc )

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret N°2-12-349 précité,

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le bureau des marchés de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique à partir du portail des marches publiques

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles8 et 9 du règlement de consultation.

N° 8540/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE REHAMNA  
CERCLE DE REHAMNA  
CAIDAT DE LABRIKIYNE  
COMMUNE LABRIKIYNE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N°01/2020

Le 25/11/2020 à 11 heures, il sera procédé, dans la commune de Labrikiyne, Province de RHAMNA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : **Travaux de :**

Construction des murs de clôture aux cimetières des douars :

Oulad Hassoune Rmel, Labridia , Oulad Noum ,Oula Al Haj ,Oulad Lmaiti et Oulad Znaouia à la commune Labrikiyne .

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés à la commune de Labrikiyne, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les cautionnements provisoires, et les estimations des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage ,sont fixés le sur le tableau ci-dessous :

Caution provisoire	Estimation des couts des prestation
<b>10.000,00 dhs</b> ( Dix mille dirhams )	<b>216 076,80 dhs</b> ( Deux cent seize mille soixante seize dhs 80 cts ttc )

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le bureau des marchés de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique à partir du portail des marches publiques

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 8541/PA



**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE  
DE OUARZAZATE  
SG/DBM/SM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°12/BG/2020**

Le 17 Novembre 2020 à 10h00, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA PROVINCE DE OUARZAZATE(2 EME PARTIE). Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [http:// www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 3.000,00dhs (Trois mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 149.520,00dhs (Cent Quarante Neuf Mille Cinq Cent Vingt Dirhams 00 Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent. -Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la province

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

-Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

LES PROSPECTUS DOIVENT ETRE DEPOSES A LA DIVISION DU BUDGET ET MARCHES AU PLUS TARD LE 16-11-2020 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de consultation.

**N° 8546/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE  
DE OUARZAZATE  
SG/DBM/SM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°13/BG/2020**

Le 17 Novembre 2020 à 10h30, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour L'ACHAT DE FOURNITURES POUR LE MATERIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA PROVINCE D'OUARZAZATE(2 EME

PARTIE).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [http:// www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 3.000,00dhs (Trois Mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 144.441,60dhs (Cent Quarante-Quatre Mille Quatre Cent Quarante Et Un Dirhams 60centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent. -Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de consultation.

**N° 8547/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE  
D'OUARZAZATE  
SG/DBM/SM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°14/BG/2020**

Le 17 Novembre 2020 à 11h, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU AU PROFIT DE LA PROVINCE DE OUARZAZATE(2EME PARTIE). Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [http:// www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 3 000,00dhs (Trois mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 140 255,40dhs (Cent Quarante Mille Deux cent cinquante-cinq Dirhams 40 Centimes).

Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent. -Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de consultation.

**N° 8548/PA**

**Royaume du Maroc  
Ministère de l'Énergie,  
des Mines et de  
l'Environnement  
Département  
de l'Environnement  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°03/LNESP/2020  
Réservé aux Petites et  
Moyennes Entreprises,  
coopératives, union  
de coopératives  
et auto-entrepreneurs  
Nationaux**

Le 13/11/2020 à 10H, il sera procédé à la salle de réunion du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution relevant du département de l'environnement; sis à Avenue Mohammed Ben Abdellah Erregragui, Madinat Al Irfane, Agdal-Rabat,

à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres sur offres de prix n°03/LNESP/2020, relatif à l'achat de Produits chimiques et para-chimiques au profit du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution, à Rabat, en trois lots :

• Lot 1 : Achat de produits chimiques pour analyse des eaux

• Lot 2 : Achat de matériaux de référence certifiés pour micropolluants organiques

• Lot 3 : Achat de gaz pour laboratoire

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du secrétariat du Laboratoire National des Etudes et de la Surveillance de la Pollution, sis Avenue Mohammed Ben Abdellah Erregragui, Madinat Al Irfane, Agdal-Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à :

- Lot N°1 : 4 000,00 DHs (quatre mille dirhams).

- Lot N°2 : 4 000,00 DHs (quatre mille dirhams).

- Lot N°3 : 4 000,00 DHs (quatre mille dirhams).

L'estimation est fixée à un montant de 257100,00 TTC

(Deux cent cinquante-sept mille cent dirhams toutes taxes comprises) répartie comme suit

- Lot N°1 : 110220,00 DHs (cent dix mille deux cent vingt dirhams toutes taxes comprises)

- Lot N°2 : 22680,00 DHs (Vingt-deux mille six cent quatre-vingt dirhams toutes taxes comprises).

- Lot N°3 : 124200,00 DHs (cent vingt-quatre mille deux cent dirhams toutes taxes comprises).

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

1. Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

2. Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au secrétariat du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution, sis Avenue Mohammed Ben Abdellah Erregragui, Madinat Al Irfane, Agdal-Rabat ;

3. Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

4. Soit les transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

**N° 8549/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Énergie,  
des Mines et de  
l'Environnement  
Département  
de l'Environnement  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT SUR  
OFFRE DE PRIX  
N°05/LNESP/2020

Le 16/11/2020 à 10H, il sera procédé à la salle de réunion du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution relevant du Département de l'Environnement/Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement ; sis à Avenue Mohammed Ben Abdellah Erregragui, Madinat Al Irfane, Agdal-Rabat.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

**N° 8550/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Énergie,  
des Mines et de  
l'Environnement  
Département  
de l'Environnement  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT SUR  
OFFRE DE PRIX  
N°06/LNESP/2020

Le 17/11/2020 à 10 H, il sera procédé à la salle de réunion du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution relevant du Département de l'Environnement, Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement; sis à Avenue Mohammed Ben Abdellah Erregragui, Madinat Al Irfane, Agdal-Rabat, à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres sur offres de prix n°05/LNESP/2020 relatif à l'achat de matériel scientifique au profit du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution à Rabat, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du secrétariat du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution à Rabat, en deux lots:

également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10.000,00 DHs (dix mille dirhams).

L'estimation est fixée à 564 000,00 (cinq cent soixante-quatre mille) DHs TTC.

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

• Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au secrétariat du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution, sis Avenue Mohammed Ben Abdellah Erregragui, Madinat Al Irfane, Agdal-Rabat ;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit les transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les prospectus exigés par le dossier d'Appel d'Offres, portant les indications du nom et adresse du concurrent doivent être déposés contre récépissé avant le 16/11/2020 à 16H dernier délai, au secrétariat du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution, sis à Avenue Mohammed Ben Abdellah Erregragui, Madinat Al Irfane, Agdal-Rabat.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

**N° 8551/PA**

• Lot 1 : Achat de matériel technique pour analyses physico chimiques ;

• Lot 2 : Achat de matériel technique pour la mesure de la qualité de l'air.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré dans le bureau du secrétariat du Laboratoire National des Etudes et de la Surveillance de la Pollution, sis Avenue Mohammed Ben Abdellah Erregragui, Madinat Al Irfane, Agdal-Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à :

• Pour le lot N° 1 : 10.000,00 DHs (dix mille dirhams).

• Pour le lot N° 2 : 10.000,00 DHs (dix mille dirhams).

L'estimation globale est fixée à 441 840,00 DHs TTC (quatre cent quarante mille huit cent quarante) dirhams toutes taxes comprises)répartie comme suit :

• Pour le lot N° 1 :211.440,00 DHsTTC (deux cent onze mille quatre cent quarante) Dirhams toutes taxes comprises).

• Pour le lot N° 2 :230 400,00 DHs TTC (deux cent trente mille quatre cents Dirhams toutes taxes comprises).

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

1. Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

2. Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au secrétariat du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution, sis Avenue Mohammed Ben Abdellah Erregragui, Madinat Al Irfane, Agdal-Rabat ;

3. Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

4. Soit les transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les prospectus exigés par le dossier d'Appel d'Offres, portant les indications du nom et adresse du concurrent doivent être déposés contre récépissé avant le 16/11/2020 à 16H dernier délai, au secrétariat du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution, sis à Avenue Mohammed Ben Abdellah Erregragui, Madinat Al Irfane, Agdal-Rabat ;

3. Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

4. Soit les transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les prospectus exigés par le dossier d'Appel d'Offres, portant les indications du nom et adresse du concurrent doivent être déposés contre récépissé avant le 16/11/2020 à 16H dernier délai, au secrétariat du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution, sis à Avenue Mohammed Ben Abdellah Erregragui, Madinat Al Irfane, Agdal-Rabat.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

**N° 8551/PA**

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Éducation nationale,  
 de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement  
 Supérieur et de la Recherche Scientifique  
 Département de l'Enseignement Supérieur  
 et de la Recherche Scientifique

المملكة المغربية  
 وزارة التربية الوطنية والتكوين  
 المهني والتعليم العالي والبحث العلمي  
 قطاع التعليم العالي والبحث العلمي

La Présidence

**Objet : Avis Rectificatif Concernant l'A/O N° 45IUH2C/2020**

La Présidente de l'université Hassan II de Casablanca informe que l'avis d'appel d'offre ouvert publié sur le journal : Libération Réf N° : 9140 du 13/10/2020. A été corrigé comme suit :

Date erroné	Date corrigé
10/11/2019.	10/11/2020.

N° 8552/PA

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'intérieur  
 Wilaya Région Guelmim Oued-Noun  
 Province de Sidi Ifni

**AVIS MODIFICATIF**  
**APPELS D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
**N° 18/2020/BG**

Le Gouverneur de la Province de Sidi Ifni porte à la connaissance du public que l'avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 18/2020/BG, paru au journal Libération numéro 9144 en date du 17-18 Octobre 2020 prévu pour le 10 Novembre 2020 à 11 heures 00 minutes, a été modifié selon les indications suivantes.

Il y'a lieu de lire :

- Le domaine d'activité exigé est : **D1 OU BIEN (D14 & D15 & D16).**

Au lieu de

- Le domaine d'activité exigé est : **D1 & 17 OU BIEN (D14 & D15 & D16).**

En effet, le reste du contenu de cet avis reste sans changement.

N° 8553/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTRE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE DE ZAGORA  
 COMMUNE BLEIDA

**Avis d'examen d'aptitude professionnelle**  
**Au titre de l'année 2020**

Suite à la décision de Mr le président de Bleida n° 07du 09/10/2020, la commune Bleida organisé l'examen d'aptitude professionnelle pour l'année 2020, au profit des fonctionnaires sur son budget, au siège de la dite commune selon le tableau suivant :

EXAMEN POUR ACCEDER AU GRADE	NOMBRE DE POSTE	CONDITION DE PARTICIPATION	DATE ET HEURE DE L'EXAMEN	DERNIER DELAIS DE DEPOT DE DOSSIER
Adjoint administrative de 2eme grade	Un (01)	Ancienneté de six (06) ans au moins dans l'Adjoint administrative de 3eme grade	29/11/2020 a 11 h	Avant 20/11/2020
Adjoint technique de 2eme grade	Un (01)	Ancienneté de six (06) ans au moins dans l'Adjoint technique de 3eme grade		

Ainsi les fonctionnaires remplissant les conditions demandées, sont priés de déposer leur candidature au bureau d'ordre de la commune au délai fixé.

N° 8554/PA

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'éducation nationale Et de la Formation Professionnelle  
 Et de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique  
 Académie régionale de l'éducation et de la formation  
 Marrakech - Safi  
 Direction Provinciale de RHAMNA

**AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERT**  
**SUR OFFRES DE PRIX N° 21/RH/2020/INV**  
**(Séance publique)**

Le 12/11/2020 à 10 Heures, il sera procédé dans « la Salle des réunions » de la direction provinciale du MENFPESRS de Rhamna relevant de l'AREF Marrakech - Safi, à Hay Riad à Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix :

Désignation des prestations	Montant du Cautionnement Provisoire (TTC)	Le montant d'estimation (TTC Dhs)
ACQUISITION DE MOBILIER D'ENSEIGNEMENT POUR L'EQUIPEMENT DE (48) SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA	20 000.00 Dhs Vingt mille dirhams	864 288,00 Dhs Huit cent soixante-quatre mille deux cent quatre-vingt-huit dirhams

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur plis contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

\* Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de la direction provinciale de Rhamna - sise à : Hay Riad Benguerir avant le 11/11/2020 à 15H00 (date et heure limites pour le dépôt des échantillons).

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics

N° 8555/PA

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'éducation nationale Et de la Formation Professionnelle  
 Et de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique  
 Académie régionale de l'éducation et de la formation  
 Marrakech - Safi  
 Direction Provinciale de RHAMNA

**AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERT**  
**SUR OFFRES DE PRIX N° 22/RH/2020/INV**  
**(Séance publique)**

Le 12/11/2020 à 10 Heures 10 min, il sera procédé dans « la Salle des réunions » de la direction provinciale du MENFPESRS de Rhamna relevant de l'AREF Marrakech - Safi, à Hay Riad à Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix :

Désignation des prestations	Montant du Cautionnement Provisoire (TTC)	Le montant d'estimation (TTC Dhs)
ACQUISITION DE MOBILIER D'ENSEIGNEMENT POUR L'EQUIPEMENT DES SALLES DE LA DEUXIEME CHANCE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA	5 000.00 Dhs Cinq mille dirhams	230 000,00 Dhs Deux cent trente mille dirhams

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur plis contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

\* Les Prospectus techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de la direction provinciale de Rhamna - sise à : Hay Riad Benguerir avant le 11/11/2020 à 15H00 (date et heure limites pour le dépôt des échantillons).

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics

N° 8556/PA

**Etude de Maître Amal Msanda**

Notaire à Casablanca 80, rue Omar Riffi 1er étage « Bank Al Youss » SA Capital : 340.000.000,00 DH Siège social : Casablanca, 162 Rue Molière angle Bd d'Anfa et Rue Molière

A/ Aux termes d'un acte déposé au rang des minutes de Maître Amal Msanda, notaire à Casablanca en date du 3 septembre 2020, il a été établi le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société anonyme « Bank Al Youss » en date du 3 décembre 2018 et qui a constaté ce qui suit :

- Approbation du procès-verbal de la dernière réunion du Conseil d'administration du 5 septembre 2018 et point sur les décisions ;

- Démission d'un administrateur M. Mohamed Benchaaboun de son mandat de président du Conseil d'administration de Bank Al Youss ;

- Election de M. Mohamed Karim Mounir en qualité de président du Conseil d'administration

- Rapport d'activité de la direction générale au Conseil d'administration sur la gestion de la société au 30 septembre 2018 ;

- Rapport du comité d'audit et des risques ;

- Examen et arrêté des comptes au 30 septembre 2018 ;

- Opinions des commissaires aux comptes sur les comptes arrêtés au 30 septembre 2018 ;

- Perspectives de clôture de l'exercice 2018 ;

- Examen et validation du plan moyen terme 2019-2021 et budgets 2019 ;

- Points divers ;

- Pouvoirs en vue des formalités

B/ Le dépôt légal a été effectué près du greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 8 octobre 2020 sous le N° 748991.

**N° 8696/PA**

**ETUDE DE MAITRE AMAL MASANDA NOTAIRE A CASABLANCA**

80, RUE OMAR RIFFI 1er Etage « HOTEL PLAZA » SARL CAPITAL : 264.000,00 DHS SIEGE SOCIAL : CASABLANCA, 18, Boulevard Mohamed El Hansali

CONSTATATION DU DECES DE FEU MOHAMMED TOUZANI, MAINTIEN DE LA GERANCE A- Aux termes d'un acte reçu par Maître Amal MSANDA portant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société à responsabilité limitée « HOTEL PLAZA » tenu le 23 Septembre 2020, qui a constaté :

- Le décès de feu Mohamed TOUZANI ;

- Constatation de la nouvelle répartition des parts sociales, et renonciation aux rompus, de la manière suivante :

ZANI : 396 Parts Soit ensemble : 2.640 Parts Le maintien de Monsieur Mahdi Aziz Mohammed TOUZANI gérant unique pour une durée illimitée. Modification des articles 5 et 6 des statuts.

B- Le dépôt légal a été effectué près du greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 08 Octobre 2020, sous le N° 748998.

**N°8697/PA**

**ETUDE DE MAITRE AMAL MSANDA NOTAIRE A CASABLANCA**

80, RUE OMAR RIFFI 1er étage « HOTEL PLAZA » SARL CAPITAL : 264.000,00 DHS SIEGE SOCIAL : CASABLANCA, 18 Boulevard Mohamed El Hansali

CESSION DE PARTS SOCIALES A- Aux termes d'un acte reçu par Maître Amal MSANDA, Notaire à Casablanca, le 05 Octobre 2020, Monsieur Mahdi Aziz Mohammed TOUZANI, es-

nom et es-qualité, a cédé la totalité des parts sociales et du compte courant, lui appartenant et appartenant à ses mandants, Madame Zoubida BENNACEUR, Madame Selma TOUZANI, Madame Meriem TOUZANI et Monsieur Omar TOUZANI, dans la société à responsabilité limitée « HOTEL PLAZA » à Monsieur Mohammed HABI et Monsieur Slimane HABI, dans les proportions suivantes :

Pour Monsieur Mohammed HABI : 1320 Parts Et pour Monsieur Slimane HABI : 1320 Parts

B- Aux termes du même acte il a été constaté :

- La démission de Monsieur Mahdi Aziz Mohammed TOUZANI de ses fonctions de gérant unique de ladite société, avec quitus ;

- La Nomination de Monsieur Mohammed HABI et Monsieur Slimane HABI, cogérants pour une durée indéterminée avec signature séparée.

- Modification corrélative des articles 5, 6 et 14 des statuts ;

C\_ Aux termes d'un acte également reçu par Maître Amal MSANDA, notaire à Casablanca, le 05 Octobre 2020 il a été constaté la refonte des statuts de la dite société.

C- Le dépôt légal a été effectué près du greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 08 Octobre 2020.

**N°8698/PA**

**BEST LOC CAR**

Société à responsabilité limitée, au capital de 500 000 dirhams Siège social : 9 RUE DE NICÉ BOURGOGNE CA-

SABLANCA RC: 404945 - IF: 25284778 Cession des parts

Au terme d'un procès verbal, établi à Casablanca en date du 06 Octobre 2020, Les associés décident en vertu d'une assemblée générale extraordinaire ce qui suit :

- Approbation de la cession de parts intervenue entre Mme Hafsa GUNNOUNI et Mr Anthony PEDRAZA Cédants et Mr ALFRED ALY-

SON STANLEY

cessionnaire. - Transformation de la forme juridique de la société de SARL en SARL d'associé unique

- Démission de la gérante de la société Mme Hafsa GUNNOUNI, et l'assemblée générale donne quitus total et définitif pour sa gérance, et nomination de Mr ALFRED ALYSON STANLEY gérant Unique de la société.

- Modification corrélative des statuts, Le dépôt légal est effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 13 Octobre 2020 sous le N° 749582.

Pour avis, le gérant **N° 8557/PA**

**SAMAA CONSEIL Cabinet d'affaires & domiciliation**

Hy My Abdellah Bd Taza Rue 108 N°13 CASABLANCA Tél.: 0619.322.303

E-mail : samaa.conseil@gmail.com CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 23/09/2020 à Casa, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : «BEROMA» Objet : Tenancier d'un salon de thé

Siège social : Casablanca, Bayti Sakane Imm 01 magasin N° 5 et 6 Hay Oulfa. Capital social : est fixé à 100.000,00 dirhams divisés en 1000 parts sociales de 100 dirhams chacune, libérées et réparties comme suit :

- Mr AZIZ CHAKOUR : 500 parts

- Mr ADIL FATAH : 500 parts

Gérance : Messieurs AZIZ CHAKOUR et ADIL FATAH, sont nommés cogérant de la Société pour une période indéterminée. La société sera valablement engagée par la signature de l'un des cogérants.

Durée : 99 ans. Dépôt légal : a été effectué au CRI de Casablanca inscrit au Registre de Commerce N° 475193.

Pour extrait et mention **N° 8558/PA**

**JOY MARKET - SARL CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte SSP en date du 17/08/2020, il a été établi les Statuts d'une Société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : JOY MARKET - S.A.R.L. Forme Juridique : Société A Responsabilité Limitée

Objet : - L'achat, la fabrication, la transformation, la vente, la commercialisation et la distribution de tous produits de grande consommation, notamment les produits alimentaires et agroalimentaires ;

- Le négoce l'importation, l'exportation de tous produits alimentaires, - La production des produits alimentaires notamment les dérivés laitiers (mozzarella ; crème fraîche)

Siège Social : RUE 7 N°5 ETAGE 2 APPT 4 SAADA SIDI BERNOUSSI, CASABLANCA.

DUREE : 99 ans. Capital Social : Fixée à 100.000,00 DHS

(Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 Parts Sociales de 100 Dhs chacune :

- 500 Parts attribuées à Mr. AOUBID IAAZA HAFID.

- 500 Parts attribuées à Mr. AOUBID IAAZA MOULAY MOUSTAFA.

GERANCE : \* Monsieur Mr. AOUBID IAAZA HAFID, gérant. \* Monsieur AOUBID IAAZA MOULAY MOUSTAFA, Co-gérant.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca le 20/10/2020 Sous le N° 750554. RC N° 476179.

**ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEURE WILAYA REGION GUELMIM OUEDNOUN PROVINCE D'ASSA-ZAG**

AVIS DELACONSULTATION ARCHITECTURALE CAN°: 25/2020/INDH Le 12 Novembre 2020 à 12h, il sera procédé siège du Secrétariat général de la province d'Assa-Zag à l'ouverture de plis des architectes relatif à la consultation architecturale pour: Etude architecturale et suivi des travaux de construction d'une maison pour personnes âgées à la ville d'Assa, Province d'Assa-Zag

Le dossier de consultation architecturale peut être retiré au service des marchés de cette Province. Il peut, également, être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 2.166.666,66 DhsHT (Deux millions cent soixante-six mille six cent soixante-six dirhams 66 cts hors taxes).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du Décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Division du Budget et du Matériel de la Province d'Assa-Zag.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit soumissionner via le réseau électronique du portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 10 du règlement de la consultation architecturale.

conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du Décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Division du Budget et du Matériel de la Province d'Assa-Zag.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit soumissionner via le réseau électronique du portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 10 du règlement de la consultation architecturale.

**N° 8560/PA**

**Royaume du Maroc Ministère de L'Equipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau Direction Provinciale de Casablanca**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°27/2020 Appel d'offres réservé aux petites et moyennes entreprises

Le 17/11/2020 à 10Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport et de la Logistique de Casablanca sis à Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

PLAN DE CAMPAGNE 2020 : FOURNITURE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION POUR L'ENTRETIEN DU RESEAU ROUTIER DE LA DPTEL DE CASABLANCA

Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré au secrétariat de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport et de la Logistique de Casablanca au Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774

• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

• Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du Ministère de l'économie et des Finances n° 20-14 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, il est prévu la possibilité de la réception électronique des offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

**N° 8561/PA**

**المملكة المغربية ROYAUME DU MAROC وزارة الداخلية MINISTRE DE L'INTERIEURE ولاية جهة كلميم واد نون WILAYA REGION GUELMIM OUEDNOUN عمالة إقليم آسا الزاگ PROVINCE D'ASSA-ZAG**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS

Le 13/11/2020, il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province d'Assa-Zag, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour les lots uniques, comme suit :

AOO N°	Intitulé du Projet	Estimation	Cautionnement	Horaire
26/2020/INDH	Acquisition du matériel et des équipements d'atelier de couture au profit de la coopérative ABAQ ALYASSAMINE	207696,00	8000	11h

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés à la Division des budgets et marchés de cette Province. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : -Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Secrétariat général de cette Province. -Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Gouverneur de la Province d'Assa-Zag. -Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. -soit par Soumission électronique via le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation notamment article 6.

peut être retiré au secrétariat de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport et de la Logistique de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille deux cent Dirhams (1200 DHS).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : soixante neuf mille cent vingt Dirhams toutes taxes comprises (69 120.00 DHS TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport et de la Logistique de Casablanca au Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du Ministère de l'économie et des Finances n° 20-14 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, il est prévu la possibilité de la réception électronique des offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

**N° 8562/PA**



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT  
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE KHEMISSSET

**AVIS D'ANNULATION  
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°: KH/02/2020/CFR**

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert n° KH/02/2020/CFR dont la date d'ouverture des plis est prévue pour le 27/10/2020 à 10h30 relatif à : « Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux d'élargissement et de renforcement de la RR407 du PK 84+186 au PK 118+181- Province de Khémisset» est annulé .

N° 8563/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT  
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE KHEMISSSET

**AVIS D'ANNULATION  
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°: KH/03/2020/CFR**

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert n° KH/03/2020/CFR dont la date d'ouverture des plis est prévue pour le 27/10/2020 à 11h00 relatif à : « Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le contrôle et suivi des travaux d'élargissement et de renforcement de la RR 407 du PK 84+186 au PK 118+181- Province de Khémisset » est annulé .

N° 8564/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT  
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE KHEMISSSET

**AVIS D'ANNULATION  
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°: KH/04/2020/CFR**

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert n° KH/04/2020/CFR dont la date d'ouverture des plis est prévue pour le 27/10/2020 à 11h30 relatif au : « Contrôle extérieur topographique des travaux d'élargissement et de renforcement de la RR 407 du PK 84+186 au PK 118+181 - Province de Khémisset » est annulé .

N° 8565/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT  
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE KHEMISSSET

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT  
Majoration Ou Rabais**

Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de SIDI IFNI relevant de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue lalla Abella (Route du Port) sidi ifni, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvertes suivants :

N° AOO	OBJET	CAUTION PROVISoire EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	DATE/HEURES OUVREURE	ACREMENT demandé
58/2020/INV-IFNI (AU RABAIS OU MAJORATION)	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE BOUTROUCHE, APRES DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI-ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM OUED NOUN.	240.000,00 DH (DEUX CENT QUARANTE MILLE DIRHAMS)	8.319.366,00 DH TTC (HUIT MILLION TROIS CENT DIX NEUF MILLE TROIS CENT SOIXANTE SIX DIRHAMS TTC).	17/11/2020 à 10h00	[A2] 3 Attestations
59/2020/INV-IFNI (AU RABAIS OU MAJORATION)	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAl SIDI ABDELLAH OU BELAID AVEC INTERNAT 80 LITS, APRES DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI-ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM OUED NOUN.	240.000,00 DH (DEUX CENT QUARANTE MILLE DIRHAMS)	8.400.000,00 DH TTC (HUIT MILLION QUATRE CENT MILLE DIRHAMS TTC).	17/11/2020 à 11h00	[A2] 3 Attestations
60/2020/INV-IFNI (AU RABAIS OU MAJORATION)	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE TANGARFA À LA COMMUNE TANGARFA, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI-ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM OUED NOUN.	240.000,00 DH (DEUX CENT QUARANTE MILLE DIRHAMS)	8.337.715,20 DH (HUIT MILLIONS TROIS CENT TRENTE-SEPT MILLE SEPT CENT QUINZE DIRHAMS ET VINGT CENTIMES)	17/11/2020 à 12H00	[A2] 3 Attestations
61/2020/INV-IFNI (AU RABAIS OU MAJORATION)	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (6) SALLES AD L'ECHE QUALIFIANT ATT BAAMRANE - COMMUNE TIOGIZA, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI-ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM OUED NOUN.	45.000,00 DH (QUARANTE CINQ MILLE DIRHAMS).	1.708.782,90 DH TTC (UN MILLION SEPT CENT HUIT MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT-DEUX DIRHAMS QUATRE-VINGT-DIX CENTIMES TTC)	17/11/2020 à 14H00	[A2] 4 Attestations

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Les concurrents peuvent soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de consultation de chaque appel d'offre.

N° 8566/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de L'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau  
Direction Provinciale de Casablanca

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 24/2020**

Le 13/11/2020 à 10Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca sis à Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture de plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Travaux de signalisation verticale et dispositifs de sécurité du réseau routier de Casablanca**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport, de la Logistique de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **14 000,00 DHS (quatorze mille Dirhams)**. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **983 400,00 DHS TTC** (neuf cent quatre vingt trois mille quatre cent Dirhams toutes taxes comprises)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca au Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774
- ✓ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit envoyés par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

- Les entreprises installées au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification délivrée par les services du ministère de l'Équipement, du Transport et de l'Eau à savoir :

Secteur	Qualification	Classe
X	X.2	2

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de Consultation.

N° 8567/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de L'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau  
Direction Provinciale de Casablanca

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 26/2020**

Le 16/11/2020 à 10Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca sis à Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture de plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Travaux d'entretien des accotements des routes relevant de la DPETL de Casablanca.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport, de la Logistique de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **50 000,00 DHS (cinquante mille Dirhams)**. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **1 821 600,00 DHS TTC** (un million huit cent vingt et un mille six cent Dirhams toutes taxes comprises)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca au Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774
- ✓ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit envoyés par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

- Les entreprises installées au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification délivrée par les services du ministère de l'Équipement, du Transport et de l'Eau à savoir :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
B : Travaux routiers et voirie urbaine	4	B1 : Travaux de terrassements routiers courants B3 : Ouvrages d'assainissements routiers et traitement de l'environnement

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N° 8568/PA

**Constitution**  
« EVERY THING WITH HANANE » SARL AU

Aux termes d'un acte sous-seing privé établi est enregistré à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société à SARLAU dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination : « EVERY THING WITH HANANE » SARL AU  
Objet :  
- Le retraitement, le conditionnement, l'emballage, la vente et l'exportation des produits d'artisanat et des produits du terroir ;  
Siège social : Le siège social est établi à 10, Rue Liberté 3eme Etage Appt 6 – Casablanca  
Durée : 99 ans.  
Capital social : Le capital social s'élève à 100.000Dhs. Il est divisé en 1 000 parts sociales de 100 DH chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées à l'associé unique, à savoir :

• Mme Hanane YASLANE : 1 000 Parts  
Gérance de la société : la société sera gérée par Mme Hanane YASLANE, et ce pour une durée illimitée.  
Le dépôt légal est effectué au tribunal de Casablanca le 20/10/2020 sous le n°750528

N° 8573/PA

**Constitution**  
« HASSINI ROBOTICS » SARL AU

Aux termes d'un acte sous-seing privé établi est enregistré à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société à SARLAU dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination : « HASSINI ROBOTICS » SARL AU  
Objet :  
• Gestion et achat des équipements, des machines, du mobilier de bureau, des ordinateurs et aménagement des locaux des sociétés pri-

N° 8574/PA

**ROBOTICS » SARL AU**  
Objet :

- Conception, fabrication, installation, commercialisation, importation et exportation d'équipements et de logiciels industriels ;  
- Robotique industrielle ;  
- Conseil, formation et assistance à l'automatisation et la robotisation industrielle  
Siège social : Le siège social est établi à Rés Prima Office N°105 Appt 16 Etr 3 Angle Mostafa Maani & 11 Janvier- Casablanca.  
Durée : 99 ans.  
Capital social : Le capital social s'élève à 100.000Dhs. Il est divisé en 1 000 parts sociales de 100 DH chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées à l'associé unique, à savoir :

• Mr HASSINI Abdeljalil : 1 000 Parts  
Gérance de la société : la société sera gérée par Mr HASSINI Abdeljalil, et ce pour une durée illimitée.  
Le dépôt légal est effectué au tribunal de Casablanca le 20/10/2020 sous le n°750525

N° 8574/PA

**Constitution**  
« TOUT POUR ENTERPRISE » SARL

Aux termes d'un acte sous-seing privé établi est enregistré à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société à SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination : « TOUT POUR ENTERPRISE » SARL  
Objet :  
• Gestion et achat des équipements, des machines, du mobilier de bureau, des ordinateurs et aménagement des locaux des sociétés pri-

N° 8576/PA

vées et organismes publics.  
Siège social : Le siège social est établi à 10, Rue Liberté 3 eme Etage Appt 5 - Casablanca  
Durée : 99 ans.  
Capital social : Le capital social s'élève à 100.000 Dhs. Il est divisé en 1 000 parts sociales de 100 DH chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées aux associés, à savoir :

- Mr HASSINI Abdeljalil: 500 Parts  
- Mme Hanane YASLANE: 500 Parts  
Gérance de la société : la société sera gérée par Mr HASSINI Abdeljalil et Mme Hanane YASLANE, et ce pour une durée illimitée.  
Le dépôt légal est effectué au tribunal de Casablanca le 19/10/2020 sous le n°750536

N° 8575/PA

**COSSECO**  
Société à Responsabilité Limitée au capital de 2.500.000,00 de dirhams  
Siège Social : N°34, Bd Mohamed V, rue Abdelkrim El Khattabi - Fès  
R. C. FÈS. 39 139 – I. F. 14366930 – I.C.E. 000514579000065  
CONTINUITE DE LA SOCIÉTÉ

I/ Aux termes du procès-verbal en date du 30 Juin 2020, l'Associé Unique adécidela continuité de la société malgré la situation nette négative.  
II/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Fès le 02 Octobre 2020 sous le numéro 2456.  
POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 8576/PA

**إعلان**

يقدم رئيس المجلس الجماعي لجماعة : و القاضي انه سيجري امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة : مساعد تقني من الدرجة الثانية و ذلك يوم : 19 نونبر 2020 ابتداء من الساعة : العاشرة صباحا بمقر جماعة و القاضي اقليم تارودانت عدد المناصب المتبارى بساتها : واحد

**\*شروط الترشيح :**

يشارك في هذا الامتحان المساعدون التقنيون من الدرجة الثالثة التابعين للجماعة و المتوفرون على 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة .

آخر أجل لتلقي الترشيحات هو يوم : 16 نونبر 2020

N° 8569/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم الدريوش  
مجلس إقليم الدريوش  
المديرية العامة للمصالح  
مصلحة الموارد المالية والبشرية

إعلان عن إجراء الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 لفائدة الموظفين التابعين لميزانية إقليم الدريوش

ينظم مجلس إقليم الدريوش يوم الخميس 19 نونبر 2020، بمقر مجلس إقليم الدريوش امتحانات الكفاءة المهنية لفائدة الموظفين التابعين لميزانية إقليم الدريوش و المتوفرون على أقدمية سنة سنوات كاملة على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية 19 نونبر 2020، وذلك على الشكل التالي:

الإطار الأصلي	إطار الترقية	شروط إجراء الامتحان	عدد المناصب المتبارى بشأنها	أجل إيداع الترشيحات
<b>الهيئات الإدارية</b>				
مساعد إداري من الدرجة الثانية	مساعد إداري من الدرجة الأولى	الموظفون المتوفرون على ست سنوات كاملة على الأقل من الخدمة الفعلية في الدرجة إلى غاية 19 نونبر 2020.	في حدود 13 % من الموظفين المستوفين للشروط النظامية لكل هيئة أو إطار	آخر أجل لإيداع الترشيحات هو : 10 نونبر 2020
مساعد إداري من الدرجة الثالثة	مساعد إداري من الدرجة الثانية			
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية			
<b>الهيئات التقنية</b>				

N° 8570/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
إقليم بنسليمان  
جماعة الزيادة

**إعلان**

ينهي رئيس جماعة الزيادة أنه تقرر إجراء امتحان الكفاءة المهنية للتقني إلى درجة تقني من الدرجة الأولى السلم 11 برسم سنة 2020 وذلك يوم 31 دجنبر 2020 على الساعة التاسعة والنصف صباحا بمقر جماعة الزيادة ، لفائدة الموظفين التابعين للجماعة المتوفرون على شرط الاقدمية الواجب للتقني في أسلاك الوظيفة العمومية وذلك على الشكل التالي :

الإطار الأصلي	إطار الترقية	شروط و لوج الامتحان	المناصب المتبارى بشأنها عن سنة 2020	ملف الترشيح
تقني من الدرجة الثانية السلم 10	تقني من الدرجة الأولى السلم 11	يفتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه المترشحين المتوفرون على ست سنوات من الخدمة الفعلية بالجماعة في الإطار الأصلي في تاريخ إجراء الامتحان	01	تودع طلبات الترشيح بمكتب الموارد البشرية بالجماعة وذلك في أجل أقصاه : 28 دجنبر 2020

N° 8571/PA

**إعلان**

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
إقليم بنسليمان  
جماعة الزيادة

ينهي رئيس جماعة الزيادة أنه تقرر إجراء امتحان الكفاءة المهنية للتقني إلى درجة مساعد اداري من الدرجة الثانية السلم 7 ودرجة مساعد تقني من الدرجة الثانية السلم 7 برسم سنة 2020 وذلك يوم 12 نونبر 2020 على الساعة التاسعة والنصف صباحا بمقر جماعة الزيادة ، لفائدة الموظفين التابعين للجماعة المتوفرون على شرط الاقدمية الواجب للتقني في أسلاك الوظيفة العمومية وذلك على الشكل التالي :

الإطار الأصلي	إطار الترقية	شروط و لوج الامتحان	المناصب المتبارى بشأنها عن سنة 2020	ملف الترشيح
مساعد اداري من الدرجة الثانية السلم 6	مساعد اداري من الدرجة الثانية السلم 7	يفتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه المترشحين المتوفرون على ست سنوات من الخدمة الفعلية بالجماعة في الإطار الأصلي في تاريخ إجراء الامتحان	01	تودع طلبات الترشيح بمكتب الموارد البشرية بالجماعة وذلك في أجل أقصاه : 05 نونبر 2020
مساعد تقني من الدرجة الثالثة السلم 6	مساعد تقني من الدرجة الثانية السلم 7	يفتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه المترشحين المتوفرون على ست سنوات من الخدمة الفعلية بالجماعة في الإطار الأصلي في تاريخ إجراء الامتحان	01	تودع طلبات الترشيح بمكتب الموارد البشرية بالجماعة وذلك في أجل أقصاه : 05 نونبر 2020

N° 8572/PA

**CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29/09/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

**DENOMINATION:** « JH MATERIAUX » SARL A.U.

**OBJET:** MARCHAND DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION.

**SIÈGE SOCIAL:** 46, BOULEVARD ZERKOUNI, 2ème ETAGE, APPT N°06, CASABLANCA.

**DURÉE:** 99 ans.

**CAPITAL SOCIAL:** 100.000,00 DHS, divisé en 1000 Parts Sociales de 100,00 DHS chacune libérées en espèce et réparties comme suit :

**MR. JALAL HAFID ABOUTAJ:** 1000 Parts sociales

**TOTAL:** 1000 Parts sociales

**ANNEE SOCIALE:** Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

**GERANCE:** La société est gérée par MR. JALAL HAFID ABOUTAJ pour une durée illimitée.

**DEPOT LEGAL:** Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca Le 19/10/2020 sous le N°750291 la société a été immatriculée au registre de commerce sous le numéro: 476071

Pour Extrait et Mention LA GERANCE

N° 8577/PA

**SIVAL MAROC**

Siège social: 13, RUE AHMED EL MAJJATI RES. LES ALPES 1er ETAGE N° 8 QUARTIER MAARIF- CASABLANCA

• I- Au terme d'un acte sous - seing privé en date du 21/09/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivants :

Objet: la société a pour objet directement: L'importation et l'exportation, de tous produits, matières, marchandises ou matériels de quelque nature que ce soit

\* Dénomination: « SIVAL MAROC »

Siège: 13, Rue Ahmed EL MAJJATI Res. LES ALPES 1er Etage N 8 Quartier Maarif Casablanca. -Durée: 99 ans. -Capital: 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisés en 1000 parts de 100.00 DHS réparties comme suite: - Monsieur BENTAIBI LOTFI: 1000 PARTS, -Gérance: La société est Gérée Et Administrée par: Monsieur BENTAIBI LOTFI pour une durée illimitée. - Année sociale: 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le N°749635. en date du 14/10/2020.

Pour extrait et mention gérance

N° 8578/PA

**DAR SNEBI**

Société à responsabilité limitée à associé unique

Au capital de Dix mille (10.000) dirhams

Siège social: 12, Rue Sabri Boujemaâ, 1° étage, Appt. N° 6 Casablanca

R.C 244.351

Aux termes d'une délibération en date du 20/01/2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2019, et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur EL ATTAR Salah, Demeurant à: Mohammadia, 649, Cité Ennahda, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à Mohammadia, 649, Cité Ennahda. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca en date du 16/10/2020 sous le numéro 750270.

Pour avis, le liquidateur,

N° 8579/PA

**STE ABDI PIECES AUTO SARL AU**

Aux termes d'un acte SSP, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques principales sont :

- Dénomination sociale : ABDI PIECES AUTO SARL AU
- Objet sociale : la société a pour objet :
  - Commercialisation des pièces de rechange.
  - Vente des pièces détachées neuves : automobiles, camions, motos etc....
  - Entretien et réparation de véhicules.
  - Maintenance.
  - Quincaillerie.
  - Travaux divers.
- Durée de la société : 99 ans.
- Le siège social est domicilié à : BOULEVARD MASSIRA RUE 6 OCTOBRE N° 6 ETG 3 APPT 3 20100 ANFA CASABLANCA.
- Le capital de la société est fixé à la somme de 100.000,00 DHS et divisé en 1.000 Parts sociales de 100 DHS chacune apportées par Mr. MOHAMMED EL AISSAOUL.
- Gérance : la société est gérée par : Mr. MOHAMMED EL AISSAOUL.
- Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
- Dépôt légal : le dépôt légal est effectué au registre de commerce du tribunal de Casablanca.

N° 8580/PA

**TOURS BABY**

Aux termes d'un acte les associés ont établie les Statuts d'une S.A.R.L

Dénomination : TOURS BABY

Siège social: RDC N° 88 EL BAIDI BERRECHID

Objet : IMPORT ET EXPORT DES ACCESSOIRES DE BEBE

Capital : 100.000 DH, Divisé en 1000 parts de 100DH chacune, Se trouvent actuellement réparés comme suit :

Mr RESOUANE RACHID: 500 Parts

Mr BOUSBIBA HICHAM : 500 Parts

La gérance : la société sera administrée par un gérant, Mr RESOUANE RACHID comme gérant et Mr BOUSBIBA HICHAM comme cogérant

Le dépôt légal et effectué auprès du CRI de Berrechid. Sous le N° 14143

N° 8581/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime

Développement Rural et des Eaux et Forêts

DIRECTION PROVINCIALE E DE L'AGRICULTURE DE BENI-MELLAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 31/2020/DPA/4/SMOPFPA

Le 17/10/2020 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres

sur offres de prix ayant pour objet : « ACHAT ET LIVRAISON DE MATERIEL TECHNIQUE AU PROFIT DES EQUIPES METIERS BENEFICIAIRES DU PROJET DE REHABILITATION DE L'OLIVIER DANS LE CERCLE D'EL KSIBA, PROVINCE DE BENI MELLAL »

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du Service du Support de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-mellal, sise au Quartier Administratif, Rue de Safi, Beni Mellal. Il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés Publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

L'admissionnement provi-

soires est fixée à : 12000,00DH (Douze mille Dirhams).

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Neuf Cent Soixante Dirhams (599 960,00DH TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récé-

pissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-mellal sise au Quartier Administratif, Rue de Safi, Beni Mellal;

- Soit déposer par voie électronique sur le Portail des Marchés Publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation dudit appel d'offre

Aucune visite des lieux n'est prévue dans le cadre du présent marché.

N° 8582/PA

**ROYAUME DU MAROC**



Ministère De L'agriculture Et De La Pêche Maritime, Du Développement Rural Et Des Eaux Et Forêts

Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni Mellal

**AVIS DE CORRECTION DE L'AOON° 15/2020/DPA/4/FIDA Du 09/11/2020 à 10h**

Le Directeur Provincial de l'Agriculture de Beni-Mellal informe le public de la correction de l'AOO N° 15/2020/DPA/4/FIDA du 09/11/2020 à 10 H. Objet de l'Achat et livraison de matériel technique au profit des équipes métiers bénéficiaires d'appui dans le cadre du programme de développement rural des montagnes de l'Atlas de la DPA de Beni Mellal Comme suit :

-L'estimation administrative est de Un million cinq cent vingt-quatre mille six cent quarante Dirhams (1 524 640,00 DH TTC) au lieu de Un million neuf cent douze mille huit cent Dirhams (1 912 800.00 DH TTC).

N° 8583/PA

Université Sultan Moulay Slimane

Faculté des Sciences et Techniques

Béni Mellal



جامعة السلطان مولاي سليمان

كلية العلوم والتقنيات

بني ملال

**AVIS**

**Recrutement d'un (01) Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant (Poste budgétaire transformé)**

**Session du 25 novembre 2020**

Nombre de postes	Spécialité
01	Génie Mécanique – Electromécanique - Physique

**Le Concours est ouvert aux fonctionnaires titulaires d'un diplôme de doctorat ou d'un doctorat d'Etat ou d'un autre diplôme reconnu équivalent.**

**La candidature à ce concours s'effectue exclusivement, en ligne jusqu'au lundi 09 novembre 2020 à minuit, à travers le portail électronique : <http://recrutement.usms.ac.ma>**

**Les candidats retenus pour passer l'entretien oral seront contactés par l'administration pour déposer un dossier papier conforme au dossier électronique contenant les pièces suivantes :**

- ◆ Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Doyen de la FST de Béni Mellal ;
- ◆ Une autorisation administrative pour participer au concours ;
- ◆ Deux (02) extraits récents d'acte de naissance ;
- ◆ Deux (02) copies légalisées de la C.I.N ;
- ◆ Deux (02) enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat ;
- ◆ Un (01) exemplaire des diplômes certifiés conformes aux originaux ;
- ◆ Un (01) exemplaire de la thèse du doctorat ;
- ◆ Un (01) exemplaire de l'ensemble des travaux de recherche personnels, ou en collaboration (Articles, Ouvrages, Etudes, Monographies...);
- ◆ Une copie de l'arrêté d'équivalence scientifique pour les diplômés étrangers.

**Les résultats préliminaires et définitifs seront publiés sur le portail de l'emploi public et sur le site de l'établissement.**



# Sport

## Le Raja frappé de plein fouet par la Covid-19

*La requête du report risquerait de ne pas aboutir*

Coup dur pour le Raja. Pas moins de huit joueurs de champ ont chopé la Covid-19 à quelques jours du match retour de la demi-finale de la Ligue africaine des clubs champions.

Après Ayoub Nanah et Mohamed Zrida, testés positifs depuis la semaine dernière et qui ont manqué le match aller, six autres joueurs, et non des moindres, se sont ajoutés à ce triste lot de contaminés. Il s'agit, en effet, du capitaine du club Mohcine Moutawalli, du maître à jouer Abdelilah Hafidi, des défenseurs Abdelilah Achakir et Ilias El Haddad, du milieu de terrain Omar El Arjoun, ainsi que de l'attaquant Anas Jabroun.

Il est légitime de se poser la question suivante : comment cela est arrivé, une contamination massive et de manière subite au sein de l'effectif des Verts ? D'aucuns n'ont pas manqué de critiquer la décision de donner deux jours de quartier libre aux joueurs une fois le championnat terminé. Un déconfinement payé cash et qui s'annonce comme une aubaine que les Cairetes tâcheront d'exploiter pleinement.

Huit forfaits, qui plus est touchant des joueurs clés, devraient perturber n'importe quel entraîneur. Le coach des Verts, Jamal Sellami, se trouve donc dans de beaux draps, lui qui est sommé avec son groupe de remonter la pente et d'aller chercher la qualification dimanche prochain du côté du Caire, alors que son équipe abordera la seconde manche avec une défaite par un but à zéro concédée à l'aller au Complexe sportif Mohammed V à Casablanca.

D'après certaines sources, le club devait saisir hier la Confédération africaine de football dans l'espoir de voir son match retour face au Zamalek décalé, et ce jusqu'au rétablissement de ses cadres. Sauf que cette requête a peu de chances d'aboutir dans le sens où il y a eu un cas similaire, celui du Hassania d'Agadir qui a été contraint de disputer, lundi à Rabat, sa demi-finale de la Coupe de la Confédération alors qu'il comptait sept absences dues au Coronavirus.

Dans le souci de tourner la page des compétitions interclubs, la CAF ne satisfait pas une demande de report en se limitant au

nombre de joueurs infectés. Le règlement adopté à ce propos estime que toute équipe disposant de 11 joueurs en plus de trois remplaçants est tenue de disputer son match, ce qui éloignerait l'option de l'ajournement.

Le Raja se trouve donc dans l'expectative mais il doit surtout se préparer à l'éventualité du déplacement en Egypte prévu aujourd'hui au cas où il n'aurait pas de réponse favorable à sa demande de report.

Il faut reconnaître que ce n'est pas du tout évident pour les champions du Maroc, frappés de plein fouet par ce malin virus au mauvais moment. Défait à l'aller, le Raja aurait besoin de l'ensemble de ses crampons aguerris pour espérer franchir le cap du Zamalek et atteindre une finale de la Ligue des champions qui lui fuit depuis 2002. Pas de bol pour les Verts.

Pour rappel, l'équipe adverse compte, elle aussi, dans ses rangs un joueur infecté par le coronavirus, à savoir le Tunisien Farjani Sassi, testé positif une fois arrivé au Maroc.

Mohamed Bourab



## Coupe de la CAF 2<sup>ème</sup> finale de suite pour la RSB

La RSB a validé, lundi soir, son billet pour la finale de la Coupe de la Confédération africaine de football, à la faveur de sa victoire (2-1) face au HUSA lors d'une demi-finale à élimination directe disputée au Complexe Prince Moulay Abdellah de Rabat.

Confirmant la suprématie des clubs marocains en compétitions africaines lors des dernières années, la première demi-finale de cette coupe a opposé deux clubs marocains, ce qui permet au Maroc d'assurer une place en finale.

La RSB espérait reproduire l'exploit de l'édition dernière en atteignant la finale pour la deuxième année consécutive, tandis que le Hassania souhaitait faire mieux qu'une demi-finale au goût amer. Dès l'entame de la rencontre, les hommes de Tarik Sektioui se sont montrés déterminés, pressant les Gadiris qui ont tenu jusqu'à la 20<sup>e</sup> minute, avant de commettre une faute sur Iajour dans la surface de réparation offrant ainsi un penalty aux Berkanis, transformé par le capitaine Mohamed Aziz.

Après le premier but des Oranges, les joueurs du Hassania ont essayé de revenir au score et garder leurs chances pour atteindre la finale qui était toute proche lors de l'édition précédente.

Dix minutes étaient suffisantes pour les Gadiris pour égaliser sur une balle arrêtée parachutée devant les pieds d'Imad Kimaoui qui n'a pas hésité à la mettre au fond des filets remettant les pendules à l'heure (30<sup>e</sup>). Rendant la tâche plus difficile pour les Berkanis, les hommes de Mustapha Ouchif se sont reprochés de ne pas avoir su préserver le score et ont failli concéder un deuxième but de Iajour (39<sup>e</sup>), refusé pour hors-jeu.

Au retour des vestiaires, le scénario de la première période s'est reproduit avec un pressing des joueurs de la Renaissance sur l'équipe adverse, qui ne faisait que subir le jeu. L'arbitre congolais de la rencontre a sifflé un penalty suite à une main d'un défenseur du HUSA, suscitant la contestation des Gadiris, mais cela n'a pas empêché les Berkanis de reprendre l'avantage sur un but de Mohamed Aziz qui a signé un doublé lors de cette demi-finale 100% marocaine. Douche froide pour les joueurs du Hassania qui, malgré un effectif réduit, espéraient atteindre la finale mais en vain face à une équipe berkanie qui a dominé tout au long de la rencontre, parvenant à décrocher le précieux sésame pour la finale. La RSB affrontera le 25 octobre en finale le vainqueur de l'autre demi-finale qui devait opposer, mardi, le club égyptien de Pyramides aux Guinéens de Horoya Conakry.

## Larbi Naji, fidèle combattant de Berkane



Le milieu de terrain Larbi Naji est depuis plusieurs années l'un des meilleurs joueurs de la Botola. Le "combattant", comme l'appellent affectueusement les supporters de la RS Berkane, est aussi un buteur qui a été décisif dans tant de matches pour les Oranges.

Avec une technique solide et une vision impressionnante, les rôles défensifs et de transition de Larbi ont été essentiels à la philosophie tactique des finalistes de la Coupe de la Confédération de la CAF Total 2019 et 2020 dans les compétitions nationales et continentales.

Les capacités techniques et physiques de Naji l'aident à accomplir de manière exceptionnelle son rôle sur le terrain, en exerçant une forte pression

sur les adversaires et en assurant une transition rapide entre la défense et l'attaque.

Né à Sale en 1990, Naji a commencé à jouer au football en tant qu'amateur dans la rue, avant qu'il ne croise le regard d'un détecteur de talent. C'est le moment qui a changé sa vie.

"Le football est tout dans ma vie depuis que je suis enfant. J'ai grandi dans un quartier populaire où le football était notre passion. J'ai commencé à jouer dans la rue, puis j'ai rejoint une équipe locale amateur à Salé, jusqu'à ce qu'un détecteur de talent d'Ittihad Touarga me demande de rejoindre son club. C'est à ce moment que je suis passé de joueur amateur à joueur professionnel", a déclaré Naji à CAFOnline.com.

Larbi a joué deux saisons à Ittihad Touarga, puis une autre avec l'Association Salé avant de rejoindre la RS Berkane en 2014 pour devenir l'un des talismans du club. Il a remporté la Coupe du Trône avec Berkane en 2018, le premier titre de l'histoire des Oranges. Il était également un joueur clé lorsque la RSB a atteint la finale de la Coupe de la Confédération de la CAF l'an dernier.

"Année après année, nous acquérons de l'expérience dans les compétitions de la CAF. Nous étions sur le point de remporter la Coupe de la Confédération l'an dernier, mais nous l'avons perdue à peu de choses près. Quand nous perdons, nous endossons notre responsabilité. Nous avons

joué un beau football mais nous manquions peut-être d'expérience, et nous l'avons maintenant. Mon ambition est de remporter un titre continental avec le club qui m'a tout donné", a-t-il ajouté.

Pour Larbi Naji, la RS Berkane est plus qu'un simple club, mais une famille où l'on trouve un soutien mutuel et sans fin. Avec un objectif clair partagé par l'ensemble du staff à savoir concourir pour les titres, Naji exprime son attachement à la ville de Berkane, et sa satisfaction de porter le maillot du club depuis plus de six ans. "Je suis juste heureux d'être ici et je veux donner plus à ce club", a-t-il noté.

Naji, qui joue également pour l'équipe nationale marocaine des joueurs locaux, a été décisif dans de nombreux matches. En plus de ses rôles défensifs, il marque des buts sur des frappes et coups de tête puissants. Ses buts et son esprit de combattant ont fait que les supporters le considèrent comme l'un des meilleurs transferts de l'histoire du club.

« Bien qu'il vienne d'une autre ville, nous le voyons comme le fidèle garçon de Berkane. C'est ici qu'il s'est fait un nom et qu'il a montré son talent et sa passion pour le jeu. Vous le trouverez partout sur le terrain, au milieu, en attaque ou en défense. Naji est un vrai chef et un vrai combattant », a déclaré Yassine Talbi, supporter de la RS Berkane, à CAFOnline.

## Condoléances

Nous avons appris avec grande affliction la triste nouvelle du décès du jeune Mohamed Réda Benmama, fils de notre ami Abdellatif Benmama, l'emblématique président de l'USM.



En ces douloureuses circonstances, nous présentons nos sincères condoléances à notre ami Abdellatif, à la maman de notre cher regretté, à ses frères et à toute sa famille et ses amis.

Puisse Dieu avoir l'âme du défunt en sa Sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.

# Arsène Wenger Entraîner à nouveau ? Je refuse de dire plus jamais



*"On ne se défait pas de cette drogue-là" : deux ans après avoir quitté le banc d' Arsenal, Arsène Wenger (70 ans) refuse de dire plus jamais "et n'exclut pas d'entraîner à nouveau un jour, a-t-il déclaré samedi à l'occasion d'une présentation de son autobiographie. S'exprimant à Strasbourg devant le Club de la presse, puis auprès de l'AFP, l'ancien technicien a présenté ce livre intitulé "Ma vie en rouge et blanc" et raconté sa nouvelle vie comme directeur du développement du football mondial à la Fifa, soulignant que le danger pour lui serait de vouloir faire "le combat de trop".*

**Q: A bientôt 71 ans, vous avez choisi d'écrire votre autobiographie. Qu'est-ce qui vous a motivé ?**

"J'avais toujours refusé de regarder en arrière mais j'avais du temps devant moi. Je me suis rendu compte que le record de tout ce qui m'est arrivé se situait ici, en Alsace, puisque j'ai été élevé dans un village (Dautenheim) où je

n'entendais parler que de foot, j'avais en même temps le désir de partager mon expérience, de dire aux gens que la vie peut être bien au-dessus de ce que vous pouvez rêver quand vous êtes gamin. C'est un message d'optimisme et de partage avec ce que j'ai appris en fréquentant des gens de haut niveau."

**Trente-six ans de carrière dont 22 années à Arsenal: imaginez-vous accomplir un tel parcours ?**

"Je ne pensais jamais que je ferais pendant 36 ans ce métier. Au début, je me disais souvent: "Parée, t'es pas fait pour ce métier". Je souffre trop, je ne supporte pas les défaites, je suis physiquement malade après les défaites. Je ne peux pas prendre de recul, je suis à fond dedans, tout le temps. Je ne suis pas flexible, pas tolérant, un peu dictateur. Donc je me dis: "Je suis pas fait pour cela". Mais les autres me disent: "Mais non, c'est bien". Finalement je pense que mon corps s'est adapté petit à petit au stress."

**Dans votre livre, vous écrivez dès les premières pages que la passion du foot "ne s'éteint pas". Pourriez-vous entraîner**

**à nouveau ?**

"Je ne sais pas. Je refuse de dire plus jamais parce que ça me ferait tellement mal. Je pense que la sagesse est de dire que j'ai survécu à tellement de stress pendant tellement longtemps qu'il ne vaut peut-être mieux pas retenter le diable. Mais la passion te dit: "Aussi longtemps que tu vis, vis ta passion à fond"."

**Est-ce que le banc vous manque ?**

"Il me manque beaucoup. J'ai été drogué pendant 36 ans et on ne se défait pas de cette drogue-là du jour au lendemain. Ce n'est pas facile mais à un moment donné, je me suis raisonné. Est-ce que je ne fais pas déjà fait ? Quand tu arrives à 70 ans, l'horizon se raccourcit et j'avais des propositions de l'UEFA et de la Fifa pour participer autrement au développement du foot, j'ai finalement opté pour le développement de la Fifa parce qu'il y a un énorme fossé entre l'Europe et le reste du monde."

**En quoi consiste votre action au poste de directeur de développement du football mondial ?**

"Notre programme c'est: une chance pour

tout le monde. Le reste du monde souffre beaucoup et l'Europe a toutes les structures. Une Coupe du monde, c'est pratiquement un Championnat d'Europe avec le Brésil ou l'Argentine. Tous les autres n'ont pas de chance de la gagner. Depuis 2002, le Brésil n'a gagné aucun match à élimination directe contre une équipe européenne. Le fossé s'est agrandi énormément entre l'Europe et le reste du monde. La Fifa a une responsabilité pédagogique pour aider les pays à se structurer."

**Vous proposez la suppression de la toute nouvelle Ligue des nations de l'UEFA et l'accélération de la cadence des grandes compétitions. Pourquoi ?**

"Sur dix personnes qui connaissent vraiment le foot, il n'y en a pas beaucoup qui pourraient vous dire à quoi ça sert (la Ligue des nations). Il faudrait peut-être organiser moins de compétitions. Le rythme de quatre ans, c'est quelque chose de prestigieux qu'on attend mais deux ans c'est un rythme de vie qui correspond plus au rythme de la société d'aujourd'hui. Les gens n'ont plus la patience d'attendre et veulent toujours voir du top".

## Tunisie : Un différend sur le foot dégénère en grève générale

Un différend entre un club de foot et la fédération tunisienne a dégénéré en manifestation de colère dimanche, suite d'une grève générale lundi, alors que le football tunisien se déchire sur les prochaines élections à la tête de la Confédération africaine de foot.

De nombreux commerces, entreprises et administrations de la petite ville côtière de Chebba ont gardé le rideau baissé lundi, a constaté un correspondant de l'AFP sur place.

Des protestataires ont bloqué l'entrée de cette ville du sud-est de la Tunisie avec des pneus en flammes, tandis que d'autres ont défilé en arborant les couleurs du club blanc et vert.

Ils protestent contre la décision de la fédération de sanctionner le Croissant sportif chebbien, en finissant de compétition en ligue 1 pour toute la saison, selon eux en représailles après des critiques sur la gestion du président de la fédération.

Wade Jary, qui dirige la Fédération tunisienne de foot (FTF) depuis 2012, est actuellement en campagne pour la présidence de la Confédération africaine de football (CAF).

Un autre candidat tunisien de poids, l'homme d'affaires Tarek Bouchammaoui, membre du conseil de la FIFA et du bureau exécutif de la CAF, est également en lice pour ce poste, attisant les tensions dans le foot tunisien.

"Les gens de Chebba sont en colère suite au harcèlement de la fédération à propos de statuts" Face-

book publiés par le club, a expliqué à l'AFP Sadek Khermassa membre de la coordination de soutien du club, créée par des habitants.

"Nous demandons au président (de la République, NDR) d'intervenir et arrêter la force", a-t-il ajouté, soulignant que la municipalité soutenait le mouvement.

La FTF a décidé samedi d'exclure le Croissant sportif de Chebba de toutes les compétitions sportives de la saison.

Officiellement, cette décision a été prise car le dossier du club était incomplet après la date limite.

Mais depuis plusieurs mois, le dirigeant du CS Chebba Taoufik Mlacher est en conflit ouvert avec M. Jary, notamment après des publications sur Facebook critiquant le manque de transparence dans la gestion des fonds, et appelant à un audit de la fédération.

La fédération, contactée, n'a pas répondu à l'AFP. Le club s'était déjà vu infliger d'importantes amendes en juillet.

Le chef du gouvernement, Hichem Mechichi, a indiqué dimanche "comprendre la colère des supporters", tout en appelant à contester les décisions de la FTF par les voies "légitimes".

L'élection du président de la CAF est prévue le 12 mars 2021 à Rabat.

Le président sortant, le malgache Ahmad Ahmad, n'a pas déclaré s'il comptait briguer sa présé-

## Diego Costa absent face au Bayern

L'attaquant de l'Atletico Madrid, Diego Costa, victime samedi en Liga contre le Celta Vigo d'une lésion musculaire, pourrait manquer le déplacement chez le Bayern Munich en Ligue des champions mercredi.

L'Hispano-Brésilien s'est soumis lundi à des examens médicaux qui ont décelé "une lésion musculaire à la cuisse gauche", a annoncé son club dans un communiqué.

Les Madrilènes n'ont pas précisé la durée d'indisponibilité du joueur, se limitant à déclarer qu'il reste "dans l'attente de l'évolution" de sa blessure, mais selon la presse espagnole, il pourrait être absent trois semaines.

Costa ne devrait donc pas être en mesure de disputer la rencontre comptant pour la première journée de la phase de poules de Ligue des champions chez le Bayern Munich mercredi (19h00 GMT).

Diego Costa a quitté le terrain au début de la deuxième période samedi contre le Celta Vigo en Liga, un match que les Colchocoos ont remporté 2-0.

L'attaquant hispano-brésilien a été remplacé par João Félix, qui pourrait occuper son poste mercredi sur le front de l'attaque rojiblanco aux côtés de Luis Suarez.

D'après la presse spécialisée, en moins de trois ans depuis son retour à l'Atletico Madrid en janvier 2018, Diego Costa a totalisé 14 blessures.



### Programme

Ci-dessous le programme des matches prévus ce soir comptant pour la première journée de la phase de poules de la Ligue des champions.

**Mercredi à 17h55**

RB Salzburg-Lokomotiv Moscou

Real Madrid-Chakhtar

**Mercredi à 20h00**

Ajax-Liverpool

Manchester City-Porto

Nichtyland-Atalanta

Olympiacos-Olympique Marseille

Bayern Munich-Atletico Madrid

Inter Milan-Mönchengladbach



## Entrée fracassante de BTS à la Bourse sud-coréenne

Le label musical des rois de la K-pop, BTS, a fait une entrée triomphale jeudi à la Bourse sud-coréenne, où son titre a presque doublé de valeur, transformant instantanément son patron en milliardaire et gonflant les fortunes du septuor.

Ce succès était attendu, puisque la tranche d'actions proposées aux investisseurs ordinaires - par opposition aux investisseurs institutionnels - avait été souscrite plus de 600 fois avant la première cotation jeudi.

BTS (abréviation de *Bangtan Sonyeondan*, qui signifie "Boy scouts résistant aux balles") est à l'heure actuelle un des plus grands phénomènes musicaux au monde et génère des milliards de dollars de revenus pour l'économie sud-coréenne. Le groupe a encore assis en août sa position sur le premier marché musical de la planète quand son nouveau tube "Dynamite" s'est positionné en tête des hits aux États-Unis dès sa sortie.

Le label de BTS, Big Hit Entertainment, avait décidé d'un prix d'introduction de 135.000 wons (100 euros) par action, soit le montant le plus élevé de sa fourchette indicative de prix.

Mais quelques minutes après la cotation, jeudi, l'action avait déjà atteint sa valeur quotidienne maximale autorisée, 351.000 wons.

Le titre a par la suite reculé pour



terminer la journée à 258.000 wons. Le label a néanmoins atteint une capitalisation boursière de 8.700 milliards de wons (6,5 milliards d'euros), plaçant la société dans le groupe des 40 plus grosses valorisations de Corée du Sud.

Le fondateur et président de Big Hit, Bang Si-hyuk, qui conserve une participation de plus de 36% dans l'entreprise, pesait 3,3 milliards d'euros au plus haut atteint par le titre, selon Bloomberg News.

Lors d'un événement organisé pour le début de la cotation, il a remercié "tous les fans qui ont toujours adoré et cru dans les artistes et les productions de Big Hit" et "nos remarquables artistes dont nous sommes si fiers".

L'entrée en Bourse fait également les informations désormais disponibles sur l'entreprise, il se peut que le prix d'introduction soit le cours le plus bas qu'on verra jamais", a déclaré à l'AFP Park Sung-ho, de Yuanta Securities.

Certains actionnaires ont décidé de prendre d'emblée leurs bénéfices. "J'avais reçu deux actions que j'ai revendues. Avec 260.000 wons (193 euros) de bénéfice, je vais m'acheter un manteau pour l'hiver", disait un

internaute sur Naver, premier portail Internet sud-coréen.

D'autres s'inquiétaient d'une bulle vouée à se dégonfler: "Cela monte rapidement, et cela retombera bientôt rapidement", pronostiquait un internaute.

D'autant que l'avenir réserve à court terme un obstacle a priori incontournable pour Big Hit: le service militaire que les sept membres du Boys Band créé en 2013 devront réaliser. Tout homme apte doit en effet passer généralement 18 mois sous les drapeaux, dans un pays confronté à la menace nord-coréenne.

Ainsi Kim Seok-jin, 27 ans, dont le nom de scène est Jin, devra en l'état actuel des règles entamer son

service fin 2021. Nés entre 1993 et 1997, les six autres seront appelés dans les années qui suivent.

Le débat fait actuellement rage pour savoir si les stars comme BTS ne devraient pas bénéficier d'exemptions du fait de leur rôle dans le rayonnement culturel de la Corée du Sud, sans parler de leur impact économique.

Mais aucune vedette de la K-pop n'a jamais été réformée pour cette raison.

L'incapacité de BTS à assurer ses concerts constituerait un revers pour les finances de Big Hit, qui a tiré l'an passé 97% de son chiffre d'affaires du groupe, selon les documents rendus publics lors de l'entrée en Bourse.

Le tube "Dynamite" pourrait à lui seul générer plus de 1,4 milliard de dollars pour l'économie sud-coréenne et des milliers de nouveaux emplois, selon une étude gouvernementale publiée en septembre.

Big Hit a reconnu que l'absence programmée des membres de BTS était un "risque". Mais le label compte sur la vente de produits qui n'impliquent pas la participation directe des sept pour encaisser le choc.

Il a toutefois concédé que le temps que les sept passeront hors des feux de la rampe et loin des caméras "pourrait avoir un impact négatif sur la rentabilité et la croissance de la société".

## Poulet aux tomates et au miel



### Ingrédients

6 cuisses de poulet  
2 kg de tomates  
2 oignons  
2 gousses d'ail  
1 cuil. à café de gingembre  
1 cuil. à café de cannelle  
3 cuil. à soupe de miel  
1 cuil. à soupe de graines de sésame  
6 cuil. à soupe d'huile d'olive  
sel

### Préparation

Ébouillantez et pelez les tomates. Épluchez-les et coupez-les en gros morceaux. Épluchez les oignons et l'ail et coupez-les en lamelles. Dans une marmite, faites chauffer

l'huile d'olive, ajoutez-y les cuisses de poulet et faites-les dorer des deux côtés pendant environ 5 min. Retirez le poulet et réservez-le.

A la place, faites dorer les oignons et l'ail, ajoutez la cannelle et le gingembre ainsi que les tomates. Mélangez bien le tout. Posez dessus les cuisses de poulet.

Salez et poivrez. Couvrez la marmite et laissez mijoter à feu doux pendant environ 1 h. Surveillez le poulet.

Lorsque les tomates sont réduites en purée, retirez les cuisses de poulet que vous disposez sur le plat de service. Réservez au chaud. Versez le miel sur les tomates, remuez et laissez cuire 2 min.

Faites griller légèrement les graines de sésame dans une poêle à sec.

Versez la sauce tomate sur le poulet, parsemez les graines de sésame et servez chaud.

## Les lunettes anti-lumière bleue sont-elles vraiment efficaces ?

En pleine expansion, le marché mondial des lunettes anti-lumière bleue pourrait atteindre 38 millions de dollars d'ici la fin de 2026 (contre 22 millions aujourd'hui). Mais ces lunettes valent-elles vraiment le coup ? C'est le débat qui fait rage sur la toile; certains remettant en cause leur efficacité. Des chercheurs viennent de montrer au contraire qu'elles permettaient d'améliorer le sommeil et la productivité au travail.

Quand le marché mondial des lunettes anti-lumière bleue a commencé à décoller, nombreux sont ceux qui se sont interrogés sur leur réelle efficacité. Ce que l'on sait déjà en revanche, c'est que la lumière bleue qui émane des écrans est bel et bien considérée comme nocive. En 2019, l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) a confirmé "la toxicité de la lumière bleue sur la rétine et (...) des effets de perturbation des rythmes biologiques et du sommeil liés à une exposition le soir ou la nuit à la lumière bleue, notamment via les écrans et en particulier pour les enfants", évoquant même une augmentation du "risque de survenue d'une dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA)".

Cette nouvelle étude menée par des chercheurs de l'Indiana University Kelley School of Business et de l'University of Washington, publiée dans le *Journal of Applied Psychology*, montre que les lu-

nettes anti-lumière bleue favorisent un meilleur sommeil et la productivité au travail, notamment si elles sont portées juste avant de dormir.

Les chercheurs ont étudié les effets du manque de sommeil sur les décisions prises au travail, et sur les relations et autres comportements en entreprises pour aider les employés à mieux vivre et travailler. Ils ont ainsi découvert que l'engagement et l'exécution des tâches pouvaient être associés au rythme circadien, un processus interne naturel qui régule le cycle veille-sommeil et se répète environ toutes les 24 heures.

Deux études ont permis de collecter des données auprès de 63 chefs d'entreprise et 67 représentants de centres d'appels basés au Brésil et de mesurer leur performance. Les participants ont été choisis au hasard pour tester des lunettes qui filtraient la lumière bleue ou celles qui étaient des verres placebo. Résultat, les chercheurs ont observé que la filtration de la lumière bleue pouvait avoir un "effet cumulatif" sur les principales variables de performance.

Des résultats qui permettent de s'interroger sur la nécessité de contrôler la lumière bleue, qui émane de toute sorte d'appareils utilisés en entreprise, pour améliorer la productivité et le bien-être des employés.